

Programme Stratégique Transversal



Avant-propos

Gérer, c'est prévoir!

Prévoir, c'est se fixer des objectifs à atteindre bien évidemment avec les moyens mis à notre disposition !

En effet, la crise économique et financière que nous connaissons, les obligations nouvelles mises à charge des communes, l'augmentation de la pauvreté sont des éléments non contrôlables par les communes, mais qui influencent nettement leur gestion. Wanze, comme toutes les communes de Wallonie est dans le cas.

Cependant, nous avons voulu nous inscrire dans une démarche prospective sur toute la législature, démarche qui doit nous permettre de dégager une vision politique de notre diversité locale et de fixer les nouveaux projets que nous souhaitons mener.

C'est pourquoi nous nous sommes résolument inscrits dans cette nouvelle approche initiée par le Gouvernement wallon du « Programme stratégique transversal » (PST). La qualité de notre projet nous a permis d'être retenu parmi les 24 communes pilotes.

Cette démarche de planification, nous la pratiquions déjà au travers de différents plans et programmes tels : Programme Communal de Développement Rural (PCDR) , Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), Plan (Inter)communal de Mobilité (PICM), Plan Communal Cyclable (PCC), Agenda 21 Local, plan d'actions de l'Agence de Développement Local, Plan de Cohésion Sociale (PCS), Synergies Commune/CPAS, Ancrage communal, ... Une commune doit s'inscrire dans une stratégie à court, moyen voire long terme et ce, afin d'assurer la mise en œuvre de projets cohérents notamment en matière de finances communales.

Le PST nous a permis de fédérer l'ensemble de ces programmes tout en les coordonnant ; ce qui engendre une meilleure vue d'ensemble, une vue transversale des projets à mener. Des partenaires ont été associés à la rédaction des fiches : CPAS, Zone de police Meuse-Hesbaye, asbl Centre culturel de Wanze, asbl Vive le sport, asbl Maison des jeunes... Le PST initie ainsi un décloisonnement de l'action de l'administration ainsi que de l'action locale dans son ensemble. Ces mêmes partenaires seront associés dans la mise en œuvre des actions.

A travers le PST, l'objectif n'est pas de vouloir refléter tout ce que la commune fait, mais de reprendre les actions qui comprennent une évolution, ce vers quoi nous voulons tendre. Il s'agit d'un document évolutif : des fiches sont ainsi amenées à être adaptées, supprimées, ajoutées en fonction de la réalité du terrain, des opportunités, des contraintes budgétaires et humaines, des nécessités ou encore des besoins. Pour l'ensemble des fiches, les actions seront mises en œuvre sous réserve du maintien du personnel en place et des moyens financiers disponibles. Nous avons choisi de réaliser un PST réaliste, qui pourra ainsi s'adapter au fil du temps.

Le PST inclut dans la réflexion la dimension financière et budgétaire. Au vu de la situation actuelle, des priorités ont été fixées, la première de celle-ci étant évidemment le maintien voire l'amélioration des services existants!

Au vu de l'évolution des moyens, le PST sera adapté en gardant en mémoire l'objectif d'améliorer la qualité de vie des Wanzoises et des Wanzois.

Le PST devient la feuille de route connue de tous : politiques, administration, organismes para-communaux et population.

Nous insistons sur le caractère évolutif du PST qui, après évaluation en fonction des besoins et des moyens pourra être – s'il échet – adapté régulièrement.

Qu'est-ce qu'un Programme Stratégique Transversal ?

Outil de bonne gouvernance locale et de stratégie politique, le Programme Stratégique Transversal (PST) est un document stratégique permettant à la commune de mieux programmer ses actions et sa politique en s'appuyant sur une culture de la planification et de l'évaluation.

Le PST remplace la Déclaration de politique communale tout en s'inscrivant dans la continuité de celle-ci puisqu'il la traduit en une démarche stratégique structurée sur une législature. Il est réalisé par un binôme composé de l'administration et du politique. Par nature évolutif, le PST doit se présenter de manière souple et adaptable aux options stratégiques librement choisies.

Concrètement, le PST se traduit en objectifs stratégiques (que voulons-nous être ?) qui se déclinent en objectifs opérationnels (que voulons-nous faire ?) qui sont eux-mêmes traduits en actions concrètes à réaliser. Il se compose de deux volets : le volet externe qui concerne le développement des politiques et le volet interne relatif à l'organisation générale de l'administration.

Si la Déclaration de politique communale définissait les grands axes des actions d'une législature, le PST détermine les actions avec un souci de détail sur le fond et dans le temps ; ainsi, un plan de travail est identifié et une échéance est établie. Un autre plus de la démarche est l'évaluation régulière qui sera menée afin d'ajuster le programme si nécessaire. Enfin, un atout majeur du programme est le volet financier qui balise cet ensemble des actions envisagées.

Méthodologie

La méthodologie du PST wanzois est basée sur les directives du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville. Un Guide pratique PST a été édité par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie et BSB Management Consulting.

Durant le 1^{er} semestre 2013, le Collège communal a chargé le Directeur général de mettre en place un Comité stratégique. Un diagnostic a été réalisé afin de lister les programmes et actions passées et en cours. En concertation, six thématiques ont ainsi été définies et déclinées en objectifs stratégiques et opérationnels. Des groupes de travail, composés d'agents communaux et de membres du Collège, ont ensuite été constitués sur base de ces thématiques et se sont attelés à définir une série d'actions qui permettront d'atteindre les objectifs définis.

Rédigées par les agents communaux puis analysées, voire amendées par le Collège, les fiches-actions, tout comme chaque étape de la rédaction de ce PST, sont le fruit d'une étroite collaboration du binôme « politique/administration ».

Nonobstant, il convient d'insister sur le caractère évolutif et sur la nécessaire évaluation de ce document stratégique et ce, au regard des réalités, des besoins ou encore des contraintes.

Volet externe

0 - 18 ans

Enseignement
Accueil
Petite enfance
Jeunesse

Vie active

Emploi
Economie
Tourisme
Agriculture

Bien-être

Culture
Sport
Mémoire

Sécurité d'existence

Affaires sociales
3^e âge
Cohésion sociale
Logement
Sécurité des personnes
Santé

Cadre de vie

Développement durable
Environnement
Mobilité
Energie
Aménagement du territoire
Patrimoine

Les domaines d'action

Volet interne

Gouvernance
Dé démocratie participative
Administration générale
performante

Domaine d'action

0 – 18 ans

Enseignement – Accueil – Petite enfance - Jeunesse

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The text suggests that a consistent and thorough record-keeping system is essential for identifying trends and making informed decisions.

In the second section, the author addresses the challenges of budgeting and financial planning. It notes that many businesses struggle to stay within their budgets due to unforeseen expenses or changes in market conditions. The advice given is to create a flexible budget that can be adjusted as needed, and to regularly review financial performance against the budget. This proactive approach helps in identifying potential issues before they become major problems.

The third part of the document focuses on the role of technology in modern accounting. It highlights how software solutions have revolutionized the way businesses manage their finances, from automating routine tasks to providing real-time insights into financial health. The text encourages businesses to invest in reliable accounting software and to ensure that their staff is properly trained to use these tools effectively.

Finally, the document concludes with a discussion on the importance of seeking professional advice. It acknowledges that while many business owners have a basic understanding of accounting, complex situations often require the expertise of a professional accountant. The text advises businesses to consult with an accountant regularly to ensure compliance with tax laws and to optimize their financial strategies.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Etre une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.1 Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité

Action n° 1.1.1	Etendre la MCAE à 24 lits pour le 1 ^{er} septembre 2013	<i>Service</i>	Petite enfance
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-09-2013

Partenaires
Partenaire externe: ONE
Partenaires internes: service finances, service marchés publics, service travaux et service personnel.

Budget estimé
Travaux: 18.280€
Mobilier: 6.930€

Mode de financement
Financé en fonds propres, les crédits sont inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2013, article 835/744-51 pour le mobilier et 835/724-56 pour les travaux. Et au budget ordinaire de l'exercice 2013, article 835/125-02 pour les travaux réalisés en interne.

Prévision annuelle des frais de fonctionnement
Recettes annuelles (prévision pour une année de fonctionnement) : 201.200€
Dépenses annuelles (prévision pour une année de fonctionnement) : 290.860€

Indicateur d'avancement	Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	--

Plan de travail
Au 16/07/2013:
- Les travaux d'aménagement réalisés par le service communal des travaux sont terminés.
- Les travaux de menuiserie restant seront effectués par une entreprise extérieure début août 2013 (coin change, casiers et porte RF).
- La livraison et l'installation du mobilier sont prévus fin août 2013.
- Le recrutement de la nouvelle puéricultrice mi-temps : Les interviews sont programmées le 19 août 2013 et la désignation au collège le 26 août 2013.
- Les nouveaux horaires ainsi que la répartition des groupes d'enfants sont déjà réalisés.
- Les places sont attribuées et les inscriptions seront cloturées en septembre.

Commentaires
Extension sous réserve de l'acceptation du dossier à l'ONE - dossier transmis le 3 juillet 2013.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1	Etre une commune qui assure le développement des enfants		
Objectif opérationnel 1.1	Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité		
Action n° 1.1.2	Etudier la possibilité de créer une nouvelle crèche	<i>Service</i>	Petite enfance
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-09-2014
Partenaires	Externes : ONE, entreprise de construction, architecte... Internes: Les services communaux des finances, marchés publics, travaux et personnel		
Budget estimé	Pour la première année, uniquement les frais d'études à prévoir: +/- 55.000€		
Mode de financement	Subsides ONE, participation financière des parents, subsides de la Région Wallonne via points APE et intervention financière des entreprises wanzois.		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Pour la constitution du projet pas de frais de fonctionnement.		
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	Lister et établir les contacts avec les partenaires (services externes et internes). Définir l'endroit (soit l'extension de la MCAE actuelle soit achat d'un nouveau bien immobilier). Budgétiser le projet avec l'aide des services finances et personnel.		
Commentaires	Sous réserve du contenu de la prochaine programmation de l'ONE et de l'obtention de nouveaux subsides.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1	Etre une commune qui assure le développement des enfants		
Objectif opérationnel 1:1	Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité		
Action n° 1.1.3	Favoriser le recrutement de nouvelles accueillantes d'enfants	<i>Service</i>	Petite enfance
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-05-2014
Partenaires	ONE Service communication		
Budget estimé	2500€ pour l'équipement de deux nouvelles accueillantes		
Mode de financement	Financement sur fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Indemnisations pour deux accueillantes pour une année: 30.000€ - art 844/122-48 Participation financière des parents pour deux accueillantes : 22.000€ - art 844/161-01		
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>Envoi du formulaire de candidature aux futures accueillantes ayant pris contact avec le service. Analyse de ce formulaire en équipe. Première visite à domicile pour l'état des lieux de la maison. Entretien individuel avec l'accueillante. Entretien avec la famille. Prise de rendez-vous avec le médecin référent pour le passage à domicile. Rédaction de l'enquête sociale et collecte des documents obligatoires. Sollicitation de l'accord du Collège communal. Envoi du dossier complet à l'ONE. Achat de mobilier adapté pour les nouvelles accueillantes ainsi que le renouvellement du mobilier défectueux. Visite à domicile de l'assistante sociale. Diffusion du profil de fonction avec un appel à candidatures via de le service communication (site internet et Wanz'info).</p>		
Commentaires	<p>Deux nouvelles candidates rejoindront le service fin 2013 début 2014. Le service évite de faire appel au Forem pour le recrutement de nouvelles candidates car le profil est souvent inadéquat (la motivation: échapper aux sanctions du chômage).</p>		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants.

Objectif opérationnel 1.1	Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité		
Action n°1.1.4	Poursuivre la formation continuée des accueillantes conventionnées et des puéricultrices de la MCAE	Service	Petite enfance
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Les formateurs de l'ONE et/ou des formateurs extérieurs - Service du personnel		
Budget estimé	Budget annuel : MCAE: 1000€ - 835/123-17 SAEC: 7800€ - 844/123-17		
Mode de financement	Financement sur fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>Recherche de formations adaptées aux sujets envisagés en réunion d'équipe.</p> <p>Fixer les dates en début d'année et informer les parents.</p> <p>Organiser le déroulement de la journée de formation.</p> <p>Indemniser les accueillantes pour la journée (compensation d'une journée de travail avec deux enfants).</p> <p>Payer les formateurs.</p> <p>Evaluer la formation.</p> <p>Relayer et partager nos expériences en réunion de coordination des services de la Province de Liège.</p>		
Commentaires	<p>Les journées de formation sont liées aux objectifs définis dans le cadre du projet pédagogique, revu après 3 ans. Les sujets de formation tiennent compte des réalités et des problématiques constatées sur le terrain par les accueillantes, les puéricultrices et les AS.</p> <p>Formations organisées annuellement</p>		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.1 Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité

<i>Action n° 1.1.5</i>	Poursuivre la formation continuée du personnel des accueils extrascolaires	<i>Service</i>	Jeunesse
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Les formateurs extérieurs - Service du personnel

Budget estimé Budget annuel :
ATL : 300€ - 722/123-48

Mode de financement Financement sur fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé*

Plan de travail Agrément du programme CLE élaboré en CCA tous les 6 ans (dernière version : juin 2005). Organisation de formations continuées de 50h tous les 3 ans. Recherche de différents thèmes à aborder (culinaire, secourisme, animations musicales et rythmiques,...). Fixation des dates en collaboration avec l'équipe du Mille Pattes. Organisation pratique et logistique de(s) la journée(s) de formation. Participation financière pour le déroulement de la formation (formateur, repas). Evaluation de la formation. Relais auprès de la Commission Communale de l'Accueil et auprès des responsables du Mille Pattes.

Commentaires Les journées de formation continuées sont liées au décret ATL et à l'agrément du programme CLE par l'ONE tous les 6 ans. Les thèmes de formation abordés sont variés et tiennent compte des besoins relevés sur le terrain par les accueillantes et leurs responsables.
Formations organisées annuellement

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.1 Augmenter et diversifier la capacité des milieux d'accueil tout en maintenant un service de qualité

Action n° 1.1.6	Développer l'offre publique d'accueil en veillant à la cohérence et à la complémentarité des structures mises en place et ce, de manière à encore mieux rencontrer les besoins des enfants et des familles	<i>Service</i>	CPAS : Mille Pattes
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Commune/Asbl "Vive le sport"/autres opérateurs publics d'accueil de l'entité

Budget estimé sans objet (pour autant que les horaires et capacité d'accueil du Mille Pattes ne soient pas modifiés.)

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement //

Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail Programmation de réunions de concertation entre les différents opérateurs publics avec pour objectif le développement de la cohérence et de la complémentarité de l'offre publique d'accueil.

Commentaires Il conviendrait que la commune prenne l'initiative de cette action dans le cadre d'une synergie avec le CPAS.

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 **Etre une commune qui assure le développement des enfants**

Objectif opérationnel 1.2 **Renforcer l'aide et le soutien aux familles**

Action n° 1.2.1	Augmenter la collaboration avec la consultation fixe de l'ONE	<i>Service</i>	Petite enfance
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-01-2014

Partenaires Consultation des nourrissons de Wanze - Travailleur Médico-Social (TMS)

Budget estimé 0 €

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 0 €

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé*

Plan de travail

Mise en place d'une collaboration dans le cadre du dépistage d'anomalies visuelles dès l'âge de 15 mois entre la MCAE et la consultation fixe.
L'orthoptiste viendra à la crèche deux ou trois fois par an.
Mise à disposition pour les parents de la crèche de folders des différents services proposés par la consultation fixe.

Commentaires

Nous allons renforcer la collaboration entre la MCAE et la consultation grâce à la proximité des deux structures.
Une attention particulière sera portée à la problématique des déplacements vu la consultation fixe au centre de Wanze.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.2 Renforcer l'aide et le soutien aux familles

Action n° 1.2.2	Promouvoir la bientraitance des enfants en soutenant l'investissement du CPAS dans l'organisation d'un service supra local d'aide aux enfants victimes de maltraitance	<i>Service</i>	CPAS
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires autres CPAS associés dans le cadre du Craf (équipe SOS de l'arrondissement)

Budget estimé 8.323 € (quote-part indexée annuellement)

Mode de financement Dépense déjà prévue au budget
Budget CPAS

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	--

Plan de travail Poursuite de l'adhésion du CPAS à l'association inter-cpas qui organise l'équipe SOS et des nombreuses synergies créées entre le CPAS de Wanze et l'équipe SOS.

Commentaires Synergie supralocale qui permet une offre spécialisée de services dans le domaine psychomédicosocial, offre qu'il n'aurait pas été possible d'envisager dans le cadre d'une commune de la taille de Wanze.
Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.2 Renforcer l'aide et le soutien aux familles

Action n° 1.2.3	Poursuivre et développer la Coordination Locale pour une Ecole solidaire en vue de réduire l'impact des frais scolaires sur le budget des familles à revenus modestes	<i>Service</i>	CPAS : Service social/IDESS/Mille Pattes
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Actuellement CAAJ/CLPS/CPAS/Ecoles -tous réseaux confondus- de l'entité/ ASBL Réussir à l'école mais ouverte à d'autres organismes intéressés par la problématique des frais scolaires.

Budget estimé 1000 €/an
Budget CPAS

Mode de financement Subside fédéral (lutte contre la pauvreté infantile) + fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 1000€/an

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail Réunions de concertation entre les partenaires pour développer la coordination locale qui constitue l'objectif de ce projet, avec en perspective les actions suivantes : distribution des brochures "le porte-clés du petit futé " à la rentrée scolaire; organisation des collectes à partir des écoles (jouets/ matériel scolaire/équipements sportifs etc.) et redistribution via le magasin de seconde main du CPAS; suivi et évaluation des actions par le groupe "clés"

Commentaires Actions renouvelables chaque année

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Etre une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3

Maintenir un enseignement de qualité

Action n° 1.3.1.

Poursuivre le maintien d'écoles de village de qualité et de taille humaine

Service

Enseignement

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Le PO - le personnel enseignant - La Fédération Wallonie-Bruxelles - Les Amicales des écoles - Le service des marchés publics
Mille Pattes, Centre culturel, Amis d'André Werpin, Amis du Château féodal, Vive le sport, bibliothèque, Ligue des familles, Réussir à l'école, Espace public numérique,....

Budget estimé

2/ 50 000 €
3/ Coût accueillantes
4/ 0 €
5/ 15 000 € par module

Mode de financement

1/ La commune
2/ Articles budgétaires 721/124-02 - 722/124-02 - 721/124-48 - 722/124-48 - 722/124-06
3/ Participation financière des parents - 5€ par enfant
5/ A prévoir

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

3/ Maximum 3X/an

Indicateur d'avancement

A-programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

1/ **Prendre les dispositions pour un encadrement de qualité** : introduire les dossiers de subventions auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles - en cas de nécessité, introduire une demande auprès du PO pour la prise en charge d'un ou plusieurs emplois à charge communale afin de dédoubler certaines classes surpeuplées.
2/ **Coût minimum pour les parents** : Réception et traitement des commandes des enseignants - Lancer un marché public pour les fournitures - Introduire les demandes de subventions concernant les manuels et logiciels scolaires
3/ **Garderie lors des journées pédagogiques** : état des lieux dans chaque école pour connaître les besoins d'encadrement lors des journées pédagogiques - contacter les éventuels partenaires - organiser l'accueil - informer les parents
4/ **Créer une interaction entre l'école et les parents des classes maternelles. Intégrer les parents dans l'école** : Réaliser un livre de bord de la classe d'accueil et de 1^{re} maternelle et faire voyager ce livre dans les familles chaque week-end. Réaliser un cahier de vie individuel pour la classe de 2^e et 3^e maternelles et le ramener tous les 15 jours dans sa famille.
5/ **Créer un espace de jeux dans la cour de chaque école à partir de 2015** : Réaliser un état des lieux - Actualiser les devis existants - Etudier les possibilités de subsides - Prévoir le budget nécessaire - Aménager les cours de récréation et entretenir le matériel

Commentaires

Sous réserve des possibilités financières

Actions annuelles

2/ Chaque enfant reçoit le matériel nécessaire pour une année scolaire (cahiers, fardes, ...) - Grâce à l'intervention des amicales, l'accès à la piscine est gratuit et le coût des excursions, spectacles, ... est réduit - Grâce aux subsides de la Fédération Wallonie-Bxl, les enfants disposent de manuels scolaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Etre une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3 Maintenir un enseignement de qualité

Action n° 1.3.2	Poursuivre le travail du Conseil communal des enfants	<i>Service</i>	Jeunesse
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Ecoles communales de Wanze, Antheit, Moha, Bas-Oha, Vinalmont ; école libre Saint Martin à Antheit

Budget estimé Budget annuel :
CCE : 2000€ - 8321/124-48

Mode de financement Financement sur fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	--

Plan de travail Mise en place d'une collaboration avec le Creccide Asbl. Formation de l'animatrice, des élèves de 5^e et 6^e années primaires, des instituteurs et des directions d'écoles. Organisation pré-électorale (appel à candidatures, préparation des candidats,...) en collaboration avec les partenaires. Organisation des élections dans chaque école de la commune, tous réseaux confondus, et à l'administration communale. Création du Conseil Communal des Enfants. Prestation de serment des conseillers élus. Elections, à chaque rentrée scolaire, des conseillers de 5^e année primaire en remplacement des conseillers de 6^e année primaire sortants. Réalisation des projets priorités par le Conseil Communal des Enfants.

Commentaires Il s'agit d'une synergie entre les réseaux scolaires. En mars 2013 : 14 membres ont été élus dont 1 conseiller wanzois inscrit dans une école en dehors de l'entité ; 2 conseillers inscrits à l'école libre Saint Martin à Antheit et 11 conseillers inscrits dans les écoles communales wanzois.

Action organisée annuellement

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3 Maintenir un enseignement de qualité

Action n°1.3.3	Assurer l'ouverture de l'école vers le monde	<i>Service</i>	Enseignement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires
Ecoles - Service des marchés publics
Centre culturel - bibliothèque - Wallon à l'école
Espace Public Numérique - Service informatique - Service des marchés publics
Service environnement - ECOTEAM - Guides composteurs - Intradel

Budget estimé
1/ 157€ par enfant de 6A --> pour 2014 : 18.840€
3/ 2500€ par tableau numérique
4/ Achat de poubelles manquantes

Mode de financement
1/ Parents des élèves - Les Amicales des écoles - Les enseignants - la Commune
2/ Prise en charge en partie par les partenaires et les parents d'élèves - Budget ordinaire
3/ Comités scolaires - PO
4/ PO

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	--

Plan de travail

1/ **Classes de dépaysement** : Relancer un marché public prévoyant une infrastructure, des activités pédagogiques et sportives adaptées et de qualité.

2/ **Axe culturel** : Prendre contact avec les différents acteurs afin d'envisager une collaboration avec les écoles et mettre en place différents projets - 1. Visite de la bibliothèque - Animations au sein de l'EPN (recherche documentaire - dangers d'internet) - Ateliers lecture en classe - Prix Versele (présentation des différents ouvrages)... 2. Centre culturel - assister aux spectacles, expositions et ateliers divers - 3. Le Wallon à l'école - Contacter les responsables de l'association afin de promouvoir le wallon à l'école

3/ **Achat et installation de tableaux numériques** : Etat des lieux dans les écoles (volonté des enseignants - matériel déjà disponible) - Adaptation des préparations de leçons des enseignants - Informations aux collègues, aux parents - Initiation des enfants aux nouvelles technologies

4/ **Tri des déchets** : Etat des lieux dans les écoles - Resensibilisation des enfants et du personnel au tri des déchets (classes, TCO, Intradel...) - Aménager des îlots de tri - Aménager un espace clos réservé aux conteneurs - Assurer le suivi tout au long de l'année - Réaliser une compostière - Prévoir un emplacement - Prévoir des poubelles sélectives accessibles dans toute l'école

Commentaires

Actions continues

2/ Voir fiche 2.1.2

3/ Equipement progressif - Elargissement possible à l'achat de tablettes

4/ Améliorer le cachet de l'école (poubelles cachées) - Utiliser le terreau pour fertiliser le sol issu du potager (actions complémentaires)

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3 Maintenir un enseignement de qualité

Action n°1.3.4	Assurer des repas sains et de qualité	<i>Service</i>	Enseignement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Directions des écoles - Service des marchés publics
TCO et PSE - SPW

Budget estimé
1/ 80000€ par an
2a/ 10 000€

Mode de financement
1/ Repas payés par les parents
2a/ Subsidés reçus par le SPW (100%)

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

1/ **Repas sains** : Poursuivre une restauration de qualité, proposer des repas équilibrés préparés selon les recommandations du Plan Nutrition Santé et confectionnés avec des produits sains issus de filières de qualité différenciée dont le BIO (diminution de la fréquence des produits de friture - menu végétarien 1x par semaine) - Favoriser la diversité alimentaire des produits (goûts et saveurs - légumes oubliés) - Favoriser l'utilisation des denrées issues du commerce équitable - Veiller à sélectionner des produits de saison afin de diminuer l'impact sur l'environnement

2/ **Collations saines** :

a/ Poursuivre la distribution de fruits de saison pour tous les enfants de maternel et de primaire une fois par semaine - Introduire la demande d'intervention auprès du SPW

b/ Récolter les fruits et/ou les légumes du potager de l'école - Amener des fruits et / ou des légumes de la famille à l'école - Sensibiliser aux collations saines par une diététicienne (TCO + PSE) - Préparer et déguster les recettes. - Cette action est complémentaire à l'organisation et l'aménagement d'un potager à l'école. (voir fiche 1.3.5)

Commentaires Actions continues

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Être une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3 Maintenir un enseignement de qualité

Action n° 1.3.5

Mettre en place le projet d'établissement dans chaque implantation

Service

Enseignement

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

* Bas-Oha : Journalistes de la presse écrite, maître spécial d'informatique, opération "Ouvrir mon quotidien". Personnes ressources (animateurs, ASBL HUMUS, ...). Conseil consultatif des aînés + Grands-parents de l'école ou personnes pensionnées. Centre culturel de Wanze.

Budget estimé

* Bas-Oha : 1 animation de 2 heures = 75€ (6 animations total: 450€) clôture: 130€ pour un rouleau de 1,5 X 25m bordure en béton: 3€/ bordure piquets: 15€/piquet outils pour les enfants: set d'outils de jardinage 18€/set graines et/ou plants: 3€/ sachet de semences 1,50€ /plant terreau: 6€ par sac de 50 litres. Pour les échanges 5-8: 50€ par classe pour l'achat de petit matériel pour réaliser les activités (total de 150€ pour les 3 classes).

Mode de financement

* Bas-Oha : Les enseignantes du cycle 10-12 pourraient vendre le journal pour une somme modique. Budget communal pour l'achat de clôture, de bordures, de piquets et d'outils pour les enfants. Budget de l'école pour l'achat de graines, de plants et de terreau. Budget du Comité scolaire pour les animations

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

* Bas-Oha : Achats de graines et/ou de plants à prévoir chaque année, via la participation des parents aux frais scolaires.

Indicateur d'avancement

A programmer

Indice de santé



Plan de travail

* **Ecole communale de Bas-Oha :**
Favoriser la relation école / famille à l'école de Bas-Oha - Créer une interaction entre l'école et les parents des classes de 5^e et 6^e primaires, via l'élaboration d'un journal de l'école : Analyse de la presse écrite et d'un journal. Réalisation des différents articles, de la une, ... par les élèves de 5^e et 6^e primaires. Mise en page et encodage à l'aide du programme informatique. Diffusion du journal de l'école.
Réhabiliter le potager et l'aménager pour pouvoir planter et semer afin de récolter des fruits et des légumes: Défricher le potager existant. Estimation du budget pour réhabiliter la clôture et placer les bordures, par le service des travaux. Réaménager le potager (clôturer, mettre des bordures, bêcher, ...). Semer, planter, entretenir et récolter.
Favoriser le passage entre l'enseignement maternel et primaire en créant des échanges entre enfants de 5 ans à 8 ans: Activités basées sur 3 années scolaires afin de réaliser une tournante (Choix des thèmes d'activités: La 1^{re} année scolaire: éveil scientifique; la 2^e année scolaire: éveil géographique; la 3^e année scolaire: matière à déterminer). Réaliser les échanges 5/8 le vendredi après-midi (à raison de toutes les 6 semaines) et proposer les activités aux enfants selon le thème choisi. Réaliser une exposition interactive la semaine des jours blancs, fin juin, en invitant les parents du cycle 5/8 et toutes les autres classes de l'école.

* **Ecole communale de Moha/Huccorgne :**
 Projet d'établissement en cours d'actualisation

* **Ecole communale de Vinalmont :**
 Projet d'établissement en cours d'actualisation

* **Ecole communale de Wanze-centre :**
 Projet d'établissement en cours d'actualisation

* **Espace scolaire Jean Bourgeois à Antheit :**
 Projet d'établissement en cours d'actualisation

Commentaires

Actions continues

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 : Etre une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.3 : Maintenir un enseignement de qualité

Action n° 1.3.6	Réaliser des travaux dans le cadre du PPT 2014 à l'école de Bas-Oha afin de remplacer le module préfabriqué, agrandir le préau et réfectionner la cour	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires : Service enseignement - Service des Travaux

Budget estimé
Auteur de projet : 11,796,69 €
Travaux : 147,458,59 €

Mode de financement
Subside estimé dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux 2014 : 140.144,64 €
Emprunt : 19.080,64 €

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

- 1/ Rédaction d'un cahier spécial des charges afin de désigner un bureau d'études
- 2/ Désignation d'un auteur de projet
- 3/ Envoi du dossier d'attribution pour le 15 novembre 2014 au pouvoir subsidiant
- 4/ Si le dossier est accepté, commencement des travaux au printemps 2015

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Enseignement - Accueil - Petite enfance - Jeunesse

Objectif stratégique 1 Etre une commune qui assure le développement des enfants

Objectif opérationnel 1.4 Donner à nos jeunes la possibilité de devenir des adultes responsables

Action n° 1.4.1	Renforcer l'action de l'asbl Maisons des jeunes en soutenant sa reconnaissance en catégorie supérieure	<i>Service</i>	ASBL Maisons des Jeunes de Wanze
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

Budget estimé Pour l'année 2013, le montant du subside emploi pour un dispositif particulier décentralisation (DP) est le même que pour le permanent (à diviser en 2 car mi-temps). Soit 46587,1€ / 2 = 23293,55€. Simulation pour l'engagement d'un travailleur à l'échelon 4.2 sans ancienneté : 22870€ (estimation sur base des données connues en novembre 2013).

Par ailleurs, pour un DP il y a un subside de fonctionnement supplémentaire de +/- 3205€.

Mode de financement FWB

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Aucun

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

L'ASBL Maisons des Jeunes de Wanze occupe actuellement 2 travailleurs qui oeuvrent sur 7 projets différents d'où découlent de nombreuses activités avec les jeunes de 12 à 26 ans. Afin de faire évoluer le Centre, des moyens humains supplémentaires sont nécessaires.

C'est pour cela qu'une demande de dispositif particulier de décentralisation a été introduite, à 3 reprises, auprès de la FWB. En effet, en cas d'acceptation, le dispositif de décentralisation permettrait d'obtenir un subside "emploi" pour l'engagement d'un travailleur à mi-temps. Actuellement, le dossier, accepté sur la forme et le fond, n'est pas subsidié par faute de budgets disponibles pour le secteur des Maisons des Jeunes. L'ASBL attend une réponse de la Ministre, concernant la dernière demande, pour le mois de décembre 2013.

En outre, il est également possible d'introduire une demande de montée de catégorie MJ3 --> MJ2. En cas d'acceptation, l'ASBL bénéficierait d'un subside de fonctionnement supplémentaire mais pas de subvention "emploi". La demande de dispositif particulier reste plus intéressante financièrement.

Cependant, les demandes de montée de catégorie et de dispositifs particuliers sont limitées sur la période d'un même plan quadriennal d'actions. Il faudra voir avec l'Inspection s'il est encore possible de faire une demande supplémentaire dans le cas où le dispositif de décentralisation serait accepté lors du plan d'action 2014-2017.

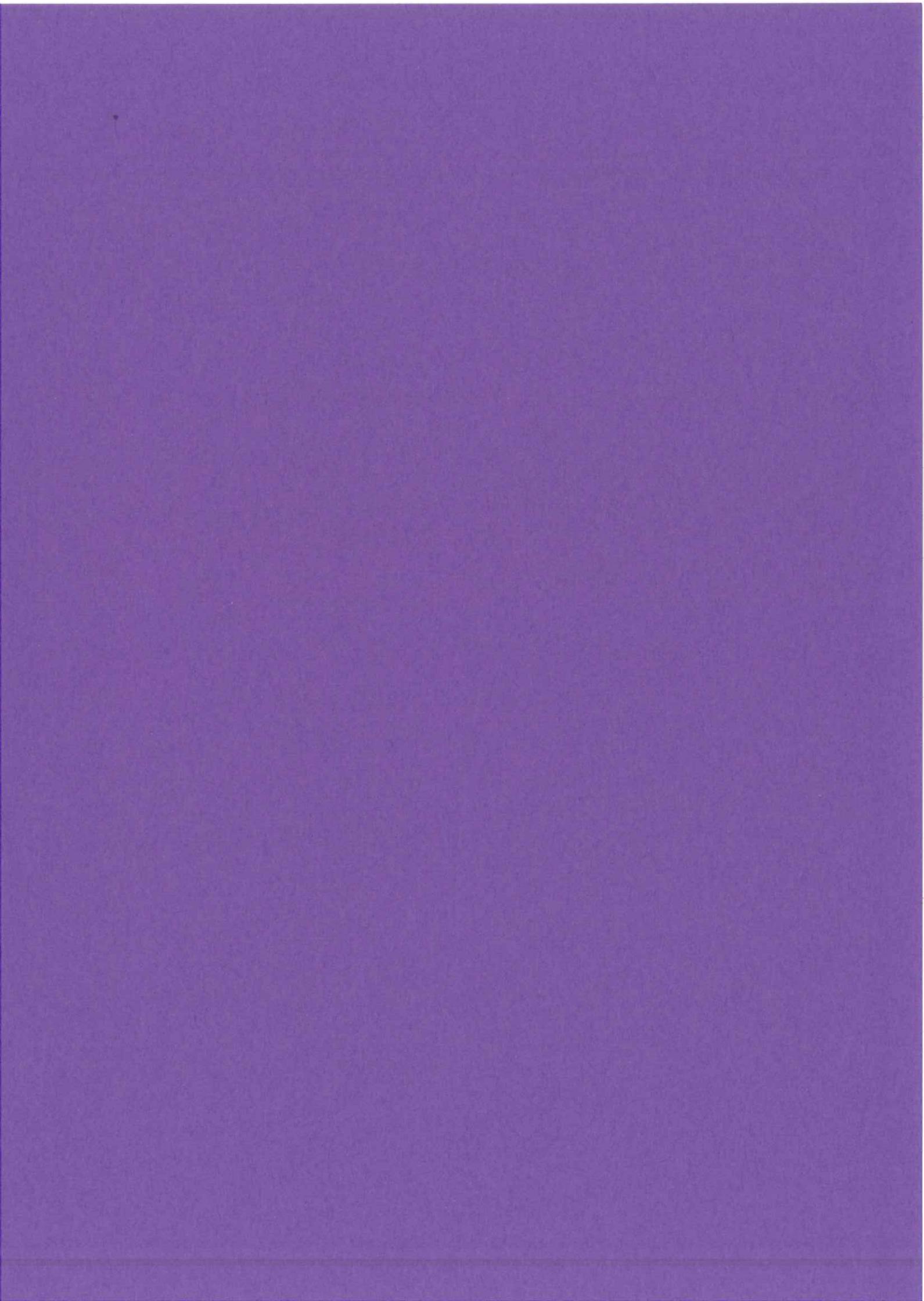
Commentaires

Les moyens alloués par la FWB aux Centres et Maisons des Jeunes sont particulièrement faibles à l'heure actuelle. La situation évolue lentement grâce à la pression des associations de terrain et fédérations qui interrogent régulièrement la Ministre. L'ASBL est donc à l'écoute de tout subventionnement alternatif afin de pouvoir augmenter le volume de l'équipe.

Domaine d'action

Bien-être

Culture – Sport - Mémoire



FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 **Être une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux.**

Objectif opérationnel 2.1 Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n°2.1.1	Redonner le goût de la lecture via une meilleure communication du réseau de lecture publique et en créant diverses animations intergénérationnelles	<i>Service</i>	Bibliothèque
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	30-06-2014

Partenaires Les endroits publics tels que les maisons de jeunes, le Centre culturel, le CPAS, l'Administration communale, la MCAE, la bibliothèque, les maisons de retraite, la résidence-services,...

Budget estimé 500 € pour la création des boîtes

Mode de financement Budget ordinaire bibliothèque

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	--

Plan de travail * **Création de boîtes à livres** : Il s'agit de concevoir un nombre de boîtes à déposer dans les endroits publics où les utilisateurs auront l'occasion de déposer des livres et d'en reprendre d'autres.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 : Etre une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.1 : Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n° 2.1.2	Mener une politique d'animation cohérente	<i>Service</i>	Bibliothèque
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires
 1/ Les écoles de la commune
 2/ Les écoles communales de Wanze, le service communal de l'enseignement

Budget estimé : 2/ 1500€

Mode de financement
 1/ Budget ordinaire de la bibliothèque
 2/ La somme pour l'acquisition des livres est prévue annuellement au budget ordinaire de l'enseignement.

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement : En cours Indice de suivi

Plan de travail
 1/ Familiariser les enfants de l'enseignement primaire avec les livres et les pratiques de lecture en organisant des visites-découvertes de la bibliothèque basées sur le jeu : Les classes sont reçues par une bibliothécaire-animatrice qui leur fait découvrir le fonctionnement de la bibliothèque lors d'une séance de jeux (énigmes, jeu de piste,...).
 2/ Organiser le prix Bernard Versele : Une bibliothécaire se rend dans toutes les classes des écoles communales à 3 reprises. Une première fois pour présenter/lire les livres sélectionnés, quelques semaines plus tard pour recueillir les votes des enfants, une dernière fois pour débattre avec eux des livres lauréats.

Commentaires : Dès septembre 2013

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.1 Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n° 2.1.3

Mettre en place un système permettant aux étudiants de réaliser leur travail de fin d'études grâce aux ouvrages fournis par la bibliothèque

Service

Bibliothèque

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Budget estimé

Mode de financement

budget ordinaire pour les acquisitions

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement

En cours

Indice de santé

Plan de travail

Il s'agit de mettre au point une procédure permettant aux étudiants de choisir les livres nécessaires à la réalisation de leur TFE en leur donnant accès à une base de données répertoriant tous les livres édités en langue française. Les livres sélectionnés sont acquis par la bibliothèque et mis à la disposition des étudiants pendant une période plus longue.

Commentaires

Dès septembre 2013

L'objectif est de favoriser l'accès au document sous toutes ses formes et l'accès à l'EPN

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 : Etre une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.1 : Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n° 2.1.4

Développer les services de la salle de lecture

Service

Bibliothèque

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Budget estimé

Mode de financement

budget ordinaire des acquisitions et des frais de fonctionnement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement

En cours

Indice de santé

Plan de travail

Valoriser les recherches dans les périodiques présents à la bibliothèque, effectuer des recherches comparatives dans les ouvrages de référence et les informations trouvées sur le web, valoriser les recherches sur le site PressBanking (presse belge), constituer des dossiers thématiques à l'usage du Centre culturel ou d'asbl diverses.

Commentaires

Dès septembre 2013

L'objectif est de favoriser l'accès au document sous toutes ses formes et l'accès à l'EPN

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.1 Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n°2.1.5

Créer un club informatique des aînés au sein de l'EPN

Service

Espace Public Numérique

Agent traitant

Échéance

30-06-2014

Partenaires

service social communal, Conseil consultatif des aînés, CHIP (club informatique d'Antheit)

Budget estimé

Mode de financement

budget ordinaire EPN

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement

A programmer

Indice de santé

Plan de travail

Les membres du CCA pourraient se réunir deux fois par mois en matinée afin de partager leurs expériences en matière d'utilisation des TIC. Des membres du CHIP ainsi que l'animatrice de l'EPN les aideraient à résoudre les éventuels problèmes rencontrés.

Commentaires

Indice de santé "orange" car nous ne connaissons pas encore la réponse du CHIP. Le CCA doit être, lui aussi, consulté.
L'objectif est de permettre aux usagers d'accéder à des formations en informatique

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2	Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux		
Objectif opérationnel 2.1	Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle		
Action n° 2.1.6	Créer des espaces d'exposition dédiés notamment aux artistes locaux	<i>Service</i>	Centre culturel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	Printemps 2018
Partenaires	Commune - Province de Liège - Commission « arts plastiques » du Conseil culturel - Bibliothèque - Artiste Olivier BOVY - Région wallonne (Commission des Arts) - Associations et artistes locaux		
Budget estimé	1/ 5.000 euros 2/ 15.000 euros 5/ 3.000 euros 6/ 1.000 euros 7/ 750 euros		
Mode de financement	1/ Extraordinaire Commune 2014 / Demande de subside d'équipement FWB 2/ Equipement et mobilier – budget extraordinaire Commune 2013 : 5.000 euros Travaux liaison avec salle Catoul – budget extraordinaire Commune 2014 : 10.000 euros 3/ Centre culturel (subsidés ordinaires) - Région wallonne - Province de Liège - bibliothèque communale 4/ Centre culturel (bibliothèque) 5/ Région Wallonne : 2.250 euros / Centre culturel : 750 euros (subsidés ordinaires) 6/ Centre culturel : 750 euros (subsidés ordinaires), Province de Liège : 250 euros 7/ Centre culturel : 750 euros (subsidés ordinaires)		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	1/ inclus : énergie dans les frais de fonctionnement du bâtiment / non inclus : réparations et rafraîchissements des supports (1.000 euros par an) 2/ inclus : énergie dans les frais de fonctionnement du bâtiment 6/ 1.500 euros tous les deux ans		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	1/ Aménager une salle d'expositions dans le bâtiment Place Faniel : 2013 : Enlèvement de la cloison vitrée / premières modifications électriques / 2014 plafond technique (éclairage) / pose d'un revêtement de sol / pose de cloison-support devant vitres arrières / peintures 2/ Aménager et ouvrir la salle polyvalente attenante à la salle Catoul (ex-salle du Conseil) : pour des expositions, réunions et activités associatives, accueils divers, accueils avant et après spectacles... Achat de furniture et mobilier (2013) et stockage (réalisé) Démarrage travaux dès la fin d'occupation par la pharmacie Pirenne (été 2014) Objectif : ouverture de la salle en automne 2014 3/ Etablir une programmation diversifiée d'artistes locaux présentant des disciplines variées : Dès ouverture des salles d'exposition (2014) 4/ Investir de façon temporaire certains murs et couloirs du nouveau Centre administratif : 2013 : Exposition "Passeurs de Frontières" (3 lieux : Commune/Biblio/Centre culturel) dans le cadre de la Fureur de lire - 2014 : Exposition des dessins de presse de Jacques Sondron 5/ Installer une présence artistique dans certains espaces publics (#1 PLACE FANIEL) : Installation octobre 2013 / Vernissage le samedi 12 octobre lors du 25 ^e anniversaire du CCW 6/ Poursuivre et développer l'organisation biennale du Parcours d'Artistes Wanzois : Printemps 2014 / 2016 / 2018 7/ Exposer et programmer régulièrement les artistes locaux issus du Centre d'Expression et de Créativité "Le Grain d'Art"		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.1 Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle

Action n° 2.1.7	Augmenter la visibilité des manifestations du Centre culturel à prix accessibles	<i>Service</i>	Centre culturel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Associations locales (CFM...) - artistes locaux - personnes ressources locales et habitants - CPAS - Asbl Article 27

Budget estimé A déterminer selon l'évolution des actions, supports et moyens de mobilité
4/ 500 euros annuellement (différentiel remboursement des chèques)

Mode de financement
1/ Centre culturel
2/ Centre culturel
3/ A déterminer
4/ A déterminer

Prévision annuelle des frais de fonctionnement
1/ A déterminer
2/ A déterminer
3/ A déterminer

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé *Indice de santé* 

Plan de travail
1/ **Proposer régulièrement des manifestations culturelles et artistiques en partenariat local dans les villages et les quartiers, dans des lieux inhabituels permettant une plus grande visibilité :**
Saison 2013-2014 : actions décentralisées (Bal Folk à Moha, 9 ateliers éphémères dans les villages), spectacle itinérant à Antheit « Les petites Vacances de Ph. Vauchel (10 & 11 mai 2014) / Saison 2014-2015 : actions en itinérance (type de mobilité à déterminer)
2/ **Présence et permanences lors du marché hebdomadaire**
3/ **Instaurer et distribuer des chèques "Culture pour tous" :** Collaborations existantes via le Jardin collectif 127 Terre
4/ **Poursuivre les partenariats avec l'asbl Article 27 et organiser un accompagnement particulier :**
2013 : Nouvelle convention CCW avec Article 27 - 2014 : concertation avec CPAS pour renforcer les actions et l'utilisation des chèques achetés par le CPAS – Relancer les liens entre Jardin Collectif 127 Terre, l'atelier Cuisine du CPAS et la confection des repas pour l'accueil des artistes (programmation de diffusion)

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2	Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux		
Objectif opérationnel 2.1	Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle		
Action n° 2.1.8	Assurer la pérennité des ateliers créatifs dans des locaux adaptés, en soutenant la demande de reconnaissance	<i>Service</i>	Centre culturel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Commune - MJW - Harmonie Concorde Saint-Martin - CFMoha - CLDR (pour le RERS) - Ethias-ACC		
Budget estimé	1/ 10.000 euros 2/ voir budget du CEC 3/ 5.000 euros 4/ 2.500 euros 5/ 11.000 euros		
Mode de financement	1/ Commune : 3.000 euros (2015) / Centre culturel : 5.000 euros / MJW : 2.000 euros 2/ Centre culturel : subside ordinaire / Leader : 2014-fiches formations 3/ Commune : 3.000 euros-budget extraordinaire 2014 / Centre culturel : 2.000 euros 4/ Ethias-ACC : 1.500 euros / Centre culturel : 1.000 euros 5/ CCW 5.750 euros / Commune 3.000 euros (ordinaire 2014) / Harmonie 1.500 euros / MJW 750 euros (Compagnie du Verre)		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	1/ Budget estimé à intégrer dans le budget annuel du CEC (80.000 euros) 5/ Frais annuels similaires – liés au prix de l'énergie		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	1/ Décloisonner les ateliers vers un projet global : 2014 : reprise de la gestion du site des Grandes Ruelles par le CC / développement du secteur musical par de nouveaux projets intégrant l'Harmonie, la MJW etc. / Début des réaménagements du site - 2015 : Poursuite des aménagements / Ecriture et réalisation d'un projet pédagogique partagé / 2016 : négociation régionale sur une coopération régionale et coordinateur du secteur CEC 2/ Diversifier l'offre collaborative et la participation : 2013 : lancement des « ateliers éphémères » (sur des thématiques spécifiques à destination des adultes, dans des lieux particuliers) / 2014 - 2018 : intensification avec le Château Féodal de Moha (formations -> fin 2014) et en lien avec la création d'un RERS - Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (animé par la CLDR) 3/ Adaptation des locaux aux Grandes Ruelles : 2014 : aménagements intérieurs (démontage des cloisons, rafraîchissements, sanitaires...) aménagements extérieurs – signalisation, accès / 2015 : équipement local arts de la scène, bureaux et locaux communs 4/ Projet créatif d'aménagement des cour et jardin aux Grandes Ruelles : 2013 : Etude et réalisation du cahier des charges / Mise en chantier janvier-avril 2014 / inauguration juin 2014 5/ Reprise de la gestion du site des Grandes Ruelles : 2013 Convention entre Commune et CCW / 2014 - Reprise de la gestion et réaffectation des locaux - aménagements spécifiques intérieurs / 2015 projet d'intégration associative dans le quartier		
Commentaires	2/ L'augmentation de l'offre et de la participation vise plus à diversifier les publics et à croiser les champs de la créativité avec celui de l'éducation permanente (formation et citoyenneté) qu'à pousser le CEC dans une logique de croissance.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2	Etre une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux		
Objectif opérationnel 2.1	Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle		
Action n° 2.1.9	Soutenir l'action du CPAS en vue de promouvoir la participation sociale, culturelle et sportive de tout un chacun/e	Service	CPAS : Service social/IDESS/AES
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Centre culturel/ ASBL Art 27/ ASBL "Vive le sport"		
Budget estimé	20850€ /an (montant global déjà prévu au budget 2013 et adapté annuellement)		
Mode de financement	Subsides du Fédéral s'élevant à 13550 (montant inscrit au budget 2013) Budget CPAS		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Crédits déjà inclus dans le budget 2013 et revus annuellement		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	Activités mises en place à la demande des usagers et/ou conçues en concertation avec les partenaires		
Commentaires	Actions renouvelables chaque année		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.1	Soutenir le Centre Sportif Local "Vive le sport" dans ses missions liées à son subventionnement par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment le développement de l'activité sportive pour toutes et tous sans discrimination	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires CSL Vive le sport

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Envisager la possibilité de prévoir une indexation automatique du subside annuel de fonctionnement accordé au CSL

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	

Plan de travail Le plan de développement est proposé par le CA de VLS et soumis à l'approbation des centres du conseil du sport (ADEPS) qui en valident la mise en œuvre conformément au décret de subventionnement des CSL et CSLI

Commentaires

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.2	Accueillir et permettre le développement de l'Académie des sports, de manière à permettre la découverte d'activités sportives à prix accessibles par les enfants	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires CSL Vive le sport

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Cette collaboration génère des recettes à l'ASBL VLS et à l'AC (locations, prêt de matériel sportif)

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail L'ASBL VLS réserve des salles de sport et la piscine au service des sports communal. La Province de Liège établit un partenariat avec VLS et les clubs sportifs locaux pour proposer un panel de disciplines sportives aux enfants. Les activités ont lieu entre 16h et 17h30. Elles sont organisées en 3 cycles de 8 séances. L'inscription est de 30 €.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 : Etre une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 : Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.3	Développer et soutenir l'organisation d'activités sportives à prix accessibles telles "Je cours pour ma forme", la natation, le vélo, la course à allure libre...	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : CSL Vive le sport

Budget estimé :

Mode de financement : Organisations internes à VLS "self-supporting"

Prévision annuelle des frais de fonctionnement :

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail : Le CSL VLS doit se conformer au décret et à l'arrêté de la Fédération Wallonie Bruxelles pour obtenir un subventionnement de 90 et 75 % de ses 2 animateurs sportifs (1,5 ETP). Nous devons établir un programme sportif visant le développement d'activités sportives pour tous sans discrimination ainsi que des périodes d'accessibilité aux infrastructures librement consentie à l'usage de la population. Pour répondre à ces prescriptions et aux objectifs de tarifications accessibles, VLS organisera et/ou participera à différentes activités telles "Je cours pour ma forme", natation, vélo, course à allure libre, etc.

Commentaires :

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.4	Créer un parcours VITA (PCDR)	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires

- ° Service Environnement - conseillère en mobilité
- ° SPW DGO1
- ° Propriétaires
- ° Sociétés de marche (Les Longs Pieds d'Antheit, ADEPS, ...)
- ° Ecole de Bas-Oha
- ° Chasseurs
- ° SPW DGO4-cellule RAVeL
- ° Maison du Tourisme
- ° Club Nautique
- ° Hôtel restaurant Le Champerdrix
- ° Membres de la CLDR "Wanze 2030"

Budget estimé

- * Achat matériel (20 ateliers + panneaux indicateurs), balisage et aire de repos : 35.000€
- * Placement du matériel par les ouvriers communaux

Mode de financement

- ° Subsidés infrasports (60%) : 21.000€
- ° Budget communal (40%) : 14.000€

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Entretien du parcours par les ouvriers communaux en place et l'asbl Vive le sport

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

Il s'agit de créer un centre sportif dans la nature grâce à des exercices très variés pour acquérir force, souplesse et endurance et où chacun peut se rendre à l'heure qui lui convient pour s'entraîner suivant ses capacités et son rythme.

Le Parcours VITA comportera deux niveaux de difficulté : un tronçon "light" (aller-retour de 7kms) pour un usage facile (groupes scolaires et extrascolaires, personnes à mobilité difficile) et un tronçon "corsé" (boucle de 9,5kms) empruntant le versant boisé pour un usage plus sportif (entraînement cardio,..).

- Parcours "light" : départ au niveau du parking des terrains de football de Bas-Oha pour rejoindre le RAVeL (à côté du camping) – RAVeL jusqu'au hameau de Java et retour.
- Parcours "corsé" : départ au niveau du parking des terrains de football de Bas-Oha pour rejoindre le RAVeL (à côté du camping) – RAVeL jusqu'au hameau de Java puis prendre la rue Fond du Ry – traverser le bois vers la rue Bois le Prêtre – rue Norbert Graindorge – traverser le bois de Sart Gérin vers le hameau de Java et rejoindre le RAVeL.

Etapas de réalisation:

1. Mise en place d'un groupe de travail "Parcours VITA"
2. Accord du SPW pour équipement à côté du RAVeL et aire de repos et parking
3. Accord du club de football pour usage des parkings
4. Contact avec le club de yachting pour passage aux abords des installations
5. Achat de matériel
6. Placement du matériel
7. Promotion du Parcours VITA
8. Entretien du Parcours VITA

Commentaires L'objectif est de développer l'offre d'infrastructures sportives

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.5	Créer un groupe de travail et mener une étude liée à l'implantation d'une piste d'athlétisme	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires Environnement - Marchés publics

Budget estimé

Mode de financement AC et Infrasports

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

- 1/ Créer un groupe de travail et mener une étude
- 2/ Budgétiser par désignation d'un bureau d'étude
- 3/ Prévoir les crédits - CSC - etc...
- 4/ Etudier la possibilité d'aménager une aire de jeux et de sport pour enfants et de détente-actif pour les aînés à proximité en vue de créer des espaces de loisirs actifs intergénérationnels + lien avec parcours VITA

Commentaires

L'objectif est de développer l'offre d'infrastructures sportives. Il s'agit de répondre au mieux aux objectifs de la construction d'une piste et de veiller à sa rentabilité occupationnelle et économique en termes de frais de fonctionnement.

1^{re} estimation : 800.000€ pour la piste

Ouvrier pour entretien : soit engagement supplémentaire soit en interne avec réorganisation du service

Frais d'étude à prévoir si prioritaire

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.6	Favoriser le sport de rue par l'amélioration ou l'ajout d'aires de jeux	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Marchés publics - Population

Budget estimé
1/ 30 000€
2/ 50 000€
3/ 20 000€

Mode de financement 25% AC - 75% Infraspports

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 1 ouvrier PTP payé par VLS actuellement

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

1/ Remplacement du revêtement de l'aire de sport couverte d'Antheit (2014) : CSC-Infraspports-Attribution - Le remplacement du revêtement de l'aire de jeux extérieure se fera ultérieurement (2015)

2/ Rénover et moderniser l'aire de jeux et d'accueil au hall des sports (2015) : Dossier à introduire en 2014 à Infraspports.

3/ Etudier l'opportunité d'installer une nouvelle aire de jeux au Taillis à Moha (2014) : CSC - Dossier Infraspports - Attribution

Commentaires

1/ Cet investissement est très URGENT et prioritaire.

2/ Le site est vraiment fort dégradé.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise à l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.2 Devenir un pôle sportif dédié à tous

Action n° 2.2.7	Favoriser un encadrement de qualité par l'organisation de formations destinées aux éducateurs	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires VLS

Budget estimé 1/ 1000 € à charge de VLS pour adaptation du site

Mode de financement
1/ Financement par VLS
2/ Financement actuel par VLS et service des sports provincial

Prévision annuelle des frais de fonctionnement
1/ 1000 € à charge de VLS
2/ 5000€

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

1/ Inventorier et relayer auprès des publics cibles les initiatives prises ou existantes en matière de formations sportives : apatation du site internet de VLS

2/ Poursuivre l'organisation de la formation d'aide-animateur multisports initiée par VLS : La formation d'aides animateurs multisports est organisée chaque année depuis 6 ans. Cette formation en 5 semaines se déroule en deux ans. De 15 à 20 jeunes âgés de 16 à 18 ans la suivent chaque année. A l'issue de celle-ci ils obtiennent un certificat de participation. Ils sont capables d'assister un animateur, organiser des jeux de base dans différentes disciplines, déplacer les enfants en sécurité, assurer leur autorité, procurer des soins de base en cas de blessure. A l'issue de cette formation, le CSL VLS, incite ces jeunes à poursuivre des formations plus spécifiques organisées par les fédérations et l'ADEPS.

Commentaires Cursus ADEPS, Fédérations sportives, AES, AISF,...

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.3 Créer, perpétuer et transmettre une mémoire collective wanzoise

Action n°2.3.1	Créer une Maison de la mémoire	<i>Service</i>	Bibliothèque - Centre culturel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1 ^{re} phase 2014 2 ^e phase 2015

Partenaires Service environnement - CLDR - CCAW

Budget estimé
Phase 1: 0€
Phase 2: mise à disposition d'un local

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer **Indice de santé** 

Plan de travail

CONTEXTE
Il s'agit de la fiche 47 du PCDR en son lot 1.
La Maison de la Mémoire est un centre de ressources sur le patrimoine local dont le but est de conserver et gérer des données au sein d'une base de connaissances informatique (un important recueil de textes et images sur le patrimoine local se constitue progressivement), mais également de diffuser et transmettre des connaissances par le biais d'animations (expositions, éditions...).

La Maison de la Mémoire a le projet de mieux comprendre notre culture afin de se projeter dans le futur. Elle doit s'envisager comme un lieu d'accueil vivant, comme un espace communautaire

PLANNING

- > Constitution d'un groupe projet 2014
- > Contacts avec d'autres maisons de la mémoire: 2014
- > Mise en place d'une première action: 2014
- > Alimenter le site WIKIHUY en collaboration avec les personnes ressources wanzaises: 2014
- > Choix d'un local: 2015

Commentaires Définir le porteur de projet

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Être une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.4 Créer et faire vivre des lieux de rencontre et de service conviviaux et accessibles à tous

Action n°2.4.1	Créer une Maison rurale à Bas-oha et aménager ses abords	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires Service environnement - CLDR - CCAW - ADL - école de Bas-Oha - riverains - comité scolaire - SWL - maison des jeunes

Budget estimé
Partie 1: plaine et jeux: 839.850€
Partie 2: maison rurale: 400.000€
Partie 3: espaces rue Fond du Ry: 175.500€

Mode de financement
Partie 1: subvention développement rural: 383.880€ - subvention infrasports: 187.500€ - part communale : 268.020€
Partie 2: subvention développement rural: 200.000€ - part communale: 200.000€
Partie 3: subvention développement rural: 539.055€ - part communale: 539.055€

Prévision annuelle des frais de fonctionnement
Partie 1: 31.200€
Partie 2: comme une salle communale
Partie 3: 28.200€

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
Il s'agit de la fiche 42 du PCDR en son lot 1.
le projet consiste en la construction d'un bâtiment à usage polyvalent type « Maison rurale » pouvant rassembler : locaux de réunion des associations, du comité de quartier, de la Maison des Jeunes, lieu événementiel, lieu de loisirs, éventuellement halte-garderie avec une dizaine d'emplacements de parking. On prévoit d'intégrer à la Maison Rurale une surface pouvant être attribuée à un magasin de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, dépôt produits locaux,...) ou à un point multi-services (point presse, point poste, self banking, dépôt achat internet, accès internet,...) ou un mixte des deux. En extérieur, l'aménagement de la plaine et de l'ensemble des terrains de la SWL en espaces de rencontre, de repos et de sport de rue.

PLANNING de la partie 1
> Contacts avec les intervenants du site: 2015
> Désignation d'un auteur de projet pour étude partie 1: 2015
> Permis d'urbanisme: 2015
> Aménagement des abords: 2016

Commentaires
La ventilation des subventions est théorique car nouvelle circulaire non encore interprétée.
Les parties 2 et 3 sont inscrites à titre indicatif mais ne sont pas reprises dans le planning du PST actuel.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Culture - Sport - Mémoire

Objectif stratégique 2 Etre une commune qui vise l'épanouissement individuel, l'intégration dans la société et le renforcement des liens sociaux

Objectif opérationnel 2.4 Créer et faire vivre des lieux de rencontre et de service conviviaux et accessibles à tous

Action n°2.4.2	Aménager un espace récréatif sur la place de pétanque à Huccorgne	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires Service environnement - CLDR - CCAW - ADL - riverains - comité scolaire - Maisons des jeunes

Budget estimé 106.910 €

Mode de financement Subvention développement rural: 63.928€ - subvention infrasports: 21.600€ - part communale : 21.382€

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 5.000 €

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* ■ ■ ■

Plan de travail

CONTEXTE
 Il s'agit de la fiche 43 du PCDR en son lot 1.
 Le projet consiste en l'aménagement de l'espace public par le remplacement total du revêtement de sol en y incorporant la voirie, ce qui permettrait de particulariser le site, d'attirer l'attention des automobilistes et de ralentir la vitesse ainsi que la sécurisation à partir du virage de la route de l'Etat (RN652) au droit de la traversée du RAVeL. L'espace pétanque sera conservé et le monument mis en valeur. L'éclairage serait revu, la place du village et le carrefour seraient restructurés.

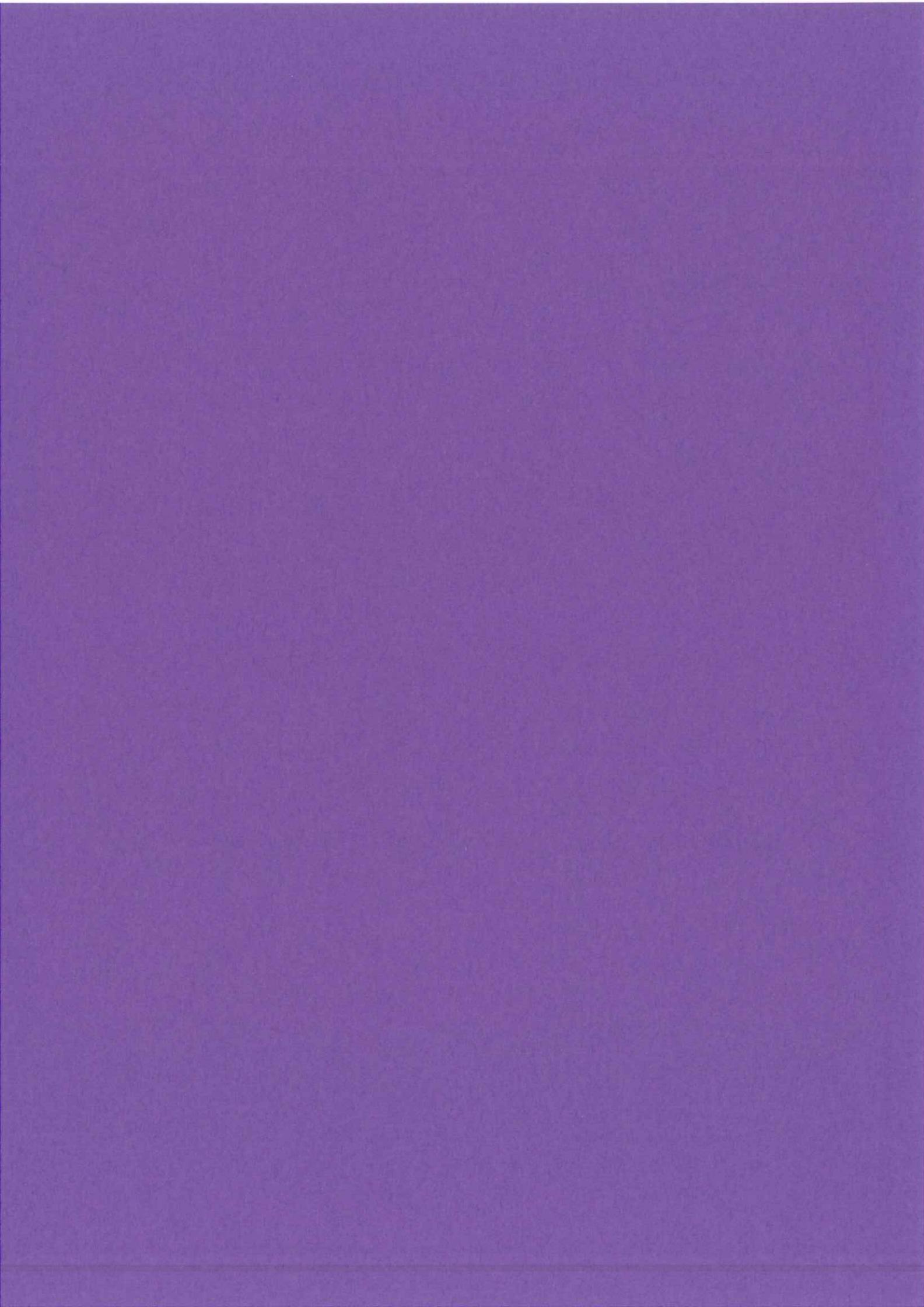
PLANNING
 > Contacts avec les intervenants du site: 2015
 > Désignation d'un auteur de projet pour étude: 2015
 > Permis d'urbanisme: 2015
 > Construction des abords: 2016

Commentaires La ventilation des subventions est théorique car nouvelle circulaire non encore interprétée.

Domaine d'action

Sécurité d'existence

**Affaires sociales - 3^e âge - Cohésion sociale – Logement -
Sécurité des personnes - Santé**



FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 **Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun**

Objectif opérationnel 3.1 Renforcer les services aux citoyens et les services d'aide à domicile

<i>Action n° 3.1.1</i>	Etudier la possibilité de renforcer et soutenir les services d'aide à domicile à prix accessibles	<i>Service</i>	Social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires CCAW "Commission santé" - Etudiante ULg - CPAS

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé *Indice de santé* 

Plan de travail

1. Une étude est entamée par une étudiante (Université de Liège) ayant comme thème: "Les représentations des personnes de plus de 65 ans à Wanze: un frein à l'utilisation des services d'aide à domicile" -> Septembre 2014.
2. Le cheminement de cette enquête sera communiqué directement aux services par l'intermédiaire du CCAW-"Commission santé". Le CPAS est associé à ce travail.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.1 Renforcer les services aux citoyens et les services d'aide à domicile

<i>Action n° 3.1.2</i>	Lutter contre le surendettement en soutenant l'investissement du CPAS dans l'organisation d'un service supralocal de médiation de dettes	<i>Service</i>	CPAS
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires 6 CPAS associés dans le cadre de l'association chap. 12 "AAM"

Budget estimé 30250 € /an, dont 22742 € déjà repris au budget 2013

Mode de financement Subside fédéral s'élevant en 2013 à 28.131€ /an et dont l'octroi est subordonné à l'organisation (en interne ou par convention) d'un service de médiation de dettes desservant l'entité.
Budget CPAS

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

<i>Indicateur d'avancement</i>	En cours	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail Poursuite de l'adhésion du CPAS à l'association chap. 12 AAM et des nombreuses synergies CPAS/AAM développées jusqu'ici.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.1 : Renforcer les services aux citoyens et les services d'aide à domicile

Action n° 3.1.3	Poursuivre et développer les services de proximité à finalité sociale organisés par le CPAS dans le cadre de l'IDESS de manière à répondre aux besoins des ménages fragilisés tout en augmentant les possibilités d'insertion socioprofessionnelle	<i>Service</i>	CPAS : IDESS/service social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Commune (Plan de cohésion sociale)/Conseil consultatif des aînés/Forem/opérateurs locaux de formation etc.

Budget estimé

Mode de financement : Subvention supplémentaire de l'Etat fédéral et du SPW
Budget CPAS

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Compensation par l'augmentation des recettes du service

Indicateur d'avancement : A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

- 1/ Maintien du service en place
- 2/ Agrément à remettre en 2014
- 3/ Engagement à partir de 2016 en fonction des moyens financiers

Commentaires : La poursuite et le développement de ce secteur d'activités permet, outre un service direct au citoyen, la mise au travail d'usagers qui retrouvent leur place sur le marché de l'emploi et n'émargent donc plus au CPAS.
Services : entretien espaces verts, travaux dans l'habitat, magasin de seconde main et taxi social

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.1 : Renforcer les services aux citoyens et les services d'aide à domicile

<i>Action n° 3.1.4</i>	Editer un annuaire des services médico-sociaux	<i>Service</i>	Social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Les institutions de l'entité qui apparaîtront dans l'annuaire et le service communication communal (charte graphique).

Budget estimé : 1.500 €

Mode de financement : A charge du PCS - Art. budgétaire: 84010/124-48

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail : Répertorier les différentes infrastructures sur l'entité de Wanze pour éditer et diffuser un annuaire des services médico-sociaux avec le personnel en place dont voici les différentes catégories:
 - Vie pratique -Emploi, formation, insertion socioprofessionnelle -Droit
 - Logement, hébergement -Santé, assuétudes
 -Crèches, enseignement, accueil extrascolaire
 -Jeunesse et famille
 -Aides à domicile -Handicap - ...

Commentaires : L'annuaire sera complété par l'offre de la région lorsque le service n'est pas proposé sur Wanze. Le budget estimé servira à la confection de l'annuaire ainsi qu'à l'impression de quelques exemplaires à disposer dans des lieux stratégiques où l'usager disposera d'une aide à la compréhension de cet outil.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.2	Renforcer l'insertion socioprofessionnelle		
Action n° 3.2.1	Optimaliser les contrats d'insertion par le travail	Service	Social
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	FOREM - Maison de l'Emploi - ADL (Publics) - Agences intérim - Entrepreneurs wanzois - Organismes de formation (privés) - CPAS		
Budget estimé	670€/an afin de réaliser les divers événements consacrés à cette action		
Mode de financement	A charge du PCS - art. budgétaire: 84010/124-48		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre et renforcer le partenariat public -> 2014. 2. Créer le partenariat privé -> 2014. 3. Associer le service ADL. 4. Organiser divers événements comme une journée dédiée à l'emploi et à l'apprentissage (ex: petit déjeuner + stands privés et publics) -> 2015. 5. Visites d'entreprises et de centres de formation -> 2015. 		
Commentaires	Attendre la mise en place de ces partenariats.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.2	Renforcer l'insertion socioprofessionnelle		
Action n° 3.2.2	Développer et favoriser les moyens de locomotion des usagers par une formation théorique et pratique au permis B	Service	Social
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Promotion Sociale de l'Enseignement Provincial Huy-Waremme - CPAS - Maison de l'Emploi - AWIPH		
Budget estimé	Approximativement 650€ par année de formation		
Mode de financement	A charge du PCS - Art. budgétaire: 84010/124-48		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Séance d'information (septembre). 2. Formation théorique (16 participants) dans un bâtiment communal durant 10 semaines (à raison de 4h/semaine) +/- septembre / octobre. 3. A la fin de la formation, examen théorique dans un centre. 4. Une formation pratique (en sous-groupes) sera organisée à différents endroits de la commune dans le courant 2014. 		
Commentaires	<p>Un contact avec la direction de la Promotion Sociale de l'Enseignement Provincial Huy-Waremme a déjà été pris et la collaboration est créée.</p> <p>Cette action sera récurrente chaque année.</p>		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.2	Renforcer l'insertion socioprofessionnelle		
Action n° 3.2.3	Créer une plate forme "Volontariat"	Service	Social
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Maison de l'emploi - Forem - CCAW - amicales et associations de seniors - appel à la population		
Budget estimé	750€/an (de 2014 à 2019)		
Mode de financement	A charge du PCS - Art. budgétaire: 84010/124-48		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaire des besoins des structures en matière de volontariat avec le personnel en place. 2. Création d'un catalogue répertoriant les différentes offres. 3. Appel aux candidats volontaires grâce à la confection de flyers afin de faire connaître l'action. 4. Gestion et coordination par le PCS. 		
Commentaires	Dans un premier temps, le service effectuera un travail préparatoire afin de prendre connaissance de la législation en vigueur.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

Action n° 3.3.1	Augmenter le nombre de logements publics locatifs et acquisitifs et le nombre de logements de transit, d'urgence et d'insertion conformément au Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	Triennal

Partenaires CPAS, MCL, l'Escale, Horizons Nouveaux, AIS, SWL, service Marchés publics et Directrice financière (et à terme la Régie Communale Autonome)

Budget estimé Pour les actions en cours: frais d'auteurs de projet pour la Chaussée de Tirlemont et la rue du Val Notre-Dame. Les auteurs de projet sont désignés, les honoraires sont repris au budget 2013 (Rue Val Notre -Dame: 70.785 € et Ch. de Tirlemont: 24.414 €) Pour la réalisation, il est prévu au budget 2013 : 730.250 € pour la rue VND et 247.350 € pour Ch. de Tirlemont. L'estimation n'est pas encore réalisée au niveau des auteurs de projet + il faut demander les permis d'urbanisme + il faut faire des marchés publics: il n'y aura donc pas d'engagement en 2013;
Pour les actions à venir, en fonction des actions décidées, si la Commune est opérateur, l'équivalent de +/- 50% du montant des subsides est à prévoir pour les frais d'auteur de projet et d'aménagement des abords.

Mode de financement Subside et emprunt (en 2013, un emprunt de 428.740 € était prévu)

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant au niveau personnel: le personnel en place mais il y aura les charges d'emprunt (sur base de l'emprunt prévu en 2013, les charges annuelles d'emprunt sont de 32.155,5 €).

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail Tendre vers 10% de logements publics via les Plans Communaux d'Actions en matière de Logement initiés par le Gouvernement wallon tous les trois ans.
A) pour les actions déjà retenues par le GW:
1) élaboration des projets par les auteurs désignés (en cours)
2) demande des permis d'urbanisme
3) marchés publics travaux
B) pour les prochains plans:
1) réalisation d'un inventaire des possibilités
2) détermination et développement des actions
3) validation par le Conseil communal
4) introduction du plan d'action auprès du Gouvernement wallon pour le 31/10/2013
5) exécution des actions retenues par le Gouvernement wallon via des marchés publics

Commentaires Sous réserve de l'acceptation des propositions d'actions et des subsides
Le projet plan d'actions en matière de logement doit être introduit pour le 31/10/2013
Difficultés:
- trouver des biens (terrains ou bâtiments)
- MCL ne dispose pas d'assez de ressources en personnel pour mettre les actions en oeuvre; les services communaux peuvent y palier si la commune est désignée opérateur mais les frais d'auteur de projet et d'aménagements dépassant le montant des subsides sont à charge de la commune. MCL prend ensuite le bien en gestion et reverse un pourcentage du loyer pour le remboursement des emprunts.

Plan sera adapté chaque année.
Plan 2014-2016 - Il y en aura un autre ensuite

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3	Assurer un logement décent à prix abordable à chacun		
Action n° 3.3.2	Accentuer la lutte contre les logements insalubres et inoccupés et assurer l'obligation de relogement en cas d'arrêté d'inhabitabilité	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Etat Civil, Police, CPAS		
Budget estimé	/		
Modé de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Néant - avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>En collaboration avec le service Etat Civil et la Police, empêcher la domiciliation dans des logements non autorisés.</p> <p>Un permis d'urbanisme est obligatoire pour la création d'un logement supplémentaire ou dans un bâtiment qui était affecté à une autre fonction.</p> <p>Le permis permet de vérifier le respect des normes de salubrité et la présence de parcage en suffisance, voire le respect des normes d'isolation.</p> <p>En cas d'arrêté d'inhabitabilité, le Bourgmestre a dorénavant l'obligation de reloger les occupants. Cette étape doit se faire via le CPAS.</p>		
Commentaires	<p>Un calendrier des disponibilités en logements d'urgence devrait être réalisé pour le territoire communal mais idéalement pour le bassin de vie.</p> <p>Dans le cadre des logements inoccupés, l'inventaire se fait une fois par an. Il est basé sur le relevé de l'Etat Civil mais devrait être corroboré par les agents de quartier qui sont les relais de proximité mais actuellement cela ne semble pas rentrer dans leurs attributions</p>		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 : Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

<i>Action n° 3.3.3</i>	Privilégier et promouvoir la diversification des formes d'hébergement et les formes de logement favorisant la cohabitation intergénérationnelle tant en construction qu'en rénovation	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

Budget estimé : Réalisation dépliant: 550 €; envoi postal: 450 €

Mode de financement : Fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé : 

Plan de travail

Sensibiliser la population et les promoteurs aux formes alternatives de logement: accueil familial, habitat "kangourou", habitat intergénérationnel, habitat communautaire, habitat accessible aux PMR, résidences-services, résidences-services sociales, logements "Tremplins",...

- 1) Réalisation d'une brochure à destination de la population et présentation au Conseil consultatif des aînés.
- 2) Informer systématiquement les promoteurs lors de la présentation d'avant-projets.

Commentaires

- Sous réserve de l'évolution de la législation
- Actuellement la cohabitation est peu appliquée car elle fait perdre des "avantages" fiscaux, chômage, ...

La législation devrait être assouplie mais dépend du fédéral et du régional. Actuellement la seule manière de cohabiter pour plusieurs ménages est de demander un permis pour créer plusieurs logements. Mais pour cela il faut une superficie minimale de 32m² pour une personne majorée en fonction du nombre de personnes en plus, il faut une entrée indépendante et il faut respecter les normes de salubrité. Ce sont des freins à l'accueil d'une personne ne faisant pas partie du ménage.

Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

<i>Action n° 3.3.4</i>	Etudier la mise en place d'une structure favorisant la gestion du logement public - Régie Communale Autonome (RCA)	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Avocat - Notaire - CPAS

Budget estimé Frais d'étude à prévoir en 2015

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1) Désignation d'un avocat spécialisé en droit immobilier, droit administratif et droit des sociétés afin de réaliser l'estimation de la valeur des biens immobiliers de la commune qui seront cédés en gestion à la RCA; d'estimer le montant du capital pour son fonctionnement; de rédiger les statuts (+ voir UVCW).
- 2) Mettre des locaux à disposition (locaux propriétés de la commune ou location ou acquisition selon les disponibilités).
- 3) Engager du personnel formé en gestion, comptabilité, marchés publics.

Commentaires La mise en place de la régie pourra se faire par le personnel en place (services logement, marchés publics, patrimoine, ...) avec l'aide d'un avocat spécialisé mais la gestion de la RCA nécessite des engagements.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 : Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

<i>Action n° 3.3.5</i>	Poursuivre et développer l'information aux citoyens en matière d'aides au logement	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires : Conseillère en énergie - Tuteur énergie du CPAS
Service communication

Budget estimé : /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Néant - avec le personnel en place

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1) Poursuivre l'action du service logement en matière d'information et de pilotage des citoyens sur les différentes primes et prêts existants tant au niveau communal que provincial, régional et fédéral: information, aide au choix optimal et aide au remplissage des formulaires de demande -> en cours
- 2) Développement de la page internet "Logement" sur le site communal avec tableau de l'ensemble des primes existantes, résumé de chaque prime et liens utiles

Commentaires : Sous réserve des subsides de fonctionnement

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 : Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

Action n° 3.3.6	Imposer des charges d'urbanisme soutenant l'intégration de logements publics dans tout projet immobilier d'une certaine ampleur	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

Budget estimé /

Modé de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail

Dans tout permis d'urbanisme ou d'urbanisation, imposer des charges d'urbanisme afin de compenser les nouvelles charges que les nouveaux habitants feront peser sur la collectivité (entretien des voiries, déneigement, entretien des espaces verts, écoles, crèches, services communaux, ...). Ces charges doivent être proportionnelles à l'ampleur du projet. Dans les projets immobiliers d'une certaine ampleur (permis d'urbanisation, constructions groupées, immeubles à appartements, ...), lorsque ceux-ci seront idéalement positionnés à proximité des services et transports en commun, les charges d'urbanisme pourront porter sur la création de logements publics au sein même des projets. S'ils sont moins bien situés, les charges peuvent être localisées en dehors de leur périmètre.

Commentaires

Sous réserve de la révision du CWATUPE.
 Le nombre de logements publics créés sera l'indicateur de réussite.
 Les logements publics ainsi créés devront être prioritairement à prix abordables pour que les jeunes couples et les familles monoparentales puissent les acquérir à terme et rester sur le territoire communal. Il faudra également veiller à assurer une mixité sociale et fonctionnelle, à imposer des critères de durabilité et d'économie d'énergie poussés afin de réduire l'empreinte environnementale et surtout les charges de fonctionnement de ces logements, à les localiser dans les noyaux d'habitat existants urbains et ruraux.
 Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.3 Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

Action n° 3.3.7	Rénover des bâtiments désaffectés en logements	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-12-2016

Partenaires Service Environnement, service Marchés publics (+SPW DGO4 + Entreprises privées + AIS+ FSE+ CPAS)

Budget estimé 1.091.309 € (selon l'estimation de l'auteur de projet du PCDR)
Des subsides peuvent être obtenus via l'ancrage communal auquel il faut ajouter les frais d'auteur de projet, de démolition, d'aménagement des abords, ... sur fonds propres

Mode de financement 873.047 € en subsides DR (selon l'estimation de l'auteur de projet du PCDR)

Prévision annuelle des frais de fonctionnement. Charges d'emprunt suivant l'emprunt à contracter
Sous réserve des subsides estimés
Charges financières annuelles pour l'emprunt: 16.500 € pendant 20 ans
Entretien du bâtiment et de ses abords

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé *Indice de santé* 

Plan de travail

Le bâtiment sis rue Smal 8 a été désaffecté début 2013 suite à la réorganisation des services communaux.

Le bâtiment est trop vétuste pour être réhabilité. Une démolition/reconstruction doit être envisagée. Afin de promouvoir la mixité intergénérationnelle, de répondre au besoin en petits logements pour les familles monoparentales, de permettre aux jeunes couples l'accession au logement à prix abordable, et vu l'espace disponible, 4 logements pourraient être créés: 2 logements 1 chambre et 2 logements 2 ou 3 chambres.

La première étape consiste à inscrire l'action dans le plan communal d'actions en matière de logement 2014-2016 et d'en attendre l'approbation.

Deuxième étape: désignation d'un auteur de projet.

Troisième étape: démolition / construction / aménagement des abords.

Quatrième étape: mise en gestion par MCL.

Etude en 2014

Commentaires

Sous réserve de l'obtention des subsides
Il s'agit d'une fiche PCDR: fiche n°17 - volet 1
Il existe une seconde fiche dans le PCDR pour des opérations non encore localisées - elle sera intégrée ultérieurement lors des évaluations semestrielles en fonction des projets réalisés, des opportunités et des financements.
Si l'action fait l'objet de subsides dans le cadre de l'ancrage, les délais d'exécution sont désormais réduits sous peine d'amende.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun.

Objectif opérationnel 3.3 Assurer un logement décent à prix abordable à chacun

<i>Action n° 3.3.8</i>	Créer un règlement communal en matière de sécurité incendie	<i>Service</i>	Logement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-10-2015

Partenaires SRI
Service Travaux

Budget estimé /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail En collaboration avec le SRI, création d'un règlement communal en matière de sécurité incendie commun aux 15 communes dépendant du Service Régional d'Incendie de Huy.
En se basant sur le modèle de l'UVCW.

Commentaires Il y a lieu de déterminer le type et la fréquence du contrôle du respect de ce règlement ainsi que le service qui en sera chargé. Cette charge ne pourra être assurée par le service en place.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.4 Permettre aux personnes handicapées d'évoluer en autonomie

Action n° 3.4.1	Créer un conseil consultatif de la personne handicapée	<i>Service</i>	Social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	30-06-2014

Partenaires AWIPH - réseau Handicontact - ALTEO - ASPH

Budget estimé 1500€ prévu à l' Art. Budgétaire: 8322/124-48 du budget 2013

Mode de financement Art. Budgétaire: 8322/124-48

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 2.000 €

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

1. Création des commissions choisies par le Conseil.
2. Poursuivre la mission de Handicontact et inscrire la commune dans le projet de guichet unique pour les personnes handicapées.
3. Organisation de conférences sur le thème du handicap, de la famille,...
4. Assurer les activités sportives adaptées.
5. Créer partenariats avec AWIPH, ALTEO, ASAPH,... afin d'organiser excursions ou courts séjours.
6. Mettre en place des ateliers spécifiques.
7. Organisation d'une campagne de sensibilisation au respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées et chasse aux fraudeurs.

Commentaires Au 31/03/2014, mise en place du CCPH et éventuellement des commissions.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.5 Assurer le bien-être des aînés en leur permettant de garder une vie associative active

Action n°3.5.1	Poursuivre la mise en œuvre des activités dans le cadre du projet "Wanze, commune amie des aînés"	<i>Service</i>	Social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013

Partenaires CCAW - Clubs sportifs - Service des sports

Budget estimé Le matériel a été acquis en 2012 par le subside de la Région Wallonne.

Mode de financement Frais administratifs - Art. budgétaire: 8340/123-48
Prestations techniques de tiers - Art. budgétaire: 8340/124-06

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Salaire du coordinateur 1/2 temps B1 APE: 19.000€ - GSM et communications du coordinateur: 360€ - PC portable + imprimante: 1500€ (Frais de gestion administrative).

Indicateur d'avancement

Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
----------	------------------------	---

Plan de travail

1. Poursuite des activités sportives au hall omnisports pour les seniors.
2. Mise en place d'activités spécifiques pour les malades d'Alzheimer, Parkinson et les résidents de maisons de repos (déplacements assurés du domicile ou de la résidence au hall).
3. Ateliers "objectif santé et suivi diabétique" par la création d'un programme individualisé (atelier cuisine...)
4. Atelier "Prévention des chutes" via l'installation d'un circuit extérieur adapté afin de rendre aux seniors confiance et autonomie.

Commentaires Ces points sont directement liés aux possibilités financières.
Au-delà de fin 2013, les activités qui pourront être organisées en interne (plus de coordinateur) pourront se poursuivre.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.5	Assurer le bien-être des aînés en leur permettant de garder une vie associative active		
Action n° 3.5.2	Etudier la diversification des formes d'hébergement et de logement pour les aînés	Service	Social
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	CCAW		
Budget estimé			
Mode de financement	A charge du CCAW		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lister les différentes alternatives aux maisons de repos pour 2014. 2. Calculer le coût réel des frais d'hébergement dans une MR, MRS et résidence-services. 3. Calculer le coût d'un logement type kangourou, habitat groupé et aborder (sous réserve) l'accueil familial. 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.5	Assurer le bien-être des aînés en leur permettant de garder une vie associative active		
Action n° 3.5.3	Lutter contre la solitude	Service	Social
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	CCAW - Maisons de repos - Kymmcy - Ecoles - Tourniquet - Police - CPAS		
Budget estimé	PCS: 500€/an		
Mode de financement	CCAW - Art. budgétaire: 834/124-48 PCS - Art. Budgétaire: 84010/124-48		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Confier un travail de recherche à la commission participation. 2. Obtenir une évaluation de la recherche effectuée par la commission -> 2015. 3. Susciter les échanges entre les résidents des Avelines et les personnes extérieures -> à entamer en 2014. 4. Mise en place d'actions concrètes de lutte contre l'isolement des personnes âgées. 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6	Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens		
Action n° 3.6.1	Suivre de façon continue les plans d'urgence	Service	PLANU
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	<p>Externes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pompiers (D1) - SPF santé, Croix-Rouge (D2) - Police (D3) - Protection civile (D4) - Service planification d'urgence du Gouverneur <p>Internes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le service social & le CPAS pour l'aide sociale (D2) - Le service travaux (D4) - Le service informatique (D4) - Le service communication (D5) <p>& l'ensemble des services concernés pour la mise à jour des données.</p>		
Budget estimé	800 €/an pour l'OSR (portail provincial) 2600€ TVAC/an 1400 € pour toutes-boîtes "infos nucléaire"		
Mode de financement	Fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	800 €/an pour l'OSR (portail provincial) Pour l'alerte par sms: 2600€ TVAC/an		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	1) Etablir et suivre un tableau résumant les échéances des plans d'urgence à mettre à jour et de l'annuaire sur l'OSR (qui, quoi, pour quand) -> À valider par le collège communal en octobre 2014 2) Mise à jour avec les partenaires de l'annuaire pour décembre 2014 3) Mise à jour du PGUI (plan général) pour juin 2015 puis suivre le tableau des échéances 4) Marché public pour logiciel d'alerte SMS à finaliser pour décembre 2015 5) Formation du personnel au logiciel alerte SMS pour mars 2016 6) Communication vers la population afin de pouvoir établir la base de données pour juin 2016 7) Exercice à prévoir sur logiciel sms - automne 2016 8) Réalisation d'un toutes-boîtes informant la population sur les blocs et points de regroupement relatifs au volet nucléaire des plans d'urgence pour décembre 2015		
Commentaires	Budget annuel à l'ordinaire pour l'OSR récurrent (basés sur un index des salaires d'octobre 2004 de 384,43. Ces prix pourront être adaptés à l'évolution de l'index des prix de consommation, selon le régime appliqué pour la rémunération du personnel des services publics en tenant compte des restrictions légales et réglementaires.) Action continue		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 : Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

Action n° 3.6.2	Contribuer à maîtriser le phénomène des cambriolages dans les habitations	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Services communaux (travaux) - Service de gardiennage et autres services ayant des activités nocturnes - Recherche de partenaires privés en matière de technoprévention et d'assurance - Parquet - CIA - Autres zones de police de l'arrondissement - Police fédérale - Comités de quartier - Gardiens de la paix et agents constatateurs - SPF Intérieur

Budget estimé : /

Mode de financement : /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : /

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé : 

Plan de travail

- 1/ Favoriser l'application des mesures de technoprévention sur base des demandes de la population.
- 2/ Améliorer la qualité des constatations par un travail en collaboration et la rédaction de documents de travail. Le but étant notamment d'augmenter le taux d'élucidation par l'enquête.
- 3/ Augmenter la présence visible dans les zones à risques lors de patrouilles quotidiennes mais également cibler ces zones lors d'opérations spéciales (police veille, commerces,...).
- 4/ Informer et collaborer davantage avec la population et d'autres partenaires.
- 5/ Assurer le suivi des enquêtes, des victimes par le travail de recontact.

- STRATEGIE ET POLITIQUE
 - o Participer activement au groupe de travail au sein de l'arrondissement
 - o Etablir un plan d'action orienté résultat tenant compte de la réflexion développée dans le cadre du groupe de travail arrondissemental
 - o Cerner efficacement le phénomène et en donner une image précise (ILP)
 - o Sensibiliser la population aux mesures de prévention
 - o Suivre les enquêtes et augmenter les chances d'arrestation des auteurs
 - o Recontacter systématiquement et assurer le suivi des victimes
 - o Réduire les conséquences dommageables de ces vols (prévention ciblée)
 - o Récupération maximale du préjudice en identifiant les lieux de recel

Commentaires

o Indicateurs : Nombre de cambriolages commis - Nombre de tentatives - Sentiment d'insécurité général en la matière - Nombre de faits élucidés - Nombre d'auteurs interpellés - Nombre d'actions/contrôles effectués - Nombres de personnes ayant bénéficié de la technoprévention

Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 : Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

Action n° 3.6.3	Contribuer à maîtriser l'insécurité routière dans notre zone générée par une vitesse inadaptée particulièrement chez les jeunes conducteurs et les poids lourds	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : SPF Mobilité-Intérieur - Services communaux - Police fédérale - CIA - Région wallonne (MET) - Les administrations communales - Le Parquet - Autres zones de police de l'arrondissement - IBSR

Budget estimé : /

Mode de financement : /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : /

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

- 1/ Lutte contre la vitesse inadaptée dans le travail régulier par la mise en œuvre des moyens de contrôle tant fixes que mobiles, principalement aux endroits identifiés comme zones noires.
- 2/ Lutte contre l'alcool au volant par des actions spécifiques s'inscrivant notamment dans les campagnes IBSR.
- 3/ Respect du port de la ceinture de sécurité par la mise en œuvre d'un projet alliant la mise en œuvre de matériel et mobilité des contrôles.
- 4/ Sécurisation des abords des écoles par un projet spécifique axé sur un partenariat.

- STRATEGIE ET POLITIQUE
 - o Cerner efficacement le phénomène et en donner une image précise notamment l'étude des zones noires, des moments à risques
 - o Lutter en priorité contre la vitesse des jeunes conducteurs et les Acc WE
 - o Développer un plan d'action en concertation avec les communes et la CPSR pour revoir les itinéraires imposés ou interdits aux poids lourds.
 - o Sensibiliser les entreprises implantées sur notre Zone au respect de ces itinéraires
 - o Sensibiliser la population, notamment les parents aux Acc WE des jeunes
 - o Participer aux campagnes de prévention nationale, provinciale ou de l'arrondissement
 - o Sensibiliser à la conduite défensive

Commentaires

o Indicateurs : Nombre d'accidents de la route (avec morts/blessés) impliquant des jeunes conducteurs - Nombre d'accidents de la route impliquant des poids lourds - Nombre d'excès de vitesse impliquant des jeunes conducteurs - Nombre de PV dressés dans les domaines prioritaires (ceinture, alcool,...) - Nombre de contrôles et nombre d'heures - Nombre d'actions de prévention - Nombre de poids lourds contrôlés/ verbalisés - Nombre d'entreprises

Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

Action n° 3.6.4	Lutter contre les nuisances, particulièrement les nuisances causées par les rassemblements problématiques de jeunes	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Gardiens de la paix - Agents constatateurs - Administrations communales - Agents de quartier

Budget estimé /

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

1/ Développer un véritable partenariat entre les agents de quartier, les gardiens de la paix et les agents constatateurs pour renforcer le travail de chacun en vue d'une meilleure approche des nuisances.

2/ Eviter l'appropriation d'espaces publics par des groupes de jeunes occasionnant des nuisances (sonores et déchets) et créant un sentiment d'insécurité au sein des quartiers.

Commentaires Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

Action n° 3.6.5	Porter une attention particulière aux entreprises Seveso et au transport ADR	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Entreprises (BIOWANZE) - Administrations communales - PLANU

Budget estimé /

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

1/ Mettre en œuvre un partenariat responsable avec les entreprises concernées et les fonctionnaires PLANU des communes afin de préparer des scénarios d'intervention dans ces entreprises (en ce compris la préparation des moyens matériels appropriés pour le personnel intervenant).

2/ Être capable d'assurer opérationnellement la mission de la discipline 3 en cas de déclenchement de plans catastrophes et préparer des scénarios d'intervention pour les plans particuliers d'interventions propres aux entreprises Seveso.

Commentaires Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

Action n° 3.6.6	Lutter contre la consommation d'alcool et de stupéfiants et la conduite sous influence	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Administrations communales - Organismes d'événements - Maisons des Jeunes

Budget estimé /

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

- 1/ Faire respecter l'interdiction d'une consommation ostensible de boissons alcoolisées sur la voie publique particulièrement chez les jeunes
- 2/ Mettre en œuvre une politique cohérente avec les organisateurs d'événements en matière d'abus de boissons alcoolisées et autres substances susceptibles de modifier le comportement en société
- 3/ Renforcer les sanctions administratives et le contrôle effectif en cas de consommation sur la voie publique
- 4/ Susciter l'adhésion de partenaires à cet objectif (Organismes d'événement, établissements scolaires, éducateurs de rue, cercles sportifs, comités des fêtes,.....)

Commentaires

Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 : Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

<i>Action n° 3.6.7</i>	Lutter contre le radicalisme et la violence urbaine	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Administrations communales

Budget estimé : /

Mode de financement : /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : /

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

- 1/ Assurer le suivi et la récolte d'information relatifs aux groupements radicaux ou extrémistes sur notre territoire
- 2/ Participer aux initiatives arrondissementales et/ou interzonales pour lutter contre les bandes rivales répertoriées
- 3/ Assurer un suivi d'information personnalisé des membres identifiés de bandes urbaines (politique de tolérance zéro !)

Commentaires : Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018 pour le détail de l'action

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 : Etre une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 : Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

<i>Action n° 3.6.8</i>	Rendre l'agent de quartier plus visible et renforcer son rôle d'agent d'information	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Services communaux - Gardiens de la paix et agents constatateurs

Budget estimé : /

Mode de financement : /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : /

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé : 

Plan de travail

L'inspecteur de proximité est la pierre angulaire du quartier. Son rôle consiste à développer le travail de proximité et accroître la visibilité policière. Tout doit être mis en œuvre de manière à ce qu'il puisse être identifié comme la personne de référence sur le quartier tant pour la population que pour les autres membres du corps de police. Par sa bonne connaissance des habitants et sa disponibilité, il contribue à l'épanouissement de la vie du quartier et à une politique de prévention efficace.

L'inspecteur de quartier doit pouvoir passer 60% de son temps dans son quartier pour aller à la rencontre des personnes (selon parfois des horaires adaptés). Le rapprochement souhaité ne consiste pas seulement en un déplacement physique mais se concrétise surtout par du dialogue, des échanges d'idées, des rappels de la norme, des contacts personnalisés en quelque sorte. Et ce, selon des horaires adaptés à la vie professionnelle des citoyens.

Commentaires : Voir Plan zonal de Sécurité 2014-2018

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 **Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun**

Objectif opérationnel 3.6 **Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens**

<i>Action n° 3.6.9</i>	Etudier la possibilité d'installer des caméras de surveillance aux endroits stratégiques	<i>Service</i>	Zone de Police Meuse-Hesbaye
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Commune

Budget estimé /

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

<i>Indicateur d'avancement</i> A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
---	------------------------	--

Plan de travail

A l'heure actuelle, des caméras de surveillance sont déjà installées à quelques endroits stratégiques sur le territoire wanzois : Maison communale et CPAS, hall omnisports, piscine, ancienne régie des travaux et Espace scolaire Jean Bourgeois à Antheit.

Introduire une demande à la police afin qu'ils étudient les différentes opportunités d'installer des caméras à d'autres endroits, tout en portant une attention particulière au respect de la vie privée.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

<i>Action n° 3.6.10</i>	Assurer une identification des bâtiments en vue d'un repérage aisé par les services de secours	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires services de police - service population

Budget estimé 0

Mode de financement néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

Contexte
Les services de secours (police, pompiers, etc.) ont des difficultés à identifier le bâtiment au niveau duquel une intervention est nécessaire et ce, en raison de l'absence de numéro de police affiché de façon visible sur le bâtiment. Cela retarde les interventions.
Le gardien de la paix est chargé de l'application du règlement général de police (RGP) et en particulier des articles 41 et 42 dudit règlement.

Planning
- établissement d'un programme d'intervention: 2014
- communication via le site internet et via le bulletin communal: 2014
- mise en oeuvre des dispositions du RGP: 2014 à 2018

Commentaires

Il s'agit de vérifications permanentes et donc la mesure se poursuivra au cours des années (notamment au niveau des nouvelles constructions).
Actions valables pour tous les bâtiments (logements ou non)
Fiche à mettre en relation avec la renumérotation de certaines rues (fiche 3.6.11)
!!! Les numéros d'articles sont susceptibles de changer en fonction des remaniements du RGP

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Affaires sociales - 3^e âge - PCS - Logement - Sécurité des personnes - Santé

Objectif stratégique 3 Être une commune qui assure une sécurité d'existence à chacun

Objectif opérationnel 3.6 Pratiquer une politique active visant à sécuriser les citoyens et leurs biens

<i>Action n° 3.6.11</i>	Etudier la possibilité de renuméroter certaines rues	<i>Service</i>	Population
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Police

Budget estimé /

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail

1/ Prévoir une réunion avec la police
 2/ Voir si les citoyens ont introduit une demande de renumérotation
 3/ Voir avec le service urbanisme si de nouveaux lotissements sont à prévoir dans ces rues

Rues éventuelles à renuméroter : Dassenois - Dony - F. Fontaine - Malvoz - Pireux - Potalles - Bruyères - Taillis

Commentaires

Domaine d'action

Vie active

Emploi – Economie – Tourisme - Agriculture

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and any other financial activity.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.

The third part of the document focuses on the classification of accounts. It discusses the different types of accounts, such as assets, liabilities, equity, and income, and explains how they are used to record and summarize financial transactions. It also covers the rules of debits and credits, which are essential for maintaining the balance of the accounting system.

The fourth part of the document discusses the importance of adjusting entries. It explains how these entries are used to ensure that the financial statements accurately reflect the economic reality of the business at the end of the accounting period. Examples are provided to show how adjusting entries are recorded and how they affect the financial statements.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It outlines the steps involved in preparing the balance sheet, income statement, and statement of owner's equity. It also discusses the importance of providing a clear and concise explanation of the financial results of the business.

The sixth part of the document discusses the importance of internal controls. It explains how these controls are used to prevent and detect errors and fraud, and to ensure the accuracy and reliability of the financial information. Examples are provided to show how internal controls are implemented in a business.

The seventh part of the document discusses the importance of ethics in accounting. It explains how accountants are expected to act in a fair and honest manner, and to follow the principles of professional conduct. It also discusses the consequences of unethical behavior and the importance of maintaining the trust of the public.

The eighth part of the document discusses the importance of communication in accounting. It explains how accountants must be able to communicate effectively with their clients, colleagues, and the public. It also discusses the importance of providing clear and concise financial information.

The ninth part of the document discusses the importance of technology in accounting. It explains how the use of computers and software has revolutionized the accounting profession, and how accountants must stay up-to-date on the latest technological advances.

The tenth part of the document discusses the importance of continuing education in accounting. It explains how accountants must engage in ongoing learning to stay current in their field and to meet the requirements of their profession.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4: Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.1	Favoriser la création et l'autocréation d'emplois		
Action n° 4.1.1	Renforcer la collaboration avec la couveuse d'entreprises Créa-Job	Service	ADL
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	* Créa-Job * Maison de l'Emploi		
Budget estimé	Maximum 500€ (organisation de conférences Créa-Job - logistique et publicité)		
Mode de financement	Budgets ADL et Créa-Job		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Néant - avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<p>La couveuse d'entreprises, Créa-Job est une S.A.A.C.E (Structure d'Accompagnement à l'Auto Création d'Emploi) qui a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle en accompagnant les personnes qui souhaitent créer leur activité d'indépendant.</p> <p>Actuellement, peu de promotion est faite concernant les services de Créa-Job. De plus, la tenue de permanences à la Maison de l'Emploi de Wanze devient de plus en plus rare faute de demande. En effet, peu de Wanzois sont au courant que des permanences Créa-Job peuvent se tenir à la Maison de l'Emploi. De même, peu de Wanzois sont conscients des conseils et aides que Créa-Job peut leur apporter, notamment en termes de formations: "Un indépendant sommeille-t-il en vous?", "L'ABC de la création d'entreprise", "Les clés pour décoller" ainsi que des conseils individuels.</p> <p>=> La <u>publicité</u> (via notamment le site internet communal et la distribution de brochures) et le <u>renforcement des permanences</u> sont donc deux actions importantes à réaliser et à renforcer sur le territoire et ce, en vue de sensibiliser les Wanzois au métier d'indépendant. De plus, des <u>conférences Créa-Job</u> pourraient également se tenir ponctuellement à Wanze avec la présence de porteurs de projets s'étant installés comme indépendants grâce aux services de la couveuse.</p> <p>Etapes de réalisation:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure information sur le site internet de l'ADL de Wanze concernant Créa-Job 2. Distribution de brochures lors d'évènements 3. Renforcement des permanences Créa-Job tenues à la Maison de l'Emploi 4. Ciblage des porteurs de projets potentiels 5. Organisation de conférences uniquement basées sur la couveuse d'entreprises Créa-Job à Wanze 		
Commentaires	Action récurrente - 1ère action fin 2014		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES

DOMAINE: Economie et emploi

Objectif stratégique 4 Être une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.1 Favoriser la création et l'autocréation d'emplois

Action n° 4.1.2	Sensibiliser les Wanzois au métier d'indépendant	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

Selon les thèmes privilégiés:

- * Le Forem
- * La Maison de l'Emploi
- * L'UCM
- * Créa-Job
- * Alpi
- * L'IFAPME
- * MIRHW
- * L'ONSS
- * L'INASTI
- * Clust'Art
- * Ages
- * SPW
- * Les structures d'aide au financement: Sowalfin, Socamut, banques, etc.

Budget estimé Maximum 5.000€ (aspect organisationnel, logistique et promotionnel)

Mode de financement Budget ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

Il serait utile et nécessaire de mieux sensibiliser les Wanzois au métier d'indépendant, d'une part, pour leur expliquer les réalités du travail indépendant et d'autre part, pour les inciter à franchir le pas et à se lancer en toute connaissance de cause.

Un projet intéressant dans ce cadre serait par exemple l'organisation de rencontres entre porteurs de projets, indépendants installés, indépendants potentiels et structures d'accompagnement. L'objectif de ces rencontres conviviales (par exemple sous forme de petits-déjeuners) serait donc de promouvoir l'esprit d'entreprendre. Il est clair que des "success stories", témoignages simples, pratiques, concrets et privilégiés, permettraient de déterminer comment certains acteurs locaux ont créé leur propre emploi, ont résolu ou tranché certaines questions. Des spécialistes pourraient également intervenir lors d'ateliers interactifs, traitant de thématiques telles "Se lancer sans risque", "Aides à la création d'entreprise", etc.

Ainsi, indépendants à titre principal ou en activité complémentaire, gestionnaires de TPE/PME, porteurs de projets, étudiants, demandeurs d'emploi ou en recherche d'une reconversion professionnelle, tous pourraient être intéressés par de telles rencontres.

Etapes de réalisation:

1. Contacts avec tous les partenaires potentiels
2. Réflexion quant au nom de l'évènement et aux outils de communication
3. Invitation d'indépendants du territoire et appel aux indépendants potentiels
4. Tenue des rencontres et animation des débats

Commentaires Action récurrente - 1ère action fin 2014

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.1 Favoriser la création et l'autocréation d'emplois

Action n° 4.1.3

Mettre en relation l'offre et la demande d'emplois locales via l'Opération "Maillon Fort" notamment

Service

ADL

Agent traitant

Échéance

31-12-2015

Partenaires

- * L'ADL de Villers-le-Bouillet: porteur du projet au même titre que l'ADL de Wanze
- * Les entreprises de Wanze et de Villers-le-Bouillet: participation à l'opération
- * Le Forem: rédaction et diffusion des offres
- * La Maison de l'Emploi de Wanze: aide à la rédaction des CV et lettres de motivation
- * La MIRHW (Mission Régionale Huy-Waremme): aide au tri des CV
- * Le CRIPEL (Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'Origine étrangère de Liège): aide concernant l'équivalence des CV (dans le cas de CV étrangers)
- * Le CEFO (Carrefour Emploi-Formation): organisation d'une séance d'information à l'entretien d'embauche pour les candidats retenus sur base de leurs CV
- * Les CPAS de Wanze et de Villers-le-Bouillet: préparation de leur public au speed-meeting

Budget estimé

Maximum 250€

Mode de financement

Budget ADL Wanze et Villers-le-Bouillet

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

Les ADL de Wanze et de Villers-le-Bouillet, en partenariat avec Le Forem et la Maison de l'Emploi de Wanze, ont lancé l'opération "Maillon Fort" en 2011. Le but de cette opération était de faire se rencontrer l'offre et la demande d'emploi locales, et par ce biais, d'augmenter le taux d'emploi local. Elle s'adressait tant aux demandeurs d'emploi qu'aux travailleurs qui souhaitaient trouver un emploi près de chez eux. Le territoire des deux communes, riche en acteurs économiques, se prêtait à une telle opération. En effet, rien que dans le parc d'activités économiques, commun aux deux communes, se trouvent plus de 100 entreprises et PME, auxquelles il faut ajouter les entreprises disséminées sur le reste du territoire.

Au vu du succès de cette action en 2011 (8 entreprises participantes, 20 offres d'emploi proposées, 230 CVs reçus, 5 engagements à Wanze et 5 engagements à Villers-le-Bouillet) et des bons échos recueillis par les entreprises participantes de même que par les candidats aux divers emplois proposés, cette action sera renouvelée à l'avenir.

Étapes de réalisation:

1. Évaluation des besoins et prospection dans les entreprises par les ADL via un système de questionnaire
2. Rédaction des offres d'emploi par les entreprises et Le Forem
3. Diffusion des offres d'emploi par Le Forem via ses canaux de diffusion habituels et via un mailing ciblé + par les ADL via la création du site internet www.maillonfort.be et via les sites internet communaux
4. Réception et tri des CV par les ADL avec l'aide de la MIRHW et du CRIPEL
5. Sélection des candidats sur base des CV par les entreprises
6. Préparation des candidats (séance d'information à l'entretien d'embauche) par le CEFO
7. Visites éventuelles des entreprises par les candidats préalablement retenus pour les postes proposés

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 — Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.1 Favoriser la création et l'autocréation d'emplois

Action n° 4.1.4	Renforcer l'Agence de Développement Local (ADL) dans son rôle de relais privilégié des acteurs économiques du territoire et des porteurs de projet	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires /

Budget estimé Maximum 500€ (réimpression ou création éventuelle d'outils de communication)

Mode de financement Budget ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

Un des soucis de la plupart des ADL est le manque de (re)connaissance de la part de son public-cible: acteurs économiques du territoire et futurs indépendants. Il est donc nécessaire et primordial de COMMUNIQUER de quelque manière que ce soit sur les actions et projets menés par l'ADL mais également sur son rôle de relais et sur le soutien qu'elle peut apporter aux acteurs économiques du territoire de même que sur son rôle de conseil et d'aide à tout porteur de projet.

Pour ce faire, l'ADL de Wanze dispose de sa propre partie sur le site internet communal où elle peut expliquer les grands projets menés, donner des informations à destination des futurs indépendants et demandeurs d'emploi et également faire l'état des lieux de l'activité économique wanzoise. Qui plus est, suite au déménagement de l'ADL dans la nouvelle Administration communale, l'ADL en a profité pour repenser ses outils de communication: roll-ups, cartes de visite et nouvelles brochures de présentation ont ainsi été réalisés. Ces nouveaux outils très professionnels vont permettre aux agents ADL d'encore mieux se faire connaître auprès de leur public-cible, de renforcer leur réseau et de devenir progressivement LE relais privilégié des acteurs économiques du territoire et des Wanzois souhaitant se lancer comme indépendants.

C'est également au niveau interne de l'Administration, et principalement, au niveau des marchés publics, que l'ADL doit agir afin qu'aucun acteur économique du territoire ne soit lésé et que chacun puisse être consulté et adresser son offre au même titre que d'autres acteurs actifs dans le même secteur.

Etapes de réalisation:

1. Amélioration de la communication sur le site internet de l'ADL
2. Distribution de brochures lors d'événements
3. Visites de terrain auprès des acteurs économiques du territoire
4. Diffusion d'un listing des entreprises à jour au sein de l'Administration
5. Contacts presse afin de se faire connaître davantage
6. Participation à des manifestations pour accroître son réseau

Commentaires Action récurrente

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.1	Créer un Groupement d'Entrepreneurs	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

- * Association des commerçants wanzois Wanz'Eco
- * SPI
- * Maison de l'Emploi de Wanze
- * Le Forem – service aux entreprises
- * Créa-Job
- * Université de Liège
- * Autres partenaires à définir en fonction des actions menées

Budget estimé Néant

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail

Un Groupement d'Entrepreneurs est un réseau de chefs d'entreprises, d'indépendants et d'autres acteurs économiques et sociaux possédant des objectifs communs et souhaitant mener des actions conjointes visant au développement économique de leur territoire.

Ce projet consistera en la fédération des petites et moyennes entreprises du territoire, de même que les agriculteurs et tous les autres acteurs économiques ou sociaux qui le désirent, et aura pour vocation première de favoriser l'expression, les rencontres et les échanges entre membres. Un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) définira les lignes directrices du Groupement des Entrepreneurs wanzois (missions, fonctionnement, code de bonne conduite, ressources et montant des cotisations, organisation interne, etc.) qui aura comme objectifs le développement économique de la commune, le partage d'expériences, la collaboration, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'encadrement de jeunes entrepreneurs, etc.

Etapes de réalisation:

1. Rencontre avec les acteurs économiques pour expliquer le projet et les objectifs poursuivis.
2. Si adhésion d'au moins 5 acteurs économiques, création du Groupement d'Entrepreneurs avec définition des lignes de conduite du ROI, des missions à accomplir, du montant de la cotisation, etc.
3. Mise en place d'un comité de pilotage composé d'un Président, de 2 vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier. Idéalement, ces personnes devront appartenir à des secteurs d'activités différents de l'économie wanzoise afin de représenter plusieurs métiers et ainsi, plusieurs réalités de terrain.
4. Création d'un nom, d'un logo et d'un site internet commun.
5. Tenu de réunions de travail en vue de lancer des projets communs, d'organiser des conférences, des formations, etc.
6. Prospection en vue de sensibiliser de nouveaux membres.

Commentaires Pour que ce projet se concrétise, plusieurs entreprises du territoire doivent adhérer à la dynamique et devenir les « chevilles ouvrières » du Groupement d'Entrepreneurs; l'ADL devra progressivement se retirer.

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.2	Promouvoir les commerces wanzois via la campagne "J'Achète à Wanze" notamment	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

- * Service communication: aide pour l'aspect promotionnel
- * Service travaux: aide pour l'aspect logistique
- * Association des commerçants Wanz'Eco: relais vers les commerçants partenaires
- * Partenaires en fonction des animations prévues (ex: Nostalgie)
- * Partenaires presse

Budget estimé

- ° 5.000€ pour les Journées Portes Ouvertes de septembre 2013
- ° Approximativement 5.000€ à prévoir annuellement les années suivantes

Mode de financement

- ° Budget des affaires économiques pour les Journées Portes Ouvertes
- ° Budget ADL pour le reste des actions

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

Les importants travaux de pose de collecteurs réalisés en 2012-2013 dans le centre de Wanze ont inévitablement porté préjudice aux commerces wanzois. L'ADL est consciente que les problèmes de mobilité ont poussé une partie de la clientèle à éviter le centre de Wanze pour se tourner vers les communes et villes voisines. Qui plus est, la concurrence est assez rude notamment en raison de l'implantation de centres commerciaux dans les villes voisines de Huy et Andenne. Enfin, il ne faut pas négliger les effets de la crise économique qui se ressentent dans pas mal de commerces.

Soucieuse de ces problématiques, l'ADL s'est engagée en 2013 et pour les années à venir, dans l'élaboration d'un programme d'actions destinées à soutenir et redynamiser, en synergie avec l'Association des commerçants Wanz'Eco, le commerce, l'artisanat et les services de Wanze d'une part et de l'ensemble des villages d'autre part. Il a donc paru opportun de lancer une grande campagne de promotion baptisée "J'Achète à Wanze" destinée à redynamiser le commerce wanzois. Un logo "J'Achète à Wanze" a ainsi été créé; logo qui sera utilisé lors de toute action destinée à renforcer le commerce local et qui sera apposé par tous les commerçants adhérents à leur vitrine via un autocollant.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été et seront menées jusqu'à la fin de l'année 2013 et durant les années suivantes, afin de faire savoir à l'ensemble de la population et aux alentours que le commerce wanzois est INCONTOURNABLE.

Etapes de réalisation:

1. Création des outils de communication: logo, slogan et autocollants "J'Achète à Wanze"
2. Fête de fin de travaux du 6 juillet 2013 - terminée
3. Journée portes ouvertes du 29 septembre 2013
4. Campagne "J'Achète à Wanze" 2014: de nouvelles actions seront prévues début 2014 avec les acteurs économiques et seront mises en place durant l'année.
5. De nouvelles actions "J'Achète à Wanze" auront lieu également les années suivantes dans un souci de fidélisation des acteurs économiques et de la clientèle.

Commentaires Action récurrente débutée mi-2013 et se poursuivant sur le long terme

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Être une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.3	Étude quant à la mise en place d'un contrat global de partenariat avec les acteurs économiques wanzois	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires
 * Service finances: gestion financière
 * Wanz'Eco: soutien au projet et aide dans la mise en place

Budget estimé
 ° Étude: néant
 ° Manifestations: en lien avec l'action n°2 (promouvoir les commerces)

Mode de financement Budgets affaires économiques et ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

Dans la foulée de l'action et de la création du logo/label/slogan mobilisateur "J'Achète à Wanze", l'ADL envisage d'étudier la possibilité de fédérer et fidéliser les acteurs économiques du territoire lors de l'organisation de manifestations les concernant et les impliquant; ceci en tentant de donner une nouvelle impulsion positive et en poussant chacun à s'impliquer.

Pour ce faire, l'ADL compte mettre en place une sorte de contrat de partenariat avec chaque commerçant ou entreprise; contrat qui serait conclu individuellement avec chacun et chacune sur base d'une charte mettant l'accent sur le commerce de proximité. Via la signature de ce contrat et de cette charte, les entreprises et commerçants s'engageraient ainsi à respecter les principes définis de commun accord dans la charte et à adhérer aux manifestations à caractère économique mises en place dans la commune par l'ADL et ce, moyennant participation financière. Le montant de cette intervention serait notamment fixé en fonction de la localisation du commerce ou de l'entreprise (centre de Wanze ou hors centre) et du souhait de participer à une ou plusieurs manifestations organisées durant l'année. Les montants versés par les adhérents seraient alors gérés par le service des finances de la commune, via l'ouverture d'un compte spécifique, destiné à l'organisation et à la promotion d'évènements visant à promouvoir le commerce local et les activités économiques locales au sens large.

Étapes de réalisation:

1. Réunion avec le service finances pour gestion financière
2. Rédaction du contrat et de la charte
3. Définition du montant des cotisations en fonction de la localisation des acteurs économiques et des manifestations organisées
4. Présentation aux commerçants et entreprises des documents ainsi que des futures actions de dynamisation du commerce prévues dans l'année de signature du contrat

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.4	Fournir une aide à l'installation de commerces de proximité	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2017

Partenaires
 * Service urbanisme
 * Autres partenaires à définir en fonction des projets menés

Budget estimé
 ° Budget de la surface commerciale à prévoir dans le projet global

Mode de financement
 ° Administration communale
 ° Subsidés éventuels selon le projet mené

Prévision annuelle des frais de fonctionnement
 Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

Le but de ce projet est de favoriser la création de petits commerces de proximité dans les villages. En effet, certains villages de la commune ne comptent plus ou presque plus de commerces de proximité. De plus, au vu du vieillissement de la population, ce type de commerces peuvent être bénéfiques pour les seniors (comme pour tout un chacun). Ce projet répond donc à deux objectifs distincts que sont le développement d'activités économiques et ainsi, d'emplois, dans les villages et le développement de liens intergénérationnels entre les citoyens. Pour attirer des porteurs de projets dans ce cadre, il faudrait motiver les personnes prêtes à tenir ces commerces en mettant par exemple des locaux à disposition ; locaux qui pourraient être loués à tarif réduit et/ou qui comporteraient le logement à l'étage. Des aides administratives, financières et logistiques pourraient également être envisagées.

Dans des projets communaux de grande envergure (ex: création d'une Maison rurale à Bas-Oha), l'installation de commerces de proximité sera toujours envisagée. Ainsi, le porteur de projet privé pourra bénéficier d'un espace commercial à moindre coût.

Etapes de réalisation:

1. Recensement des cellules commerciales vides et des terrains non exploités
2. En fonction des projets communaux de grande envergure, étude de la possibilité d'y implanter un espace destiné à accueillir un commerce
3. Etude de faisabilité et étude de marché
4. Recherche d'un porteur de projet
5. Renseignements à prendre concernant toutes les aides logistiques, financières et administratives possibles

Commentaires

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.5	Réaliser un annuaire économique	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires /

Budget estimé
 ° Annuaire format électronique: néant
 ° Annuaire format papier à diffuser en toutes-boîtes et à distribuer aux acteurs économiques (8000 exemplaires - +/- 64 pages - format A5): +/- 5.000€

Mode de financement Budget ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

La commune de Wanze ne dispose actuellement pas d'un annuaire économique dans lequel se retrouveraient toutes les coordonnées des entreprises, commerçants, artisans, professions libérales et associations de la commune. Or, ceci constitue un outil indispensable sur le territoire que ce soit dans un but de promotion des acteurs économiques existants, dans un souci d'information des citoyens wanzois et de la région ou encore afin de créer des partenariats potentiels entre entreprises wanzaises.

Etapes de réalisation:

1. Mise à jour du listing des acteurs économiques wanzois (croisement du listing envoyé par la BCE, des données de terrain, des données internet et de guides privés existants)
2. Tri des acteurs économiques par secteur
3. Listing sur le site internet par secteur - encodage progressif des données afin de disposer d'abord d'une base de données virtuelles "finale" avant impression
4. Contacts avec les acteurs économiques pour vérification des données (formulaire papier ou électronique à remplir)
5. Réflexion quant à la mise en page et au visuel de l'annuaire sous format papier en accord avec les nouveaux outils de communication de l'ADL
6. Mise à jour continue et réimpression tous les deux ans (à décider)
7. Fournir une information sur l'aide à l'investissement et à l'emploi

Version électronique pour 2014
 Version papier pour 2015

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.6	Créer un centre de tourisme industriel sur le terrain de la Raffinerie tirlémontoise	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires

- * Grandes entreprises (Raffinerie Tirlémontoise, Biowanze, Carmeuse, FreshMeals et Avieta)
- * Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne
- * Province de Liège (circuit touristique)
- * Commissariat Général au Tourisme (CGT)
- * ASBL Les Amis du Château Féodal de Moha
- * GAL Burdinale-Mehaigne

Budget estimé

- ° Achat du terrain : 0€ (bail emphytéotique)
- ° Aménagement centre d'accueil touristique et abords : **2.373.050€ TVAC**
- Accueil tourisme : 1.080.000€
- Voiries intérieures avec égouttage : 281.050€
- Parkings (2) : 243.000€
- Esplanade plantée : 250.000€
- Déblais, apport de terres, plantations et bassins d'orage : 434.000€
- Jeux et mobiliers, parcours didactique DD : 85.000€

Mode de financement

- ° Apport de divers subsides (espaces verts, développement rural, tourisme, etc.) : 1.644.680€ TVAC
- ° Solde à charge de la commune : 728.370€ TVAC
- ° Apport du privé : à convenir

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

- ° Frais d'entretien et de gestion annuels : 65.000€ TVAC (entretien des plantations)
- ° Frais d'accueil tourisme : gestion privée
- ° Charges financières annuelles = 54.627,75 € pendant 20 ans

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail

Ce site d'1,2ha se trouve à proximité des installations industrielles de BioWanze et de la Raffinerie tirlémontoise mais également à l'entrée de l'entité de Wanze, le long de la route régionale qui relie Huy à l'E42 en traversant la Meuse par le pont Père Pire. Le périmètre concerné est constitué de terrains et d'une remise appartenant à la Raffinerie tirlémontoise. Actuellement, le site est utilisé de temps en temps comme parking ou pour l'implantation d'activités éphémères (cirque, braderie, etc.). La Raffinerie tirlémontoise est favorable à céder ces propriétés par bail emphytéotique de 99 ans à la commune de Wanze si un aménagement d'accueil pour le tourisme industriel y est prévu.

Etapes de réalisation:

1. Acquisition du site (emphytéose de 99 ans)
2. Approbation du PCDR en juin 2014 par le Gouvernement wallon
3. Etude globale du projet puis par phases (autres phases ci-dessous)
4. Recherche de subsides et de partenariat
5. Réalisation

Autres phases ultérieures possibles : la création d'un centre d'entreprises se justifierait également sur ce site de par sa bonne situation au centre de la commune, près de grandes entreprises, à proximité de la ville de Huy et des accès routiers vers l'autoroute E42.

Les habitants du centre de Wanze souhaiteraient aussi y voir aménager un espace vert qui leur permette des activités de promenade et de loisirs à proximité de leur lieu de vie.

Qui plus est, l'implantation de logements, d'équipements et de bâtiments de services permettrait également de répondre à plusieurs demandes et manques sur cette partie du territoire communal. Il est également important d'implanter à cet endroit stratégique un "signal" à l'allure remarquable marquant l'entrée de Wanze.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4: Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2: Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.7	Créer une newsletter économique	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires: * Acteurs économiques wanzois: transmission de toutes les données qu'ils souhaitent voir apparaître dans la newsletter (emménagement, déménagement, portes ouvertes, braderies, recherche d'emploi, etc.)

Budget estimé: Néant

Mode de financement: Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement: Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

La newsletter économique que l'ADL envisage de créer, serait adressée aux acteurs économiques du territoire de même qu'aux citoyens s'y inscrivant; et ce afin de transmettre les informations relatives au développement de l'activité économique à Wanze de manière globale. Dans cette newsletter pourront ainsi tout aussi bien se trouver les nouveaux commerces, les surfaces commerciales libres, les souhaits d'expansion, les demandes d'emploi, les portes ouvertes, les promotions, les événements, les informations relatives à des appels à projet, à des nouvelles aides au financement des entreprises, à des formations à destination des demandeurs d'emploi, etc.

Etapas de réalisation:

1. Création du visuel de la newsletter économique
2. Mise à jour de la base de données des contacts mail
3. Recherche d'informations à diffuser
4. Envoi de la newsletter de manière mensuelle ou bi-mensuelle en fonction de l'actualité économique
5. Possibilité d'inscription à la newsletter via la première page du site internet communal

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.2 Participer à la croissance des entreprises et commerces existants sur le territoire, attirer de nouveaux investisseurs et limiter l'évasion commerciale vers les villes voisines

Action n° 4.2.8	Etudier l'aménagement d'une salle de séminaire/réunion/colloque pour entreprises et organismes de formation à l'étage de l'Administration communale	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires

- * Service des marchés publics : aménagement de la salle + formule catering
- * Service des finances : réflexion sur la gestion financière du projet
- * Service du personnel : gestion de l'aspect logistique via le personnel d'entretien en place et le personnel en place à l'accueil

Budget estimé

° Aménagement de la salle de manière modulable pour 50 personnes (mobilier)

Contrat de partenariat:

- Formule traiteur "à la carte" (contrat de partenariat à envisager avec un traiteur): montant à prévoir dans le prix de la location en fonction du nombre de personnes et du souhait de l'organisateur

Recettes:

- Location de la salle: hors frais de nettoyage et formule traiteur

Mode de financement ° Aménagement de la salle: budget communal

Prévision annuelle des frais de fonctionnement ° Nettoyage de la salle après chaque utilisation: montant à prévoir dans le prix de la location

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

Depuis le mois de février 2013, l'Administration communale de Wanze et son CPAS ont déménagé dans leurs nouveaux locaux situés dans un bâtiment entièrement rénové dans le centre de Wanze. Au 2^e étage de ce bâtiment se trouve une grande salle de prestige actuellement vide, que l'Administration communale envisage, via l'ADL, de mettre à disposition des entreprises et des organismes de formation de la région afin d'y organiser des séminaires, réunions, colloques, formations, etc. Cette salle permettrait, non seulement de créer un réseau d'acteurs économiques mais surtout, d'attirer dans la commune de Wanze des investisseurs et acteurs économiques d'autres régions. L'avantage de créer un tel espace dédié aux entreprises et organismes de formation est également de pouvoir leur fournir une formule "all-in" avec le service traiteur qui s'impose: café, petit déjeuner, repas froid, etc.

Etapes de réalisation:

1. Aménagement de la salle de manière polyvalente - marché public
2. Réflexion par rapport à l'aspect formule "all in"
3. Promotion de la salle pour attirer d'entreprises et organismes formateurs (des demandes existent déjà)
4. Gestion de l'agenda

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.3 Augmenter l'attractivité touristique de la commune

Action n° 4.3.1

Coordonner le développement touristique autour du Château féodal de Moha

Service ADL

Agent traitant

Échéance 30-06-2014

Partenaires

- * Asbl "Les Amis du Château féodal de Moha" : porteur du projet
- * Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne : transmission des brochures touristiques et des renseignements utiles aux touristes
- * Province de Liège-tourisme : soutien au projet
- * Commissariat Général au Tourisme : soutien financier au projet
- * GAL Burdinale-Mehaigne : soutien au projet
- * Autres opérateurs touristiques du territoire - Parc Naturel, Maison de la Mehaigne, etc. : partage de compétences
- * Établissements Horeca et producteurs locaux du territoire: transmission de leurs brochures

Budget estimé

L'élaboration du projet a été confiée au bureau d'architecture Contraste ; l'entrepreneur Batitec s'est vu attribuer le marché des travaux d'un montant global de 432.913,14€

Mode de financement

Budget Château féodal de Moha dont principalement subsides du Commissariat général au Tourisme.

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

La commune de Wanze souhaite disposer d'un Centre d'accueil touristique "décentralisé" (la Maison du Tourisme étant située dans la commune voisine de Burdinne) afin de pouvoir informer et guider le touriste comme il se doit. Le Château féodal de Moha, premier site touristique de la commune, est en effet le lieu de prédilection pour accueillir ce type de projets. Qui plus est, le village de Moha est idéal pour jouer le rôle de centre touristique du territoire avec la présence du Château féodal (organisateur de nombreux événements dans la commune), de sentiers de promenade, de la Mehaigne, de la société Carmeuse ou encore du futur golf.

Fin 2009, l'asbl "Les Amis du Château féodal de Moha" a acquis les locaux de l'ancienne poste de Moha afin de les transformer en Centre d'accueil et d'animation touristiques. Afin de répondre aux exigences des nouvelles fonctions d'accueil touristique du bâtiment, l'ensemble des espaces sera décroisé et une paroi courbe partiellement amovible matérialisera la séparation entre les espaces: zone d'entrée, accueil touristique, espace d'accueil "groupes", espace de repos (permettant de prendre un pique-nique ou une collation), espace multimédia (salle de projection), espace d'interprétation. En outre, cette paroi pourra remplir de nombreuses fonctions: elle sera aménagée par des bornes-informatiques (découverte du Pays Burdinale-Mehaigne), des panneaux de présentation de la zone touristique, ainsi que des vitrines dévolues à la mise en valeur d'expositions portant sur des thématiques régionales. On trouvera dans la zone d'accueil un comptoir et des présentoirs avec toute la documentation disponible sur les attractions, les sites à visiter, les offres d'activités, l'hébergement et l'horeca du Pays Burdinale-Mehaigne. La documentation sera mise en dépôt par la Maison du Tourisme et les opérateurs touristiques du territoire.

Etapas de réalisation:

1. Travaux de rénovation de l'ancienne poste de Moha - échéance 1^{er} trimestre 2014
2. Mise en place de l'accueil, aménagement des locaux de manière moderne avec moyens de communication high-tech
3. Promotion à grande échelle du Centre d'accueil touristique

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4: Être une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.3: Augmenter l'attractivité touristique de la commune

Action n° 4.3.2

Promouvoir les hébergements touristiques

Service

ADL

Agent traitant

Échéance

31-12-2016

Partenaires

- * Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne
- * Asbl "Les Amis du Château féodal de Moha"
- * Etablissements d'hébergement touristique de la commune (+ futur hôtel du Golf)
- * Commissariat général au Tourisme (CGT)

Budget estimé

Réalisation d'une brochure : +/- 2.000€

Mode de financement

Budget ADL avec subsides éventuels CGT

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

Dans la commune de Wanze, on dénombre au 31 décembre 2012, 2 campings, 1 hôtel ainsi qu'une dizaine d'hébergements de tourisme de terroir (gîtes et chambres d'hôtes) pour une capacité totale d'accueil de +/- 150 lits. La durée moyenne de séjour sur le territoire wanzois est de 1,7 jours.

Le but de cette action est de faire la promotion de ces hébergements existants via les outils de communication traditionnels: site internet, brochure et lors d'évènements. Ceci, afin d'attirer le touriste à Wanze et de ce fait, augmenter l'activité économique du territoire.

Qui plus est, en parallèle, une sensibilisation à la création d'hébergements de terroir sera réalisée en mettant à la disposition de porteurs de projets touristiques, toutes les informations nécessaires à la création d'hébergements touristiques.

Etapes de réalisation:

1. Promotion des hébergements touristiques existants via le site internet.
2. Mise à disposition des documents relatifs à la création d'hébergements touristiques sur le site internet.
3. Réalisation d'une brochure reprenant les hébergements touristiques existants dans la commune de même qu'un résumé des démarches à faire pour se lancer dans la mise sur pied d'un projet d'hébergement touristique.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.3 Augmenter l'attractivité touristique de la commune

Action n° 4.3.3

Etudier la possibilité de développer des activités horeca aux abords des sites touristiques

Service

ADL

Agent traitant

Échéance

31-12-2016

Partenaires

- * Asbl "Les Amis du Château féodal de Moha"
- * Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne
- * Fédération du Tourisme de la Province de Liège
- * Commissariat Général au Tourisme
- * GAL Burdinale-Mehaigne
- * Autres opérateurs touristiques du territoire - Parc Naturel, Maison de la Mehaigne, etc.
- * Établissements Horeca et producteurs locaux du territoire (+ futur Golf)
- * Porteur de projet privé

Budget estimé

Néant pour l'étude

Mode de financement

Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

Une brève analyse du territoire de la commune de Wanze montre que les établissements horeca, essentiellement les cafés et restaurants, ne sont pas adaptés à la réception de groupes de touristes; que ce soit au point de vue de leur capacité ou au point de vue du type de cuisine proposé (essentiellement cuisine gastronomique). Un projet intéressant serait donc d'étudier la possibilité de créer de nouvelles activités horeca à proximité des sites touristiques, comme par exemple dans le village de Moha, aux abords du Château Féodal.

Étapes de réalisation:

1. Etude de marché : analyse de l'offre et de la demande, clientèle potentielle, concurrence, emplacement idéal, type d'établissement, etc.
2. Recherche d'un porteur de projet privé

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.3 Augmenter l'attractivité touristique de la commune.

Action n° 4.3.4	Organiser des événements visant à promouvoir le tourisme et le patrimoine	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Acteurs touristiques du territoire

Budget estimé
 ° Pour les Journées du Patrimoine: maximum 200€
 ° Pour Wallonie Week-Ends Bienvenue: 2.500€

Mode de financement
 ° Pour les Journées du Patrimoine: financement commune de Wanze (frais de logistique) + subventions guidage via l'organisation des Journées du Patrimoine
 ° Pour Wallonie Week-Ends Bienvenue: financement ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé *Indice de santé* 

Plan de travail

Les Journées du Patrimoine, Wallonie Week-Ends Bienvenue, ou tout autre événement de ce type visent à promouvoir les sites touristiques, le patrimoine, les artisans et les établissements horeca du territoire. En effet, grâce à ce type de manifestations, les visiteurs se rendent dans la commune de Wanze, découvrent son potentiel touristique et à terme, peuvent y revenir pour un plus long séjour. De tels événements ont un impact économique important auprès des établissements horeca du territoire et ceci ne doit pas être négligé.

Etapas de réalisation:

- Pour les Journées du Patrimoine:
 1. Choix de participation en fonction du thème
 2. Réunion du comité organisateur ("Les Amis du Château féodal de Moha", GAL, ADL de Wanze, ADL de Héron et Centre Culturel Braives-Burdinne) pour mise en place du circuit commun mettant en évidence le territoire du Pays Burdinale-Mehaigne
 3. Prise de contact avec les différents partenaires privés et/ou associatifs définis en fonction du thème et du site qui sera mis à l'honneur
 4. Mise en place de l'évènement et coordination des partenaires
- Pour Wallonie Week-Ends Bienvenue:
 1. Mise sur pied d'un comité organisateur composé de personnes-ressources du territoire
 2. Élaboration d'une liste d'ambassadeurs potentiels après mise en commun des idées des personnes-ressources
 3. Contact par courrier, téléphone ou courriel avec tous ces ambassadeurs potentiels
 4. Inscription des ambassadeurs sur le site www.walloniebienvenue.be
 5. Prise de contact avec un imprimeur pour la réalisation, l'impression et la distribution des cartes-programmes
 6. Coordination, promotion et organisation de l'évènement: réunions avec les ambassadeurs pour la distribution du matériel, gestion des activités proposées, contacts avec les ambassadeurs, contacts avec la presse, etc.

Commentaires Wallonie Week-Ends Bienvenue : 2015 et 2017 (en aternance avec le Parcours d'artistes)

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.3 Augmenter l'attractivité touristique de la commune

Action n° 4.3.5	Aménager des effets de porte et entrées de la commune, des villages et des hameaux - information au centre des villages	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires

- * Service communication
- * Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne
- * GAL Burdinale-Mehaigne
- * Asbl "Les Amis du Château féodal de Moha"

Budget estimé

- ° Honoraires bureau d'études : à définir
- ° +/- 1.000€ par panneau, soit +/- 50.000€ si l'on compte une cinquantaine de panneaux
- ° Autre matériel (ex: murs en gabion, etc.) : à définir

Mode de financement

- ° Commune de Wanze et subsides CGT

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Placement et entretien des panneaux à prévoir avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

Le projet consiste à développer l'usage du logo et du slogan de Wanze et de le décliner. Le projet comprend :

- La conception, la réalisation et le placement d'éléments ou de panneaux de bienvenue (objets 2D ou 3D) à concevoir aux entrées importantes dans la commune et aux entrées des villages et hameaux jouant également le rôle d'effets de portes.
- La conception, la réalisation et le placement de panneaux d'information au centre des villages
- La conception, la réalisation et le placement de signalisation pour les départs sur le territoire communal des itinéraires des promenades pédestres et cyclables de la Maison du Tourisme, avec un plan du circuit,

Il s'agit de mettre au point une signalétique extérieure, permettant à la fois le repérage et l'identification par l'habitant, l'usager ou le visiteur. Pour l'habitant, cette signalétique appropriée à son village, à la place centrale de son village, permet de valoriser son lieu de vie, de l'identifier parmi d'autres lieux, de lui donner des repères, de qualifier ses racines et de renforcer le sentiment d'appartenance. Pour l'usager, cette signalétique permet de se repérer, de distinguer les agglomérations, d'identifier les villages et hameaux wanzois, pourquoi pas de lui donner envie d'y revenir comme touriste. Pour le visiteur ou le touriste, cette signalétique permet de se repérer, d'identifier les lieux qu'il souhaite visiter ou parcourir, de valoriser des caractéristiques qu'il ne connaît pas.

Etapes de réalisation:

1. Rédaction du cahier des charges
2. Désignation d'un bureau d'études
3. Placement des panneaux, effets de portes, etc.

Commentaires PCDR Lot 1

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.4 Promouvoir l'agriculture et la production locale

Action n° 4.4.1	Promouvoir les produits du terroir	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires
* Maison du Tourisme
* ADL de Héron et Braives

Budget estimé
° Réalisation de la farde promotionnelle en 4000 exemplaires : 6.000€
° Budgets des futures actions : à définir

Mode de financement Budget ADL de Wanze, Héron et Braives + subsides Maison du Tourisme (CGT et FTPL)

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail
Afin de favoriser l'emploi local et le commerce de proximité, l'ADL de Wanze a souhaité mettre en évidence les produits locaux et du terroir, et ce également afin de constituer une vitrine et une reconnaissance des produits du territoire. En effet, le territoire compte des producteurs locaux (dont certains agriculteurs qui se diversifient), souvent méconnus, qui n'ont pas toujours l'opportunité de faire connaître et de vendre leurs produits.

Dans un premier temps, il a été convenu de créer un réseau entre les producteurs et les artisans déjà présents sur le territoire et pour ce faire, une affiche intitulée "Les saveurs gourmandes de notre terroir" a été réalisée. Une brochure sous format A5 destinée à être emportée, a ensuite été réalisée afin de permettre à tout un chacun de disposer de la liste des producteurs et produits locaux du territoire.

Prochaines étapes du projet:

- Collaboration avec les restaurateurs invités à inventer une recette à base d'un ou plusieurs produit(s) du terroir pour ainsi créer des fiches individuelles par producteur, artisan et restaurateur insérées dans une farde promotionnelle.
- Création de menus du terroir lors d'évènements dans les restaurants.
- Mise sur pied d'un "comptoir" ou d'une centrale d'achat.

D'autres actions pourront être envisagées en fonction de l'évolution du projet et des idées nouvelles des porteurs du projet et des partenaires.

Etapes de réalisation:

1. Sensibilisation des producteurs locaux aux futures initiatives
2. Contacts avec les producteurs, artisans et restaurateurs en vue de la réalisation de la farde promotionnelle
3. Compilation des données et photos par la Maison du Tourisme
4. Réalisation et distribution de la farde promotionnelle
5. Nouveaux contacts avec les restaurateurs pour la mise en place de menus du terroir

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.4 Promouvoir l'agriculture et la production locale

Action n° 4.4.2	Sensibiliser les agriculteurs à la diversification	<i>Service</i>	ADL
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires

- * Créa-Job-filière agricole : aide au lancement éventuel d'un porteur de projet
- * SPW-agriculture : soutien à la reconversion et au recyclage professionnels
- * Province de Liège-services agricoles : soutien à la diversification

Budget estimé

- * Néant en termes de sensibilisation
- * Budget des exploitations agricoles si souhait de diversification + subsides d'appels à projets éventuels

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

Dans le Pays Burdinale-Mehaigne, la diversification agricole s'est déjà quelque peu opérée en termes de vente de produits locaux. En effet, on dénombre plus de 20 producteurs locaux, dont 5 sont des Wanzois. La diversification peut également se développer dans le domaine de l'agrotourisme (gîte à la ferme, table d'hôtes, etc.), de projets pédagogiques (accueil de groupes scolaires, stages à la ferme, etc.) ou encore en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables ou d'activités artisanales. Il n'est cependant pas toujours évident de sensibiliser les agriculteurs, traditionnellement très repliés sur eux-mêmes et sur leur travail et donc, n'étant pas toujours ouverts au dialogue et à la nouveauté... engendrant par définition pour eux plus de travail. Par cette diversification, les agriculteurs peuvent donc devenir des acteurs économiques à part entière en exerçant des activités non liées au secteur primaire qu'ils occupent initialement.

Par cette action, l'ADL envisage de rencontrer les acteurs du monde agricole lors de réunions informelles, de conférences, de présentations, de rencontres avec des exploitants ayant mis sur pied un projet d'hébergement ou d'accueil à la ferme, etc. afin de leur détailler toutes les possibilités qui s'offrent à eux en termes de diversification.

Etapes de réalisation:

1. Prise de contact avec des personnes-ressources dans le domaine de la diversification agricole: administrations, agriculteurs, structures soutenant le monde agricole, etc.
2. Conférence à destination des agriculteurs wanzois
3. Soutien aux projets de diversification

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

Objectif stratégique 4 Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois

Objectif opérationnel 4.4 Promouvoir l'agriculture et la production locale

Action n° 4.4.3

Participer à des événements favorisant l'agriculture et le métier d'agriculteur

Service

ADL

Agent traitant

Échéance

31-12-2015

Partenaires

* Agriculteurs : ouverture de leur exploitation, présentation de leur métier, démonstration de leurs techniques de production, préparation de produits locaux, etc.
 * Province de Liège, services agricoles (opération "Agricharme") : matériel promotionnel et matériel lié aux animations pour les écoles le vendredi - possibilité de laisser le matériel dans l'exploitation pour le week-end afin de recevoir un plus large public
 * La Wallonie (opération "Journées Fermes Ouvertes") : matériel promotionnel

Budget estimé

° Opération "Agricharme" (Province de Liège) : néant pour les visites d'écoles hormis les frais de transport - 1.500€ à prévoir si ouverture de l'exploitation le week-end (frais de promotion et de logistique)
 ° Opération "Fermes ouvertes" (La Wallonie) : néant

Mode de financement

Budget ADL

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé



Plan de travail

Une piste d'actions au bénéfice des agriculteurs de la commune est l'organisation d'événements exclusivement à leur attention et consistant à inviter le public à la campagne. Par exemple, "Agricharme" organisé par la Province de Liège (prioritairement destiné aux élèves des écoles primaires) ou "Journées Fermes Ouvertes" organisées par La Wallonie. Lors de tels événements, les visiteurs ont la possibilité de découvrir les richesses des paysages et du patrimoine rural, de rencontrer les professionnels de l'agriculture chez eux, de s'informer des techniques de production, de découvrir le métier de l'agriculteur sous ses diverses facettes, de prendre connaissance des techniques de diversification et de goûter les produits du terroir.

Etapes de réalisation:

1. Contacts avec les agriculteurs wanzois
2. Si adhésion au projet, inscription de la ou des exploitations agricoles (une seule exploitation agricole retenue pour "Agricharme")
3. Coordination de l'opération

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Emploi - Economie - Tourisme - Agriculture

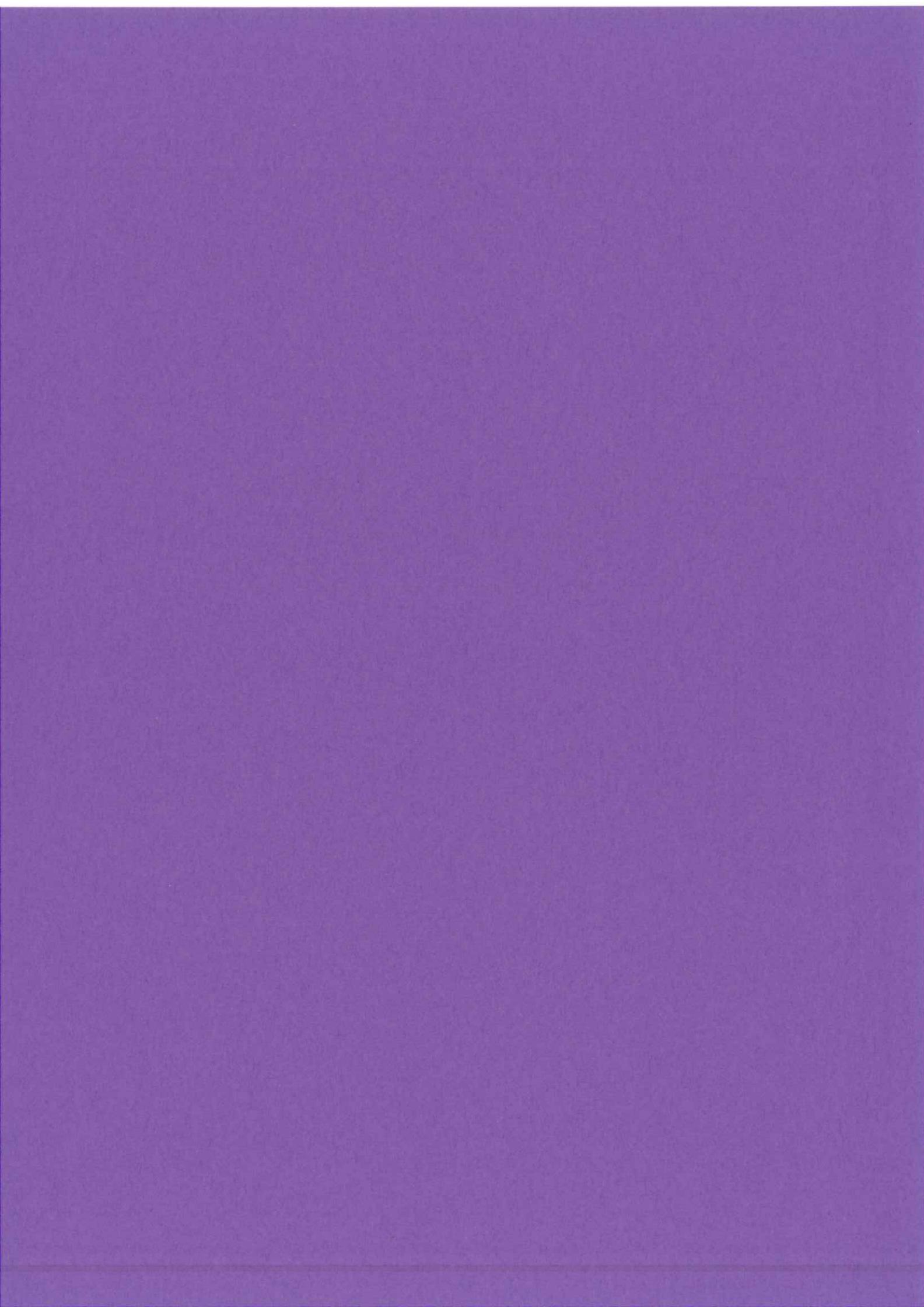
Objectif stratégique 4 **Etre une commune qui vise à créer des activités économiques et des emplois**

Objectif opérationnel 4.4	Promouvoir l'agriculture et la production locale		
Action n° 4.4.4	Promouvoir le marché local	Service	ADL
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2015
Partenaires	Parc Naturel		
Budget estimé	° Budget pour la réalisation des outils promotionnels: +/- 500€		
Mode de financement	° Promotion : budget ADL - Parc Naturel		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Néant - avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<p>La commune de Wanze accueille un marché sur la place Faniel tous les vendredis après-midi. Ce marché, très convivial, regroupe une vingtaine de marchands ambulants de la région: fruits et légumes, poulets rôtis, pains, fromages, salaisons, vins, fleurs, vêtements, etc. et accueille bon nombre de visiteurs de la commune mais également des communes avoisinantes.</p> <p>Le volet promotionnel sera également envisagé car actuellement, aucune brochure ou affiche n'existe concernant le marché de Wanze. Ceci permettra d'attirer de nouveaux clients et ainsi, d'augmenter le chiffre d'affaires des marchands ambulants présents de même que des commerces wanzois situés autour de la place Faniel et dans les rues adjacentes.</p>		
Commentaires			

Domaine d'action

Cadre de vie

Développement durable – Environnement – Mobilité –
Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine



FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 - Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.1 Etablir un outil intégré de planification du développement durable viable

Action 5.1.1	Mettre en place des actions de l'Agenda 21 Local et mettre à jour annuellement	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Ensemble des services de l'Administration et CPAS

Budget estimé 0

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
L'Agenda 21 Local a été réalisé en 2012 et approuvé par le Conseil communal le 17 septembre 2012. Cette rédaction s'est faite dans le cadre de la subvention liée au maintien de la conseillère en environnement. L'Agenda 21 local est l'un des outils de transcription dans la réalité du développement durable. Il s'agit d'une démarche pérenne. L'Agenda 21 local doit évoluer constamment pour assurer son efficacité. La première partie du document concerne les actions émanant des représentants de la population et la seconde reprend l'apport du personnel communal et du CPAS. 20 actions font partie de l'Agenda 21 local de Wanze; elles prennent en compte les 3 piliers de base tels que l'économie, le social et l'environnement. Les 20 actions sont les suivantes: le programme communal de développement rural, le plan stratégique transversal communal, la création d'une zone humide et d'une mare rue Mâles Vignes, l'aménagement d'un parcours didactique dans le bois de Môlu, la récupération des eaux de pluie dans les bâtiments communaux, la gestion des eaux de pluie dans les zones inondables, la mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté, le programme communal d'actions en matière de logement, le projet "Commune du commerce équitable", la mise en place d'un réseau d'échange réciproque de savoirs, la mise en place d'un Conseil communal des enfants, la mise en place d'une structure communale "Amie des aînés", le développement des activités de l'Espace Public Numérique, la mise sur pied d'un groupe de travail au sein de la CLDR dans le cadre de la révision du RCU, la réalisation du plan d'action de l'énergie durable dans le cadre de l'ECOTEAM (volet interne), la maîtrise énergétique des bâtiments, la gestion des achats (impacts sociaux et environnementaux), la gestion optimale des déchets au niveau des services administratifs et des écoles, la gestion raisonnée de l'eau dans les bâtiments administratifs et dans les écoles, l'optimisation des déplacements du personnel communal dans le cadre domicile - travail.

PLANNING
> 17 septembre 2012: approbation par le Conseil communal
> Fin 2013: évaluation du document avec approbation du rapport - adaptation éventuelle
> Fin 2014: évaluation du document avec approbation du rapport - adaptation éventuelle
> Fin 2015: évaluation du document avec approbation du rapport - adaptation éventuelle
> Fin 2016: évaluation du document avec approbation du rapport - adaptation éventuelle
> Fin 2017: évaluation du document avec approbation du rapport - adaptation éventuelle
Le travail d'évaluation sera coordonné par la conseillère en environnement.

Commentaires La première évolution sera importante compte tenu de l'existence du PST.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 : Être une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.2 : Lutter contre le gaspillage des matières premières et des matières finies

Action n°5.2.1	Lutter contre le gaspillage alimentaire des ménages en menant des actions pratiques avec l'intercommunale Intradel	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : INTRADEL

Budget estimé : 500 €

Mode de financement : sur crédit BO: 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement : En cours *Indice de santé* ■ ■ ■

Plan de travail

CONTEXTE
 Pour les années 2013 et 2014: il s'agit de sensibiliser les citoyens à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sachant qu'en moyenne chaque habitant jette entre 15 et 20 kg de denrées alimentaires, il est urgent de mettre en place des actions pérennes. La commune poursuivra la distribution de la brochure d'Intradel "Le gaspillage alimentaire - un coup dur pour votre budget". Des précisions y sont également apportées (pas une simple distribution). Durant le salon du développement durable, le stand Intradel dédié au gaspillage avec caddies de démo est installé. Les citoyens sont appelés à comparer et se poser les questions fondamentales en termes de consommation. Autre action nouvelle menée en 2013 lors de la réception organisée en l'honneur des nouveaux habitants : la distribution de 2 pinces fraîcheur Intradel, dispositif permettant de garder des produits frais et des produits plus longtemps consommables. Les manifestations liées au développement durable seront aussi l'occasion de procéder à cette distribution. La possibilité de s'installer avec un stand lors du marché hebdomadaire ou lors de manifestations/informations au public organisées par la commune sera également étudiée.

PLANNING (distribution/sensibilisation)
 Septembre 2013: accueil des nouveaux habitants
 Automne 2013: formation au compostage
 Septembre 2014: accueil des nouveaux habitants

Commentaires

Invendus alimentaires
 L'ADL a pris contact avec les 3 moyennes surfaces de la commune (AD Delhaize, ALDI et EUROSPAR) début octobre afin de déterminer leur politique en matière d'invendus alimentaires
 Le service environnement examinera la possibilité d'inscrire des clauses liées à cette problématique au sein des permis socio-économiques.
 Action annuelle

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.2 Lutter contre le gaspillage des matières premières et des matières finies

Action n° 5.2.2	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles de l'entité	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-09-2014

Partenaires Ecoles communales et école libre (directions - personnel - enfants) - Intradef

Budget estimé 500 €

Mode de financement Sur crédit BO: 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
 Une analyse succincte a fait apparaître un nombre de kilos élevé de déchets organiques dans les écoles et ce, de façon différentielle selon la présence ou non d'un poulailler. Cette quantité élevée pourrait être liée à du gaspillage au réfectoire. Il est donc indispensable de procéder à une étude plus fine et en fonction des conclusions de mettre en place des actions concrètes avec les directions, les personnes accompagnant les enfants à midi et les enfants eux-mêmes.

PLANNING
 1^{er} semestre 2014: étude concernant le volume de déchets organiques
 Année scolaire 2014-2015: concertation avec les directions et le personnel pour la mise en place de solution de lutte contre le gaspillage alimentaire - mise en place des actions avec les enfants comme partenaires privilégiés.

Commentaires
 Cette action se mènera en parallèle avec la gestion générale des déchets et le tri très imparfait actuellement.
 Le budget sera utilisé afin de créer des affichettes et autres documents de sensibilisation anti-gaspi.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.2 Lutter contre le gaspillage des matières premières et des matières finies

Action n° 5.2.3	Lutter contre le gaspillage de l'eau alimentaire par la promotion de l'installation de citernes à eau de pluie et par systèmes économiseurs d'eau	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires Service finances

Budget estimé 3.000 €

Mode de financement Article à créer - sur fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
 Il apparaît que bon nombre d'habitations ne disposent pas de système de récupération d'eau et/ou de système économiseur d'eau. Une étude pourrait être mise en place afin de définir si un soutien financier pourrait être envisagé pour les personnes rénovant des habitations existantes. Un autre volet de l'étude serait la mise à disposition possible d'un soutien financier pour des systèmes économiseurs d'eau. Ce type d'aide serait uniquement étudié pour les habitations de plus de 5 ans; l'analyse sera également faite en fonction des niveaux de revenus.

PLANNING
 > Etude à réaliser en 2016
 > En fonction des conclusions: prise de décision par le Conseil communal - inscription au budget 2017

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.2 Lutter contre le gaspillage des matières premières et des matières finies

Action n° 5.2.4	Lutter contre le gaspillage d'énergie (chauffage-énergie) - Promotion des systèmes économiseurs - Promotion des aides en matière de travaux et achats durables	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires service finances

Budget estimé 8.000 €

Mode de financement actuellement prévu au 8446/331-01 sur fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
La commune a mis en place un système de primes pour les travaux destinés à économiser l'énergie. 37 personnes ont déjà sollicité une prime en 2011 et 2012 (dont 28 pour 2012). Les primes concernent des travaux d'isolation, d'économie d'énergie et de régulation. Elles sont limitées en fonction de deux plafonds de revenus. Il y a lieu de prévoir une évaluation avec analyse en vue de poursuivre le système actuel ou de l'étendre à d'autres types de travaux et/ou achats durables. Le projet continuerait à favoriser la lutte contre le gaspillage.

PLANNING
> 1^{er} semestre 2014: évaluation du système
> Juin 2014: présentation au Collège des conclusions et proposition de modifications éventuelles pour 2015

Commentaires
Voir fiche 10.1.3 (il s'agit de la même prime)
2014 étude
2015 exécution éventuelle

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5: Être une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.2	Lutter contre le gaspillage des matières premières et des matières finies		
Action n° 5.2.5	Poursuivre l'action de soutien et de conseil aux ménages en difficulté développée par le CPAS via son "tuteur énergie"	<i>Service</i>	CPAS : Service social
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	IDESS/AAM/Autres CPAS/Commune (service environnement)/Fédération des CPAS (cellule énergie)		
Budget estimé	Dépenses traitement déjà incluses dans le budget 2013 + dépenses de transfert acceptées dans le cadre du PAPE 2012/2014 (fonction 8015)		
Mode de financement	Points APE + subvention SPW (action sociale + énergie) octroyés au moins jusqu'à fin 2014 Budget CPAS		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Pas de modification substantielle prévue par rapport aux montants inscrits dans le budget 2013 (hormis adaptation annuelle)		
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	Actions développées en concertation avec les partenaires et les pouvoirs subsidiants et en collaboration avec le Conseiller en énergie de la Commune		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.3 Favoriser le recyclage et la réutilisation (diminution du déchet ultime)

Action n° 5.3.1	Sensibiliser les citoyens à une gestion éco-responsable des déchets et augmenter le taux de capture des déchets recyclables	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires Intradel - ECOCONSO - ESPACE ENVIRONNEMENT

Budget estimé 1.000 €

Mode de financement Sur crédit BO: 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer **Indice de santé** 

Plan de travail

CONSTAT
 Il apparaît que depuis 2009 (mise en place des conteneurs à puce), le nombre de kg/hab/an est en augmentation. Le changement du sac communal vers le conteneur à puce avait induit une chute importante notamment en raison de l'apparition du conteneur à déchets organiques. Mais la tendance est à l'augmentation probablement liée au faible coût consécutif aux surplus. Il est indispensable d'enrayer ce phénomène notamment dans le cadre de l'application du coût-vérité.

PLANNING

- > Analyse fine des chiffres (déchets tout venant et déchets organiques)
- > Ciblage des groupes de ménages pour lesquels les augmentations sont les plus sensibles
- > Mise sur pied d'une campagne ciblée (définir la méthodologie) - rappel des consignes en matière de tri - rappel des dispositions en matière de collectes des déchets organiques, déchets tout venant, PMC et papiers cartons
- > Evaluer avec le logiciel Intradel mois par mois

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Être une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.3 Favoriser le recyclage et la réutilisation (diminution du déchet ultime)

Action n° 5.3.2	Mettre sur pied de nouvelles formations sur le compostage à domicile	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires INTRADEL

Budget estimé 0 (part du subside régional disponible pour la commune cédée par convention à Intradef)

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours **Indice de santé** 

Plan de travail

CONTEXTE
 La commune a organisé par le passé deux formations de compostage à domicile. Ces deux formations (années 2002 et 2010) ont eu un beau succès. Environ 30-40 personnes participaient à la formation théorique et une quinzaine à la formation pratique. Les cours étaient donnés par une asbl spécialisée dans le domaine. Une formation spécifique avait été proposée en 2002 pour mettre en place un groupe de guides-composteurs mais seules 4 personnes ont entamé et terminé la session. Le manque de personnes n'a pas permis de rendre ce projet pérenne.
 De nouvelles sessions seraient organisées en collaboration avec Intradef qui assure la gestion technique.

PLANNING
 > Formation théorique: 19 septembre 2012 (1 soirée)
 > Formation pratique: 21 septembre 2013 (matinée)
 Encadrement par Intradef
 Cours dispensés par l'asbl Bon'jour sourire et/ou le Comité Jean Pain
 Possibilité de reconduire cette opération avec Intradef (gratuitement dans le cadre de la subvention aux pouvoirs locaux cédée à l'intercommunale) - possibilité de mener cette opération directement par la commune avec un budget propre de +/- 1000€ matériel compris (possible sur crédit BO 879/124-06)
 Pour les prochaines sessions, une formation au printemps sera préférée pour mettre les nouveaux utilisateurs de cette technique en action dès la première saison.

Commentaires Action annuelle

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Etre une commune qui rime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.3	Favoriser le recyclage et la réutilisation (diminution du déchet ultime)		
Action n° 5.3.3	Imposer la construction de locaux réservés aux déchets dans les immeubles à appartements ou habitat groupé	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Service urbanisme		
Budget estimé	0		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>CONTEXTE La problématique des conteneurs à puce est importante au niveau des immeubles à appartements car dans certains cas, les appartements ne disposent ni de cave ni de local "poubelle". Les conteneurs sont alors stockés sur les balcons ou aux abords de l'immeuble ce qui a des conséquences en matière de propreté publique. Dans d'autres cas, des conteneurs communs sont installés (ce qui solutionne généralement le problème). Ce dernier cas de figure ne peut être imposé eu égard à la possibilité que les habitants ont de disposer de leurs propres conteneurs (règlement communal).</p> <p>PLANNING > Dans l'attente de la révision du RCU et ce, de façon continue dès à présent, prévoir la construction d'un local poubelle au sein du bâtiment ou une zone extérieure aménagée pour recevoir des conteneurs communs ou les conteneurs individuels > Prévoir dans les prescriptions du RCU l'imposition de dispositifs pour regrouper les conteneurs à puce en fonction du nombre d'appartements</p>		
Commentaires	Dès 2013		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 5 Être une commune qui s'ime avec développement durable

Objectif opérationnel 5.3 Favoriser le recyclage et la réutilisation (diminution du déchet ultime)

<i>Action n° 5.3.4</i>	Poursuivre et développer le Petit Bazar et les activités de recyclage mises en œuvre par les ateliers d'économie sociale du CPAS	<i>Service</i>	CPAS : IDESS/AES
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
<i>Partenaires</i>	Commune (service environnement /PCDR) /Sofie/La Ressourcerie du Pays de Liège/Le réseau wallon des ateliers vélo/autres CPAS etc.		
<i>Budget estimé</i>	Déjà inclus dans la fiche action concernant le développement de l'idess et/ou dans le budget 2013 (fonction 84512).		
<i>Mode de financement</i>	Voir fiche action concernant le développement de l'idess + subvention SPW projet "action sociale pour un public fragilisé" déjà inclus dans le budget 2013 Budget CPAS		
<i>Prévision annuelle des frais de fonctionnement</i>	Dépenses de fonctionnement déjà incluses dans le budget 2013 (fonction 8459 et 84512) et adaptées annuellement		
<i>Indicateur d'avancement</i>	En cours	<i>Indice de santé</i>	
<i>Plan de travail</i>	Actions définies chaque année en concertation avec les partenaires locaux et/ou régionaux et les pouvoirs subsidiants.		
<i>Commentaires</i>	Les possibilités de développer de nouvelles synergies locales ou supralocales (avec d'autres CPAS et/ou partenaires comme "La ressourcerie du pays de liège " et/ou Intradel) devront également être explorées. Ateliers d'économie sociale : Recycle/Relook/et Refil		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 6 **Etre une commune qui fait du développement rural**

Objectif opérationnel 6.1 Mettre en œuvre le PCDR

Action n° 6.1.1	Mettre en œuvre les fiches du lot 0 du PCDR	<i>Service</i>	Ensemble des services
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires Voir fiches

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé *Indice de santé* 

Plan de travail

VOIR FICHES N°:

- A7.1.7. Créer une zone humide, mare didactique rue Mâles Vignes
- A8.2.1. Poursuivre et finaliser la mise en œuvre du Plan Communal Cyclable pour le 31.12.2015
- A9.1.2. Mettre en place un groupe de suivi au sein de la CLDR dans le cadre de la révision du RCU
- A8.1.3. Mettre en place un groupe de suivi de l'ensemble des plans de mobilité
- A7.1.8. Aménager un espace nature didactique au Bois communal de Môlu à Huccorgne

Commentaires Le PCDR sera approuvé ultérieurement.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 6: Etre une commune qui fait du développement rural

Objectif opérationnel 6.1: Mettre en œuvre le PCDR

Action n° 6.1.2: Mettre en œuvre les fiches n° 1 du PCDR	<i>Service</i>	Ensemble des services
	<i>Agent traitant</i>	
	<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires: Voir fiches

Budget estimé:

Mode de financement:

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement: A programmer / En-cours / Finalisé

Indice de santé: 

Plan de travail: VOIR FICHES N°:
A2.2.4. Créer un parcours VITA
A2.3.1. Créer une Maison de la mémoire
A2.4.1. Créer une Maison rurale à Bas-oha et aménager ses abords
A2.4.2. Aménager un espace récréatif sur la place de pétanque à Huccorgne
A3.3.7. Rénover des bâtiments désaffectés en logements
A4.2.6. Créer un centre de tourisme industriel sur le terrain de la Raffinerie tirlémontoise
A4.3.5. Aménager des effets de porte et entrées de la commune, des villages et des hameaux - information au centre des villages
A7.1.4. Aménager des espaces de convivialité, un espace nature et des espaces de rencontre sur les propriétés communales : parc du Château à l'Horloge à Bas-Oha
A8.2.2. Développer un Plan communal piéton

Commentaires: Le PCDR sera approuvé ultérieurement.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: développement durable - environnement - mobilité - énergie - aménagement du territoire - patrimoine

Objectif stratégique 7 Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1 Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité

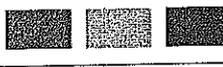
Action n° 7.1.1	Lutter contre l'introduction et le développement des espèces invasives sur les terrains privés	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Contrat rivière Meuse aval et affluents - Province de Liège - SPW DGO3 - service travaux - service de police

Budget estimé 250 €

Mode de financement Sur fonds propres BO 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
 Les espèces invasives actuellement ciblées par le service environnement sont la berce du Caucase, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya. Les sites de développement sont soit identifiés par les services communaux (travaux et environnement), soit signalés par les gestionnaires du Contrat rivière ou encore par des riverains. En ce qui concerne la balsamine de l'Himalaya, des opérations de terrain sont menées en concertation avec les responsables du Contrat rivière Meuse aval et affluents et la société Carmeuse afin de détruire les pieds avant la fructification. Les berces du Caucase sont soit détruites par les particuliers sur demande de l'administration communale soit par les services communaux si les riverains n'obtempèrent pas. Le SPW DGO3 est intervenu en 2013 sur la Mehaigne; un second passage est prévu cette année encore. Les services de la Province de Liège sont intervenus sur la Fossieroulle pour éliminer des berces. Un règlement communal a été pris afin d'encadrer le développement des espèces invasives; il n'est pas contraignant actuellement mais sera intégré dans le règlement général de police afin de le devenir. L'inspection doit être intensive surtout au printemps (avant la fructification). Quant à la renouée du Japon, le cas est plus complexe en l'absence de traitement radical; une solution très ponctuelle est actuellement mise en oeuvre via des injections de glyphosate dans les tiges mais cela ne peut évidemment concerner que des zones restreintes. Un site existe au niveau du SPW pour permettre à chacun de signaler des nouvelles populations de berces. Tous les citoyens sont invités à y ajouter leurs observations. Cette démarche peut également être faite vers la Commune. Le service environnement se rend alors sur place pour prendre des mesures directement ou inviter les propriétaires à le faire.

PLANNING
 > Destruction annuelle des balsamines dans les cours d'eau: printemps de chaque année
 > Destruction en continu des berces du Caucase: si possible au printemps - début d'été
 > Transmission de courriers aux propriétaires de plantes invasives en vue de la destruction par leurs soins
 > Visite sur sites continue - vérification
 > Dès mise en application du règlement de police, rédaction de PV si pas de suites données aux courriers d'invitation à détruire des plantes
 > Si mise à disposition de moyens de lutte pour la renouée du Japon: mise sur pied d'un plan de destruction avec planning: 15/8 au 15/10 chaque année
 > Prise en compte de nouvelles espèces identifiées comme invasives - actions à mettre en place en fonction de la méthode de destruction préconisée

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1	Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité		
Action n° 7.1.2	Informer les citoyens au sujet des espèces dites invasives et les former à la lutte contre lesdites espèces	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Contrat rivière Meuse aval et affluents - SPW DGO3 - service travaux		
Budget estimé	500 €		
Mode de financement	Sur fonds propres sur BO 879/124-02		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE Une information est disponible de façon régulière dans le bulletin communal et dans des dépliants à disposition du public à l'administration communale.</p> <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre l'information via le bulletin communal en continu > Mise à disposition de dépliants à l'administration en continu > Création d'une page spécifique sur le site internet avec lien vers les sites du SPW: 30 juin 2014 > Information sur place à la demande des riverains en continu > Session d'information pour les citoyens pour la destruction des espèces dites invasives: 30 juin 2014 		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1: Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité

Action n° 7.1.3	Associer les citoyens dans la démarche de suppression des pesticides dans les espaces publics	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires: Service travaux - service communication

Budget estimé: 500 €

Mode de financement: sur fonds propres sur BO 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement: A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE

La législation en matière d'utilisation des pesticides dans les lieux publics est en mutation. Il sera prochainement interdit de les utiliser (actuellement possible sur les trottoirs et accotements en gravier et dans les cimetières). L'utilisation de méthodes alternatives devra être étudiée plus spécifiquement mais le volet communication devra être développé car la présence de "mauvaises herbes" est souvent perçue par le citoyen comme de la malpropreté et de la négligence de la part des pouvoirs publics. Une autre perception de l'espace public devra être intégrée par le public, soit parce que certaines zones deviendront "plus sauvages" avec fauchage tardif soit que des zones seront semées avec des plantes annuelles fleuries (type pré fleuri).

PLANNING

- > Identification des méthodes de désherbage alternatives efficaces: juin 2014
- > Liste des zones supplémentaires laissées en fauchage tardif: juin 2014
- > Liste des zones à semer avec des plantes fleuries: juin 2014
- > Conception d'une brochure toutes-boîtes: décembre 2014 (à distribuer avant le printemps 2015) - page à concevoir sur le site internet communal - conférence sur la limitation des pesticides (printemps 2015)

Commentaires

Echéances liées à l'approbation de l'arrêté régional relatif à cette matière.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Être une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1	Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité		
Action n° 7.1.4	Aménager des espaces de convivialité, un espace nature et des espaces de rencontre sur les propriétés communales : parc du Château à l'Horloge à Bas-Oha	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Service des marchés publics - riverains - fermier de la ferme de la rue Basse Voie - bibliothèque - école de Bas-Oha - CCAW - Conseil communal des enfants - DNF - CGT - MT - SPW - ASBL "Les Amis du Château féodal de Moha"		
Budget estimé	272.000 €		
Mode de financement	Subside DR (40.800€) - subside espaces verts (176.800€) - part communale (54.400€)		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	56.000 €		
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>Il s'agit de la fiche n°3 du PCDR au sein du lot 1. Elle est prise en compte comme esquisse pour une deuxième convention.</p> <p>Le parc du Château à l'Horloge est actuellement un espace herbeux et arboré non aménagé spécifiquement. L'objectif est d'y créer un parc mixte à la fois ordonné de type "jardin à la française" devant le château et à la fois nature sur sa partie boisée, le tout en créant un espace de convivialité. Il s'agira de valoriser les arbres remarquables existants et de reconstituer la pièce d'eau centrale. Différentes ambiances seront prévues: lieu de lecture avec mobilier adapté, lieu ludique avec thématique lecture, lieu de promenade avec chemins accessibles aux PMR, lieux de contes ou balades contées. Le monument dédié à la libération des camps sera déplacé et valorisé. Ce site est également le départ de deux promenades de la Maison du Tourisme. Une restructuration complète de l'espace rue sera également à prévoir en ce compris l'espace de stationnement.</p> <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> > Prendre contact avec l'AIDE pour déterminer les quantités d'eau disponibles suite aux canalisations en cours: 1^{er} trimestre 2014 > Contact avec les responsables de la bibliothèque : 1^{er} trimestre 2014 > Désignation d'un auteur de projet: 2014 > Etude : 2014 > Permis d'urbanisme: 2015 > Marché de travaux et début des travaux : 2016 		
Commentaires	Cette fiche dépendra de la possibilité de signer une convention avec le SPW DGO3 dans le cadre du développement rural. Sans cette possibilité, le dossier ne sera pas réalisable.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES

DOMAINE: développement durable - environnement - mobilité - énergie - aménagement du territoire - patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1: Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité

<i>Action n° 7.1.5</i>	Créer une zone humide et une mare didactique rue Mâles Vignes à Antheit	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	Etude réalisée en 2013 Réalisation technique en 2014; aspects didactiques : 2015

Partenaires: Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne - service travaux

Budget estimé: 1750 euros (+ apports du Parc Naturel)

Mode de financement: Subsidies Semaine de l'arbre (1245 €); Financement par le Parc Naturel (chantier et aménagement didactique); Fonds propres : 500 euros sur BO à créer en 2014

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement: En cours *Indice de santé* ■ ■ ■

Plan de travail

CONTEXTE

Il s'agit de la fiche n°2 du projet de PCDR au sein du lot 0. Le projet concerne un terrain communal comprenant une zone humide (mare et prairie humide), située derrière les jardins de la rue Mâles Vignes (10/1, 9 et 7) à Antheit. La richesse biologique du site se situe principalement au niveau des nombreux batraciens présents, notamment les tritons. La zone humide est à réaménager et à mettre en évidence de manière didactique.

PLANNING

- > Etude technique réalisée en 2013; permis d'urbanisme introduit en 2014
- > Analyse de l'aspect didactique du site (2014)
- > Mise en ordre des rejets d'eaux usées par les riverains situés au-dessus du terrain communal (juin 2014)
- > Coupe des arbres exotiques plantés par les riverains et évacuation par le service travaux (avril 2014)
- > Fauchage de la partie centrale par les ouvriers du Parc Naturel (une fauche chaque année en automne)
- > Chantier d'aménagement : creusement des mares, plantations et pose de la clôture (fin 2014)
- > Aménagement didactique du site (fin 2015)
- > Un entretien annuel du site (fauchage et évacuation des herbes) : chaque année en automne, collaboration entre le Parc naturel et le service travaux.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.1	Initier l'implication effective des citoyens en matière de biodiversité		
Action n° 7.1.6	Aménager un espace nature didactique au bois communal de Môlu à Huccorgne	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2015
Partenaires	Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne - DNF - Maison du Tourisme		
Budget estimé	Estimation : 2014		
Mode de financement	Travaux de restauration pris en charge par le Parc naturel - Aménagement didactique : sur fonds propres communaux		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE Il s'agit de la fiche n°4 du PCDR au sein du lot 0. Le bois du Môlu à Huccorgne est un terrain communal, traversé par un chemin, qui fait partie de la promenade des Chevreuils. Ce bois nécessiterait une gestion afin de conserver et améliorer les milieux naturels présents sur le site (chênaie acidophile, landes à genêts, fructicées et pelouses mésophiles), afin de sauvegarder la biodiversité. Ensuite, il serait intéressant de montrer les milieux et sensibiliser le public à la protection et la gestion de la nature grâce à un sentier didactique. Le Bois du Môlu est situé dans une zone Natura 2000.</p> <p>PLANNING > Etude technique, analyse de la situation, étude des travaux à réaliser, accord des différentes parties partenaires du projet (fin 2013) > Problématique de la présence des sangliers (2013) > Analyse de l'aspect didactique du projet (fin 2013) > Lancement des appels d'offres et attribution du marché (2014) > Travaux d'aménagement et de restauration du site (juin 2015) > Aménagement didactique du site (fin 2015) - communication</p>		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.2	Conscientiser tous les citoyens à la propreté dans les quartiers		
Action n° 7.2.1	Sensibiliser les écoles à la propreté dans l'enceinte et aux abords de l'école et au tri des déchets	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-09-2015
Partenaires	Direction des écoles, Service communication, Intradef		
Budget estimé	0 €		
Mode de financement	Prise en charge par Intradef		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>CONTEXTE : alors que dans les classes les consignes de tri sont généralement bien respectées, les conteneurs situés dans les cours de récréation contiennent trop souvent des déchets mal triés.</p> <p>PLANNING :</p> <ul style="list-style-type: none"> < Faire un état des lieux des systèmes mis en place dans les différents établissements scolaires < Commander/enlever des conteneurs en fonction des besoins afin d'optimiser le tri < Coller des étiquettes explicatives claires sur les conteneurs afin de limiter les erreurs de tri < Proposer aux écoles de réaliser différentes activités avec les enfants afin qu'ils apprennent pourquoi et comment trier (animations proposées par Intradef) < Sensibiliser les enfants et leurs parents au suremballage (les inciter à utiliser gourdes, boîtes à tartines et boîtes à collation) 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.2 Conscientiser tous les citoyens à la propreté dans les quartiers

Action n° 7.2.2	Poursuivre et intensifier la lutte contre les incivilités en matière d'environnement - agents constatateurs d'incivilités environnementales - prévention et répression	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Service Travaux, Intradel, ADL, Service Communication

Budget estimé 2014 : Achat de 10 panneaux A3 : 80€ - 2015 : Actions de sensibilisation : 40€
Budget total : 120€

Mode de financement Sur BO 2014 et 2015 à créer

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE :

- Dépôts sauvages : le nombre de dépôts au sein de la commune reste globalement constant. Le nombre de PV pour ce type de délit est quant à lui en augmentation. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait d'une étroite collaboration avec le service des travaux.
- Déclarations de classe 3 et permis d'environnement : les PV pour défaut de permis sont établis à la suite d'une plainte
- Rejets d'eaux usées : les contrôles sont effectués à la suite de plaintes du voisinage
- Feux de jardin : la constatation pour ce type d'infraction par nos services reste occasionnelle (ceux-ci se déroulant plus généralement en soirée ou le week-end)

PLANNING :

- < Prévoir régulièrement une tournée de contrôle des agents constatateurs d'incivilités environnementales : 2014
- < Placer des affiches aux endroits de dépôt récalcitrant avec un message percutant pour les personnes inciviques (montant de l'amende en cas de dépôts, photos, ...) : 2014
- < Réaliser un planning des différents évènements, activités, ... au sein de la commune afin d'informer préalablement les organisateurs de la meilleure façon de gérer ses déchets : avril 2014
- < Réaliser une sensibilisation aux rejets d'eaux usées au sein des zones en épuration individuelle (information sur les primes, les différentes méthodes, ...) : 2015
- < Faire le relevé de tous les tuyaux d'évacuation d'eaux usées se rejetant dans un ruisseau, en particulier dans les zones égoutées et obliger les gens à se connecter à l'égout existant : 2015
- < Réaliser une sensibilisation aux tontes de pelouse déversées sur les berges des cours d'eau : 2015 (voir aussi Contrat Rivère)

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.2: Conscientiser tous les citoyens à la propreté dans les quartiers

Action n° 7.2.3	Poursuivre le programme d'action des éco-cantonniers dans chaque village	<i>Service</i>	Travaux
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires: Service environnement
Gardien de la Paix

Budget estimé:

Mode de financement:

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

- Tenir à jour l'inventaire des voiries à nettoyer
- Sensibiliser le citoyen à ses devoirs quant au nettoyage du trottoir devant son habitation (avec l'aide du Gardien de la Paix) (voir fiche 7.2.4)
- Optimiser l'organisation du nettoyage des rues de l'entité en tenant compte du calendrier des manifestations locales
- Optimiser les interventions des différentes équipes de nettoyage, débroussaillage, jardiniers et tontes de pelouses
- Poursuivre le ramassage de dépôts clandestins, en collaboration avec le gardien de la paix
- Poursuivre l'évacuation des déchets entreposés aux emplacements prévus dans les cimetières
- Poursuivre le nettoyage des monuments aux morts et des espaces de commémoration
- Maximiser le nettoyage, l'entretien et la remise en état du mobilier urbain.

Commentaires: Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 : Être une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.2 : Conscientiser tous les citoyens à la propreté dans les quartiers

<i>Action n°7.2.4</i>	Sensibiliser les citoyens à la propreté et à l'entretien des trottoirs et accotements jouxtant leurs biens	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Services de police - service travaux - service communication - service urbanisme

Budget estimé : 0

Mode de financement : Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Personnel en place

Indicateur d'avancement : A programmer

Indice de santé : 

Plan de travail

Contexte
De moins en moins de citoyens remplissent les tâches qui leur sont dévolues en terme de propreté du domaine public et en l'occurrence l'entretien du trottoir et/ou de l'accotement bordant le ou les immeubles leur appartenant. Cette tâche leur revient et est reprise dans le règlement général de police (RGP).

Eu égard à cette situation et à la nécessité de s'inscrire dans la nouvelle législation concernant la suppression de l'usage des pesticides sur le domaine public, il est indispensable de sensibiliser les citoyens à cette problématique (la présence de végétation parfois exubérante étant connotée comme malpropreté).

Planning

- Identification d'un plan de travail par village: 2014
- Communication via le site internet et le bulletin communal: 2014
- Gestion des points posant problèmes en application du règlement général de police: 2014 à 2018

Commentaires : Il s'agit d'une mesure continue et répétitive.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Être une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.3	Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel		
Action n° 7.3.1	Poursuivre et accentuer les projets de protection des cours d'eau dans le cadre du Contrat rivière	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Contrat rivière Meuse aval et affluents - Province de Liège - SPW DGO3 - SPW DGO1 - Carmeuse - service travaux		
Budget estimé	- 2013 : 500 € (déchets); - 2014 : 121.700 € (70.000 € : berges à Longpré; 50.500 € gestion différenciée + machine Elmotherme(50.000 €) ; 500 € : fleurissement; 500 € : zone humide à Antheit; 200 € : lutte contre la renouée) - 2015 : 3200 € (2000 € : épuration individuelle; 500 € : fleurissement; 500 € : travaux cours d'eau; 200 € : lutte contre la renouée) - 2016 : 2000 € (500 € : utilisation rationnelle de l'eau; 500 € : fleurissement; 1000 € : lutte contre les invasives) - 2017 : 1000 € (500 € : abreuvoirs; 200 € : produits écologiques de nettoyage; 300 € : lutte contre la renouée) - 2018 : 300 € (lutte contre la renouée)		
Mode de financement	Fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>La commune de Wanze ainsi que 11 communes ont adhéré en 2008 au Contrat rivière Meuhaigne. Le contrat a évolué pour intégrer d'autres cours d'eau et travailler à une échelle plus importante. Il se prénomme aujourd'hui "Contrat rivière Meuse aval et affluents" (2010). En 2012, le village de Bas-Oha a également été inclus dans le Contrat Rivière. L'adhésion à ce contrat s'accompagne d'une série d'actions à mettre en place au cours des années.</p> <p>PLANNING</p> <p>> 34 actions ont été inscrites dans le programme 2014-2015-2016; dont les principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre les invasives (action en continu - fiche PST ...) - La lutte contre les dépôts sauvages et tontes de pelouse le long des berges (action en continu - fiche PST ...) - La lutte contre les rejets d'eaux usées dans les rivières (action en continu) - Sensibiliser les riverains en zone d'épuration individuelle à épurer leurs eaux convenablement (fin 2016) - Information et sensibilisation vis-à-vis des agriculteurs quant à la problématique de l'accès du bétail aux cours d'eau et à la possibilité de pose d'abreuvoirs. (fin 2018) - Travaux de stabilisation des berges à Longpré (ruisseau de Couthuin) - Travaux d'entretien des cours d'eau de 3^e catégorie - un planning sera établi en concertation avec le service travaux. - Arrêt de l'utilisation de pesticides et développement de mesures alternatives (juin 2014) (cfr. Fiche PST ...) - Utilisation progressive de produits d'entretien écologiques dans les bâtiments communaux (2018) - Réalisation d'une zone humide à Antheit (fin 2014) (cfr. Fiche PST n°1.3 - action 7)(fin 2015) - Mise en valeur de ponts de l'entité via un fleurissement - Sensibiliser le personnel communal ainsi que les écoles à une utilisation rationnelle de l'eau (fin 2016). 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Être une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.3 Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel

Action n° 7.3.2	Mettre en œuvre une politique d'actions concertées avec les communes partenaires du Contrat rivière afin d'offrir une visibilité forte aux actions prévues	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Contrat rivière Meuse aval et affluents - Province de Liège - SPW DGO3 - SPW DGO1 - Carmeuse - service travaux - communes partenaires du Contrat rivière (partie Meuhaigne) - Maison du Tourisme

Budget estimé 2014 : 500 € (panneaux); 2015 : 1000 € (panneaux, excursion); 2016 : 1500 € (organisation d'une journée milieu aquatique avec enfants, excursion et concours photos); 2017 : 1000 € (fascicules circuits promenades); 2018 : 1000 € (fascicules circuits promenades)

Mode de financement Fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
La commune de Wanze ainsi que 11 communes ont adhéré en 2008 au Contrat rivière Meuhaigne. Le contrat a évolué pour intégrer d'autres cours d'eau et travailler à une échelle plus importante. Il se prénomme aujourd'hui "Contrat rivière Meuse aval et affluents" (2010). En 2012, le village de Bas-Oha a également été inclus dans le Contrat Rivière. Douze communes font désormais partie du Contrat Rivière sur un territoire de 1930 km².
Les communes travaillent en parallèle sur certains projets communs (mise en lumière des cours d'eau par exemple) mais travaillent surtout à leur échelle communale. Les citoyens connaissent assez peu les actions menées par d'autres communes sur des cours traversant aussi le territoire wanzois. Le Contrat rivière dispose aussi d'un site internet et d'un feuillet de contact. La prise de connaissance par les citoyens aura pour effet de mieux les conscientiser à l'aspect précieux de cours d'eau vivants.

PLANNING
> Site Internet de la commune : mettre le lien vers le CR plus en évidence - développer la page : textes et photos plus récentes, + attractif, (2014)
> Un Wanz'Info : nouveautés du Contrat Rivière; ensemble des communes partenaires (2014)
> Manifestations "Développement durable" 2014 : nouveautés du CR; communes partenaires; actions communes (exemple : "Sortir de l'Ombre"), ...
> Journées Wallonnes de l'Eau : exposition photo des richesses de nos cours d'eau; exposition de l'ensemble du bassin; excursion en car sur l'ensemble du bassin hydrographique avec découvertes des autres Contrats rivières (quelques arrêts de sites intéressants) (2015)
> Essayer de collaborer avec les autres communes partenaires pour que chaque commune ait, sur son site Internet, un accès direct vers le CR (via une icône, une photo) avec un contenu intéressant (2015)

> Une journée eau avec les écoles (5^e primaire, fin juin) : découverte du milieu aquatique, jeux, faune et flore, pêche, ... et actions du CR : programme à définir (2016)
> Journée wallonne de l'Eau (2016) : idem année 2015 + lancement d'un concours photos (exposition et prix au SDD 2016)
> Nouveau Wanz'Info actualisé sur les nouveautés du Contrat Rivière : notamment projet de nouveaux panneaux didactiques en collaboration avec la fédération des pêcheurs (2017)
> Mettre au point un ensemble de circuits-promenades autour des rivières et ruisseaux des différentes communes partenaires (fin 2018).

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Être une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.3	Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel		
Action n° 7.3.3	Poursuivre les actions "Combles et clochers" avec les propriétaires de grands bâtiments ruraux	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Service urbanisme - propriétaires de biens		
Budget estimé	0		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE La commune de Wanze s'est engagée aux côtés de Monsieur Yves Latinne dans la protection des grands rapaces et des chauves-souris et surtout de leurs sites de nidification (principalement dans les bâtiments ruraux - dans les clochers d'église). Des actions ont été menées depuis la fin des années 90 et se poursuivent en fonction des informations dont dispose la commune. Lorsqu'un bâtiment rural perd son affectation, la commune prend avis auprès de la DGO3 afin de protéger d'éventuelles populations et impose des conditions dans le permis d'urbanisme si nécessaire.</p> <p>PLANNING > Analyse des permis en continu > Inscription de conditions en fonction des éléments transmis par le DGO3 en continu > Prise en compte des demandes introduites par Monsieur Latinne en continu</p>		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.3	Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel		
Action n° 7.3.4	Poursuivre les actions de protection de la faune et de la flore via l'opération "Fauchage tardif"	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Echéance	31-12-2018
Partenaires	Service travaux		
Budget estimé	0 (panneaux gratuits et dépliants gratuits)		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>Les bords de routes abritent une flore diversifiée et constituent des couloirs de dispersion pour de nombreuses espèces sauvages. En Wallonie, au moins 25 % d'espèces (mammifères, oiseaux, insectes, ...) se trouvent dans une situation préoccupante en matière de conservation. Pour conserver une espèce, il faut préserver son habitat. Après avoir interdit l'utilisation d'herbicides sur les bords de routes en 1984, la Région wallonne a lancé en 1995 un programme de gestion de ces milieux : la convention "Bords de routes" invite les gestionnaires de voiries à pratiquer une gestion raisonnée par un fauchage annuel tardif. Le fauchage tardif concerne le réseau routier des Communes ainsi que plusieurs tronçons gérés par la Région et les Provinces.</p> <p>La commune de Wanze s'est inscrite dans cette politique de protection de la biodiversité le 27 juin 1995 et a mis sur pied un plan de fauchage particulier permettant de préserver des zones fauchées seulement une fois par an en août.</p> <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> > Poursuite du fauchage en fonction du plan établi et validé par le SPW > Pose de panneaux "fauchage tardif" dans certains endroits afin de sensibiliser les citoyens > Création d'une page sur le site internet de la commune pour mars 2014 > Insertion d'un article dans le bulletin communal de juin 2014 		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4	Gérer durablement l'assainissement des eaux usées		
Action n° 7.4.1	Poursuivre et terminer la réalisation du réseau d'égouttage dans le cadre du Plan triennal 2010-2012 : Travaux d'égouttage et de réfection de la rue A. David en 2014	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	SPGE (AIDE) - SWDE - Sucrierie Tirlémontoise		
Budget estimé	Auteur de projet : 32.530,31 € Travaux : 600.000,00 €		
Mode de financement	Subside dans le cadre du Plan triennal 2010-2012 : 440.700 € Emprunt : 191.830,31 €		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Charges d'emprunt (14.400 €/ an pendant 20 ans) et remboursement à la SPGE (environ 6.500 €/an pendant 20 ans)		
Indicateur d'avancement	A-programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	1/ Démarrage des travaux en janvier 2014 2/ Durée des travaux : 180 jours ouvrables		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 : Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4 : Gérer durablement l'assainissement des eaux usées

Action n°7.4.2	Poursuivre la réalisation du réseau d'égouttage dans les rues Poncelet et Alouette en investissant dans le cadre du fonds d'investissement des communes (2013-2016)	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires : SPGE (AIDE) - SWDE - Service Patrimoine

Budget estimé
 Auteur de projet : 15.014,31 €
 Travaux : 585.608,84 €
 Achat d'emprise par l'AIDE

Mode de financement
 Subside dans le cadre du FIC 2013-2016 : 292.804,42 €
 Emprunt : 307.818,73 €

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Charges d'emprunt (23.250 € /an pendant 20 ans) et remboursement à la SPGE (environ 21.850 € /an pendant 20 ans)

Indicateur d'avancement : En cours **Indice de santé** : 

Plan de travail

- 1/ Approbation du FIC 2013-2016
- 2/ Achat d'emprises
- 3/ Envoi du dossier (CSCH + métré) à la DGO1 pour approbation
- 4/ Dès retour de la DGO 1, mise en adjudication
- 5/ Attribution
- 6/ Lancement des travaux

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4	Gérer durablement l'assainissement des eaux usées		
Action n°7.4.3.	Poursuivre la réalisation du réseau d'égouttage dans les rues Basse-Voie et des Ecoles en investissant dans le cadre du fonds d'investissement des communes (2013-2016)	Service	Marchés publics
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2016
Partenaires	SPGE (AIDE) - SWDE		
Budget estimé	Auteur de projet : 11.310,25 € Travaux : 295.726,54 €		
Mode de financement	Subside dans le cadre du FIC 2013-2016 : 147.863,27€ Emprunt : 159.173,52 €		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Charges annuelles d'emprunt: 12.000 € pendant 20 ans + SPGE: 7120 € pendant 20 ans		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1/ Approbation du FIC 2013-2016 2/ Rédaction du projet définitif par le bureau d'études Ecapi 3/ Approbation du projet définitif par le Collège communal 4/ Envoi du dossier (CSCH + métré) à la DGO1 pour approbation 5/ Dès retour de la DGO 1, mise en adjudication 6/ Attribution 7/ Lancement des travaux 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4	Gérer durablement l'assainissement des eaux usées		
Action n°7.4.4	Poursuivre la réalisation du réseau d'égouttage dans la rue G. Hubin en investissant dans le cadre du fonds d'investissement des communes (2013-2016)	Service	Marchés publics
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2016
Partenaires	SPGE (AIDE) - SWDE		
Budget estimé	Auteur de projet : 13.023,64 € Travaux : 367.101,90 €		
Mode de financement	Subside dans le cadre du FIC 2013-2016 : (183.550,95-€) solde des actions n°2 et n°4 : 108.693,31 € Emprunt : 196.574,59-€ 271.432,23 €		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Charges annuelles d'emprunt: 20.400 € pendant 20 ans + SPGE: 12.032 € pendant 20 ans		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	1/ Approbation du FIC 2013-2016 2/ Rédaction du projet définitif par le bureau d'études Ecap 3/ Approbation du projet définitif par le Collège communal 4/ Envoi du dossier (CSCH + métré) à la DGO1 pour approbation 5/ Dès retour de la DGO 1, mise en adjudication 6/ Attribution 7/ Lancement des travaux		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7/ Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4	Gérer durablement l'assainissement des eaux usées		
Action n°7.4.5	Poursuivre la réalisation du réseau d'égouttage en investissant dans le cadre du fonds d'investissement des communes (2017-2018)	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	SPGE (AIDE) - SWDE		
Budget estimé	Indéterminé		
Mode de financement	50 % de la Wallonie et 50 % de part communale		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	1/ Préparation des dossiers à présenter dans le cadre du FIC 2017-2018 grâce aux cadastres des voiries 2/ Etablissement des fiches 3/ Approbation des fiches par la DGO1 4/ Réalisation des marchés d'auteur de projet 5/ Envoi du dossier (CSCH + métré) à la DGO1 pour approbation 6/ Dès retour de la DGO 1, mise en adjudication 7/ Attribution avant le 31/12/2018 8/ Lancement des travaux		
Commentaires	Une fois le FIC 2013-2016 terminé, la Commune de Wanze sera en ordre par rapport à ces obligations d'égouttage dans le cadre du contentieux européen. Toutefois, les projets d'égouttage devront continuer afin de terminer le réseau (Moha, ...). En outre, le FIC 2017-2018 pourrait être aussi affectée en partie à d'autres investissements.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7: Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.4	Gérer durablement l'assainissement des eaux usées		
Action n° 7.4.6	Analyser les zones d'assainissement transitoire en vue de les inscrire dans les zones d'assainissement collectif ou autonome	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2014
Partenaires	Service travaux - AIDE - Marchés publics		
Budget estimé	0		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE La commune de Wanze est inscrite dans le PASH Meuse aval. Sont reprises dans ce plan des zones d'assainissement collectif, des zones d'assainissement autonome et des zones transitoires. Cette dernière catégorie caractérise les zones pour lesquelles une analyse plus spécifique est nécessaire avant de les orienter vers un des deux régimes précédents. Cette étude doit être menée par l'AIDE sur demande et motivation de la commune.</p> <p>PLANNING > Analyse des zones d'assainissement transitoire: dernier trimestre 2014 > Motivation des modifications : 31 décembre 2014</p>		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 7 : Etre une commune qui protège et valorise son environnement et son cadre de vie

Objectif opérationnel 7.5 : Combiner le développement en matière d'environnement et poursuivre l'accompagnement des citoyens dans le cadre de la délivrance des permis d'environnement

Action n° 7.5.1

Assurer le respect des exigences en matière d'environnement et poursuivre l'accompagnement des citoyens dans le cadre de la délivrance des permis d'environnement

Service

Environnement

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Service urbanisme - service communication

Budget estimé

0

Mode de financement

Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement

En cours

Indice de santé



Plan de travail

CONTEXTE

De nombreux citoyens ne sont pas informés de la nécessité pour eux de disposer d'un permis d'environnement pour une activité qu'ils développent voire le renouvellement d'une activité existante. Concernant les permis uniques, le dépôt d'un dossier est plus automatique sachant qu'il y a une construction en jeu. Il en va de même pour les déclarations de classe 3 très souvent négligées. Le service aide déjà toutes les personnes qui le souhaitent en ce compris la rédaction du document de demande si nécessaire.

PLANNING DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES

- > Révision de la page internet du site communal pour créer des pages plus proactives (liaison avec les sites du SPW): juin 2014
- > Insertion de pages spécifiques dans le bulletin communal: fin 2014
- > Lors de manifestations ayant un caractère environnemental, étude de la possibilité de créer un stand d'information au sujet de la matière en cause: fin 2014

Commentaires

Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.1 Améliorer la sécurité des déplacements et leur fluidité.

Action n° 8.1.1	Mettre en œuvre le Plan intercommunal de mobilité	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Service marchés publics - service travaux - service communication

Budget estimé Pas encore de € pour 2015 et svts

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
Le Plan intercommunal de mobilité (PICM) est en cours de finalisation. Des fiches d'aménagement sont fournies par l'auteur de projet pour des zones détectées comme prioritaires. Deux types d'aménagements sont possibles: les modifications de la signalisation en place avec modification du règlement complémentaire de police et placement de signalisation - des aménagements plus structurels nécessitant des travaux de voiries ou d'accotements avec désignation d'un bureau d'études et d'une entreprise.

PLANNING DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES
> Liste des fiches ne nécessitant que des modifications de signalisation : 2014-2015
> Aménagements structurels : un par an à partir de 2015

Commentaires Les aménagements structurels ne pourront être prévus que si des appels à projets spécifiques sont adressés aux communes et si la commune est sélectionnée. Ces travaux ne peuvent se faire sur fonds propres.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Être une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.1	Améliorer la sécurité des déplacements et leur fluidité		
Action n° 8.1.2	Redynamiser et finaliser les projets de covoiturage - Sensibilisation	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	Service communication - Province de Liège - CLDR (GT mobilité)		
Budget estimé	Covoit'stop (coût du matériel): 1500€		
Mode de financement	A prévoir sur fonds propres en 2014 (marché mis en place par la Province - sensibilisation réalisée et payée par la Province)		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>CONTEXTE La commune s'est engagée dans le projet Carpoolplaza. Elle a aussi adhéré au projet Covoit'stop des communes de l'arrondissement Huy-Waremme qui est en cours d'étude. Un projet est lancé par la Province de Liège dans le but de créer des parkings de covoiturage; la commune a choisi la mise en oeuvre d'un parking de covoiturage aux abords de la salle de Longpré (proximité de la sortie 8 de l'autoroute E42).</p> <p>PLANNING DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mise en oeuvre du projet Covoit'stop avec pose des arrêts et sensibilisation : 2014 > Relancer le projet Carpoolplaza via le site internet de la commune, via le bulletin communal: mi 2014 > Prévoir un stand d'information lors de manifestations: étude à réaliser en 2014 et analyse de la fréquence > Proposition par la Province du projet finalisé (1^{er} juillet 2013) - remarques de la commune et accord sur la quote-part de la commune (stationnement Longpré) > <u>Projet définitif - dossier de permis d'urbanisme - travaux: 2014</u> 		
Commentaires			

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.1	Améliorer la sécurité des déplacements et leur fluidité		
Action n° 8.1.3	Mettre en place un groupe de suivi de l'ensemble des plans de mobilité	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Echéance	31-12-2018
Partenaires	CLDR GT mobilité - CCATM - GRACQ - services de police		
Budget estimé	0 €		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>Ce projet est une fiche n°24 du lot 0 du projet de PCDR. Il s'agit de coordonner les avis concernant les plans de mobilité en vigueur ou en cours sur le territoire mais il s'agit également de travailler sur la mise en œuvre des fiches liées à ces différents plans.</p> <p>Le groupe de suivi est composé de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire (CCATM), le groupe de travail du Plan communal cyclable (PCC) (cyclistes au quotidien, services de police, techniciens) et de membres de la CLDR GT mobilité.</p> <p>Ce groupe de suivi aura pour mission d'assurer le suivi du PCC (mise en œuvre des fiches projets – analyse du programme de travail annuel), d'assurer l'analyse de la phase 3 du Plan intercommunal de Mobilité (PICM), d'assurer le suivi du PICM (mise en œuvre des fiches projets), d'assurer la réalisation du plan piéton, d'assurer le suivi du plan piéton (mise en œuvre des fiches projets), de remettre des avis sur des plans futurs ou projets futurs (RAVeL, promenades, révision de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux).</p> <p>PLANNING DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES</p> <p>> Réunion du groupe de suivi le 4 septembre 2013 pour la présentation des projets cyclables et pour faire le point au sujet des dossiers en cours concernant la mobilité au sens large.</p> <p>> Réunion 3x par an durant les années d'exécution du PCC et du PICM</p>		
Commentaires	<p>Action continue</p> <p>La fréquence des réunions sera conditionnée par la matière à analyser</p>		

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.2 Intensifier durablement les déplacements à pied et à vélo

Action n°8.2.1	Poursuivre et finaliser la mise en œuvre du Plan communal cyclable	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires CLDR GT mobilité - CCATM - GRACQ - services de police - service communication - service marchés publics

Budget estimé 2013 (PCC 2012): Beau Vélo RAVeL + honoraires carrefour Joli Fond (10000+18500+40950+12750) - 2014: honoraires passerelle+ honoraires Vinalmont Moha +travaux Joli Fond Pâturages (232050+72250+26000+28990) - 2015: tvx passerelle+tvx Vinalmont Moha+ honor Naxhelet (174000+194010+13000) - 2016: travaux Naxhelet (87000)

Mode de financement Financement Commune pilote Wallonie cyclable en 2014: 339.138€ - part communale: 65.230€
Financement Commune pilote Wallonie cyclable en 2015: 17.606€ - part communale: 65.360€

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Charges annuelles d'emprunt pour 2014: 5000 € pendant 20 ans.
Idem pour 2015.
Il y aura aussi l'entretien des investissements.

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
Ce projet est une fiche n°20 du lot 0 du PCDR.
Les objectifs généraux de la politique cyclable peuvent être résumés comme suit : rendre la pratique quotidienne du vélo possible, sûre et normale pour tous.
Ceci implique que
- Le Plan communal cyclable (PCC) vise à stimuler la pratique quotidienne du vélo, donc l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement fonctionnel et à part entière. Des éléments récréatifs peuvent intervenir accessoirement, mais ne sont pas au centre de la démarche.
- Le PCC vise avant tout à améliorer la cyclabilité générale, donc à améliorer les conditions sur le terrain, permettant de se déplacer à vélo de tout point A à tout point B en toute sécurité et confortablement.
- Le PCC vise à sensibiliser et renforcer l'image du vélo comme un moyen de déplacement quotidien ressenti comme normal, et ceci pour tout public, adultes et enfants, hommes et femmes, personnes âgées et travailleurs, cyclistes expérimentés et cyclistes hésitants, etc.

PLANNING
> Réalisation des projets étudiés en 2013: liaison cyclable entre Longpré et Moha vers Wanze - liaison entre le RAVeL et la bibliothèque - liaison cyclable à Champia: 31 décembre 2014
> Etude des travaux de construction d'une passerelle au-dessus de la Mehaigne - liaison entre Vinalmont et Moha - liaison Moha Wanze: 2014
> Réalisation des travaux étudiés en 2014: 31 décembre 2015
> Sensibilisation: septembre - octobre 2014
> Remise en selle des adultes: 2014 - 2015
> Apprentissage de la conduite d'un vélo par les enfants de 4^e et 5^e primaire: 2014 - 2015
> Réalisation de la carte du réseau cyclable wanzois: 2014

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.2	Intensifier durablement les déplacements à pied et à vélo		
Action n°8.2.2	Développer un Plan communal piéton	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2015
Partenaires	CLDR GT mobilité - CCATM - services de police - service communication - service informatique - SIREAL - service marchés publics		
Budget estimé	0 €		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>Le Plan communal piéton (PCP) permet d'identifier et de surmonter les obstacles à la pratique de la marche à pied dans les centres de Wanze et des villages pour un usage quotidien et sur l'ensemble du territoire pour un usage de loisirs. L'enjeu est que la marche à pied retrouve ses lettres de noblesse et séduise demain un plus large public.</p> <p>L'objet du projet est de rendre les trottoirs aux piétons, d'aménager des zones donnant la priorité aux usagers lents/faibles, voies partagées là où le trottoir n'est pas envisageable, de créer des liaisons réellement opérationnelles entre villages, de maintenir et entretenir certains sentiers et chemins des villages et les faire connaître, de sensibiliser les différents usagers au partage de la route.</p> <p>Il convient de mettre en place deux réseaux l'un pour les déplacements quotidiens (1^{re} phase) et l'autre pour les loisirs (2^e phase).</p> <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> > Réunion préalable avec le GT mobilité de la CLDR: deuxième semestre 2014 > Etude des itinéraires - réunion avec le groupe de suivi mobilité et établissement du PCP: 2015 > Liste des itinéraires avec priorisation et estimation des coûts des travaux > Recherche des sources de subsides (PCDR, crédits d'impulsion, plan trottoirs etc.) 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8: Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.2: Intensifier durablement les déplacements à pied et à vélo

<i>Action n° 8.2.3</i>	Promouvoir l'utilisation du vélo via le développement de l'atelier d'économie sociale Re-cycle	<i>Service</i>	CPAS : AES
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
<i>Partenaires</i>	Commune (service environnement/PCDR)/ Réseau wallon des ateliers vélo/ service des sports/ GRACQ /Intradel/etc.		
<i>Budget estimé</i>	Déjà inclus dans le budget 2013 (fonction 84512)		
<i>Mode de financement</i>	Financement partiel SPW "actions sociales pour un public fragilisé" Budget CPAS		
<i>Prévision annuelle des frais de fonctionnement</i>	1000€ pour formation personnel technologie "entretiens et réparations vélos électriques"		
<i>Indicateur d'avancement</i>	En cours	<i>Indice de santé</i>	
<i>Plan de travail</i>	Actions définies avec les partenaires et le pouvoir subsidiant.		
<i>Commentaires</i>	Les possibilités de développer de nouvelles synergies locales ou supralocales (avec d'autres CPAS et/ou Intradel) devront également être explorées.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8: Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.3: Poursuivre l'implication et la concertation en matière de mobilité

Action n°8.3.1	Créer une commission liée au Plan communal piéton	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires: CLDR GT mobilité - CCATM - services de police - service travaux - CCAW - GAMAH - PLAIN PIED - DGO1

Budget estimé: 0 €

Mode de financement: Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement: A programmer **Indice de santé:** 

Plan de travail

CONTEXTE
Le Plan communal piéton doit pouvoir être validé par une commission qui sera composée de personnes impliquées dans la réflexion en matière de mobilité.

PLANNING

- > Créer une Commission communale piéton composée de membres de la CCATM, de la CLDR, des services de police, du service travaux, de représentants des clubs de marche, de membres du CCAW et du futur Conseil de la personne handicapée, de représentants de GAMAH: 2^e semestre 2014
- > Désignation par le Conseil communal pour le 31 décembre 2014
- > 1^{re} réunion: 1^{er} semestre 2015
- > Suivi du PCP au cours de toute l'année 2015

Commentaires:

FIGHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.3 Poursuivre l'implication et la concertation en matière de mobilité

<i>Action n°8.3.2</i>	Améliorer les contacts entre les acteurs afin d'assurer une accessibilité multimodale	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires TEC - SNCB - TAD - DGO1 - DGO2 RAVeL

Budget estimé 0 €

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
 Concerter tous les acteurs autour de l'enjeu de la mobilité est ardu mais il est indispensable de mettre des responsables de ces organismes autour de la table pour harmoniser des horaires, créer des chaînons manquants...

PLANNING
 > Lors de chaque projet de mobilité intéressant les transports en commun, organiser une réunion rassemblant les acteurs et ce, avant les réunions plénières imposées = réunion spécifique

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Être une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.4 Accentuer la sensibilisation en matière d'alternatives aux déplacements en voiture

Action n°8.4.1	Créer des activités destinées à améliorer la connaissance des citoyens de tous âges en matière de déplacements doux	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013

Partenaires Service communication - service des sports - MCAE - service des accueillantes d'enfants - crèche communale - écoles primaires - GRACQ - PROVELO - asbl Vive le sport - GAL Burdinale Mehaigne - service de police - CLDR

Budget estimé 16.000€ en 2014 et 2015
5.000€ en 2015 et svts

Mode de financement Financement commune pilote Wallonie cyclable : 13000€ en 2014 et 2015 - part communale: 3.000€ (à autofinancer en 2016 et svts)
Articles: 8791/124-06 - 8792/123-06 - 722/123-06

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
La commune de Wanze organise depuis 1998 des manifestations festives pour les citoyens de tous âges, manifestations ayant trait à la mobilité de tous les usagers principalement les cyclistes et les piétons. Elle organise aussi des formations en matière de mobilité comme le brevet du cycliste, l'apprentissage du vélo pour les enfants des écoles primaires, la remise en selle... Cette démarche doit être poursuivie et il sera très important de faire connaître le nouveau réseau cyclable dès 2015, réseau mis en place dans le cadre du Plan communal cyclable, de sensibiliser les citoyens aux possibilités de se déplacer autrement.

PLANNING

- > Déterminer les cibles pour les actions avec le groupe de travail PCC - CLDR
- > Déterminer les classes d'âge pour les actions
- > Déterminer les actions à mener avec les partenaires

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 8 Etre une commune qui améliore la mobilité et la sécurité routière

Objectif opérationnel 8.4 Accentuer la sensibilisation en matière d'alternatives aux déplacements en voiture

<i>Action n°8.4.2</i>	Poursuivre l'octroi de primes pour l'achat de vélos électriques	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Service finances

Budget estimé 4000€ par an

Mode de financement Inscrit au BO sur l'article 8447/331-01
Sur fonds propres / à renouveler

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
Reçu en 2012 : 19 demandes de prime vélo dont 15 ont été octroyées, pour un budget total de 2237,6€.
Reçu du 1/1/13 au 1/8/13 : 7 demandes de prime vélo, toutes ont été octroyées, pour un budget total de 1156,8€.

PLANNING
Poursuite de l'octroi des primes pour l'achat de vélos électriques.

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 Être une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.1	Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité		
Action n° 9.1.1	Réviser le Règlement communal d'urbanisme	Service	Urbanisme
		Agent traitant	
		Echéance	1-09-2015
Partenaires	Atelier d'Architecture DR(EA) ² M sprl Le représentant du SPW-DGO4-Direction de l'Aménagement local Le représentant du fonctionnaire délégué la CCATM Un groupe de travail de la CLDR		
Budget estimé	63.610,00€ HTVA (76.968,10€ TVAC) pour l'auteur de projet 600,00 € HTVA de frais de reproduction de plans, photocopies, ...		
Mode de financement	61.574,79€ subsidiés par DGO4 Solde des honoraires d'auteur de projet sur fonds propres à l'article budgétaire 930/733-60 projet 20110037 Frais de reproduction sur l'article budgétaire 930/124-02 de la CCATM		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Néant - avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	1) Réunion de transmission avec le bureau ayant élaboré le RCU initial - le 21/08/2013 2) Début de la phase 1: analyse et évaluation du RCU en cours - 4 mois à compter de la notification (1er septembre 2013) 3) Présentation du rapport d'analyse et d'évaluation et des documents aux instances officielles 4) Etude et rédaction du projet de RCU - 7 mois (à partir de la commande de la phase 2) 5) Adoption provisoire par le Conseil communal 6) Enquête publique 7) Analyse des résultats de l'enquête publique (1 mois à partir de la fin de l'enquête publique); 8) Adaptations éventuelles du projet (2 mois) 9) Adoption définitive par le Conseil communal 10) Adoption du RCU par le Gouvernement wallon Le Collège, le comité de suivi, la CCATM et le groupe de travail de la CLDR seront régulièrement réunis durant le projet.		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 **Etre une commune qui assure le développement de son territoire**

Objectif opérationnel 9.1 Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité

<i>Action n° 9.1.2</i>	Mettre en place un groupe de suivi au sein de la CLDR dans le cadre de la révision du Règlement communal d'urbanisme	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-12-2013

Partenaires Service environnement

Budget estimé /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail

- 1) Appel à candidatures aux membres de la CLDR
- 2) Convocation aux séances de la CCATM lorsque celles-ci concernent la révision du RCU

Commentaires

Fiche PCDR n°12 - lot 0: Le projet à mettre en place dans le cadre de l'ODR serait de permettre à quelques membres de la CLDR d'assister aux réunions de travail concernant le RCU et ce, aux côtés des membres de la CCATM. Ils auraient une mission de type consultatif (pas de vote possible). Ils pourraient éclairer la commission au sujet des projets inscrits dans le PCDR.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 Être une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.1 Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité

Action n° 9.1.3	Réviser le PCA "La Bergère" et "Derrière la Ferme"	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-12-2015

Partenaires Auteur de projet à désigner
CCATM

Budget estimé 40.000 €

Mode de financement
- Des subsides sont octroyés à hauteur de 80% du montant des honoraires de l'auteur de projet chargé de la réalisation de l'éventuel rapport des incidences environnementales prévu dans la procédure de révision d'un PCA
- Les propriétaires des terrains bénéficiant de cette modification pourraient être associés aux frais

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

- 1) Décision de révision par le Conseil communal
- 2) Désignation d'un auteur de projet agréé
- 3) Elaboration du dossier de demande de subsides
- 4) Elaboration du projet de révision du PCA
- 5) Adoption par le Conseil communal
- 6) Adoption par le Gouvernement wallon

Commentaires Sous réserve de la modification de la convention avec Thomas & Piron et des subsides.
Objectif: faciliter les projets de commerces dans la partie commerciale et pouvoir y associer du logement et permettre l'implantation d'une résidence-services publique et d'une maison de repos publique dans la partie résidentielle.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 : Etre une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.1 : Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité

Action n° 9.1.4	Etudier les zones d'activités économiques pour les étendre et/ou revoir les types d'activités qui peuvent s'y implanter afin de répondre aux besoins des PME	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-06-2016

Partenaires
ADL
SPI+
Conférence des Elus Meuse-Condruz-Hesbaye (schéma de développement territorial sur l'arrondissement de Huy-Waremme)

Budget estimé : /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Néant - avec le personnel en place

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé : 

Plan de travail

- 1) Prendre contact avec la SPI+ et le SPW DGO4 pour connaître les opportunités et la méthodologie
- 2) Demander une modification du plan de secteur
- 3) Faire l'inventaire des terrains encore disponibles dans le zoning actuel

Commentaires

Sous réserve des modifications du CWATUPE (futur CoDT).
 Objectif: répondre aux demandes des PME en sites équipés, facilement accessibles et évitant les nuisances de voisinage.

- Le zoning de Vinalmont est destiné à l'industriel et au stockage, il faut changer son affectation en zone économique mixte + envisager son extension en zone agricole.
- La zone économique mixte de Moha (chaussée de Wavre et rue du Tilleul) doit faire l'objet d'une régularisation de son périmètre; une extension peut être envisagée dans la zone différée à l'urbanisation en face de la rue du Tilleul et dans la zone agricole à l'arrière des bâtiments existants vers la rue de la Nerva, le potentiel est toutefois réduit.

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9	Être une commune qui assure le développement de son territoire		
Objectif opérationnel 9.1	Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité		
Action n° 9.1.5	Demander systématiquement la reconnaissance en périmètre de préemption lors d'opérations de revitalisation urbaine, de rénovation urbaine, de PCA, de mise en œuvre de ZACC, ...	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	DGO4		
Budget estimé	/		
Mode de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Néant - avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>Tout bien situé dans une zone d'aménagement communal concerté, une zone de service public et d'équipement communautaire, une zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel, un plan communal d'aménagement, les domaines des infrastructures ferroviaires ou aéroportuaires et les ports autonomes, un site à réaménager, un périmètre de revitalisation urbaine, un périmètre de rénovation urbaine ou tout autre périmètre visé par une révision de plan de secteur relative à l'inscription d'une nouvelle zone destinée à l'urbanisation peut être soumis au droit de préemption par les communes, les régies communales et les CPAS.</p> <p>En fonction des opportunités, demande de reconnaissance de périmètres d'application du droit de préemption devra être faite auprès du Gouvernement wallon chaque fois qu'une opération précitée sera mise en œuvre.</p>		
Commentaires	<p>Sous réserve de la révision du CWATUPE.</p> <p>Objectif: connaître les opportunités d'acquisition et être prioritaire à l'acquisition de biens situés dans des opérations initiées par la commune et donc situés dans des périmètres propices au développement d'actions de développement ou sensibles et à préserver d'un développement anarchique.</p> <p>Action continue</p>		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE - Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 - Etre une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.1 - Assurer un développement du territoire communal cohérent par un aménagement durable et de qualité

<i>Action n° 9.1.6</i>	Faire une étude globale des centres de village et surtout des ZACC	<i>Service</i>	Urbanisme
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-01-2017

Partenaires : Bureau(x) d'études à désigner

Budget estimé : 150.000 € à répartir en plusieurs études

Mode de financement : Emprunt

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Charges d'emprunt (charges annuelles d'emprunt: 11,250 €)

Indicateur d'avancement : A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé : 

Plan de travail

- 1) Déterminer les priorités avec le Collège
- 2) Désigner un auteur de projet
- 3) Réaliser l'étude
- 4) Mettre en œuvre les conclusions

Commentaires

Objectif: connaître le potentiel en nouveaux logements, activités économiques, ... en fonction des contraintes existantes et futures (augmentation du nombre de ménages, mobilité, égouttage, zones inondables, ...) pour notamment envisager la mobilisation des terrains libres ou sous-exploités ou la réhabilitation des friches non polluées ou polluées en privilégiant la densification des centres des villages au contraire de leur périphérie afin de conserver des césures entre les villages et de freiner l'étalement urbain au détriment des surfaces cultivées et boisées et en veillant à la mixité des fonctions.

Action liée à la révision du RCU (voir fiche 9.1.1)

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire – Patrimoine

Objectif stratégique 9 : Être une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.2	Optimiser les voiries communales		
Action n°9.2.1	Optimiser le plan d'entretien du réseau des voiries communales	Service	Travaux
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2015
Partenaires	Le service des marchés publics		
Budget estimé	2014 : 100 000€ Années suivantes : à déterminer		
Mode de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	Sur base du cadastre des voiries (voir fiche 9.2.3) : - Réaliser des fiches d'intervention par voirie - Définir les priorités d'actions - Définir le choix de la méthode d'exécution des réparations : interne/externe - Planifier 4 fois par an le passage de 2 agents pour réparer les nids de poule		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 Etre une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.2	Optimiser les voiries communales		
Action n°9.2.2	Poursuivre l'entretien du réseau d'égouttage communal	<i>Service</i>	Travaux
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Service des marchés publics		
Budget estimé	33.000 €		
Mode de financement	Budget ordinaire - Fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	Maintenir à jour le cadastre des avaloirs (en fonction des voiries réfectionnées) Réaliser un marché de service Assurer le suivi et contrôle du marché Réaliser des endoscopies dans les égouts défectueux + établir des fiches d'entretien et/ou réparation		
Commentaires	Annuel		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 **Etre une commune qui assure le développement de son territoire**

Objectif opérationnel 9.2	Optimiser les voiries communales		
Action n° 9.2.3	Actualiser le cadastre complet des voiries communales afin de préparer les dossiers pour le fond d'investissement 2017-2018	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-01-2015
Partenaires	Service des Travaux		
Budget estimé	50.000 €		
Mode de financement	Fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	1/ Définition du choix de la méthode de travail : interne ou auteur de projet 2/ Définition des niveaux de détails du cadastre 3/ Définition de l'outil de travail (mise en place du fichier Excel) 4/ Le cas échéant, réaliser le marché pour le choix de l'auteur de projet 5/ Actualisation du cadastre		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 9 : Etre une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.2	Optimiser les voiries communales		
Action n°9.2.4	Réaliser des plans d'alignement lors de la réalisation de travaux d'égouttage et de rénovation de voiries	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2018
Partenaires	Service travaux- service marchés publics - Province de Liège (STP)		
Budget estimé	1500€ par projet - 2 projets par an - 3000€ (à prévoir dans les marchés de services liés aux travaux)		
Mode de financement	Montant intégré dans le marché de services		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE Les travaux entamés ces dernières années ont montré que les bureaux d'étude prévoient des aménagements de voirie sans vérifier l'assiette de la voirie publique. Il est courant de devoir procéder à des achats d'emprises en cours de chantier ce qui est parfois complexe et souvent tardif. Lors du choix des projets, un plan d'alignement sera réalisé au niveau de l'assiette existante en tenant compte des besoins en termes de trottoirs, pistes cyclables ou même voirie afin de réaliser éventuellement les achats d'emprises le plus tôt possible.</p> <p>PLANNING > Lors de l'arrêt du budget communal (fin d'année) : détermination des projets qui feront l'objet de travaux > Inscription de l'étude spécifique "alignement" dans le CSC marchés de services des projets choisis</p>		
Commentaires	Action continue Une coordination sera nécessaire afin de vérifier si ce travail est fait dans un cadre global ou s'il est fait anticipativement à la désignation du bureau d'études "travaux". Dans le cas des chantiers de pose de collecteurs, la commune n'est pas maître d'ouvrage; le travail devra à ce moment être fait dès le choix de la zone concernée.		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Développement durable – Environnement – Mobilité – Energie – Aménagement du territoire – Patrimoine

Objectif stratégique 9 Etre une commune qui assure le développement de son territoire

Objectif opérationnel 9.3 Maintenir un haut niveau de qualité du service d'épandage hivernal

<i>Action n° 9.3.1</i>	Poursuivre un service d'épandage hivernal optimal sur le réseau des voiries communales	<i>Service</i>	Travaux - Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires La Province

Budget estimé 30.000 €

Mode de financement Budget ordinaire - Fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

- 1/ Maintenir à jour le cadastre des voiries à déneiger
- 2/ Assurer l'épandage sur les voiries prioritaires (réseaux TEC, bâtiments scolaires, bâtiments administratifs, maisons de repos,...)
- 3/ Assurer l'épandage des voiries dites "dangereuses"
- 4/ Assurer le service en journée et/ou de nuit
- 5/ Prolonger le partenariat avec la Province de Liège pour les commandes groupées de sel
- 6/ Assurer un service d'intervention rapide en travaillant avec des privés locaux
- 7/ Pourvoir au remplacement du matériel d'épandage et véhicule en cas de vétusté

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 10 Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction des gaz à effets de serre afin d'assurer un développement durable du territoire.

Objectif opérationnel 10.1 Diminuer la production de gaz à effets de serre

Action n°10.1.1	Sensibiliser les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie par la mise à disposition d'information adéquate en fonction du public visé - Renforcer la mission de la conseillère en énergie	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires CPAS - SPW guichet de l'énergie de Huy

Budget estimé

Mode de financement BO à créer en 2014

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
Un service communal énergie a été créé à Wanze en novembre 2007. Une conseillère est présente pour informer et sensibiliser le citoyen en matière d'économie d'énergie, pendant les heures de bureau et sur rendez-vous. La possibilité d'informer le plus grand nombre est une gageure car en cette matière, les gens ne se déplacent pas volontiers et se renseignent peu (trop peu).

PLANNING

- > Poursuite de l'organisation 2012 "Gaz et électricité: osez comparer" par l'opération 2013 "Téléphonie, internet, T.V.: Osez Comparer"+ énergie en collaboration avec le SPF économie: 2 jours entre le 18 et le 29 novembre 2013.
- > Amélioration de la page internet du site communal: 2014.
- > Participation à des manifestations afin de toucher le plus grand nombre: accueil des nouveaux habitants, braderie du CPAS, événement périodique organisé autour du développement durable, de l'énergie et de la mobilité, ...
- > Toutes-boîtes: rappel des primes - information sur d'éventuelles nouvelles primes: 2014

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 10 Être une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction des gaz à effets de serre afin d'assurer un développement durable du territoire

Objectif opérationnel 10.1 Diminuer la production de gaz à effets de serre

Action n°10.1.2	Poursuivre les vérifications des dossiers de permis d'urbanisme et permis uniques dans le cadre des exigences PEB	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires

Budget estimé 0 €

Mode de financement Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
 La réglementation PEB, ayant pour objectif d'améliorer la performance énergétique des bâtiments: soit diminuer la consommation d'énergie primaire dépensée et les émissions de CO2 des bâtiments, est entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2008.
 La mission du conseiller en énergie est de contrôler le respect des normes en matière de performance énergétique lors de l'octroi des permis d'urbanisme et plus généralement des dispositions du CWATUPE ayant trait à la performance énergétique des bâtiments.

PLANNING

- > Information et conseils aux citoyens et aux architectes en amont de l'introduction d'une demande de permis.
- > Vérification du volet PEB (procédure simplifiée et procédure complète) dans les dossiers de permis d'urbanisme.
- > Poursuite de la vérification lors du début des travaux (déclaration initiale) et lors de la réception provisoire (déclaration finale).

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 10: Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction des gaz à effets de serre afin d'assurer un développement durable du territoire

Objectif opérationnel 10.1: Diminuer la production de gaz à effets de serre

Action n°10.1.3	Prolonger l'intervention financière de la commune en matière d'aides aux économies d'énergie	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires: Service finances - CPAS via IDESS

Budget estimé: Montant du budget des primes annuelles: 8.000€
A reconduire annuellement

Mode de financement: Sur fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
La commune a choisi de mettre des primes "énergie" à disposition des personnes faisant des travaux d'efficacité énergétique. Les investissements encouragés sont: l'isolation de la toiture (ou plancher du grenier), le remplacement d'une ancienne chaudière par une qui donne priorité à l'eau chaude sanitaire ainsi que les petits travaux économiseurs d'énergie (remplacement de vannes thermostatiques, thermostat d'ambiance et sonde extérieure).
Le montant des primes octroyées est lié aux conditions de revenus du demandeur.
Ces subventions sont proposées aux citoyens depuis le 22 février 2010. Depuis ce jour, 54 primes ont été octroyées (8 en 2010, 7 en 2011, 29 en 2012)

PLANNING
> Poursuite de l'attribution des primes: 2014 et svts. Les types de travaux encouragés par les primes communales à l'énergie pourraient être revus à la suite de la réalisation du plan d'action en faveur de l'énergie qui sera rédigé par le bureau d'études désigné dans le cadre du programme PoLEEC.

Commentaires: Voir fiche 5.2.4 (il s'agit de la même prime)
Action continue

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 10 Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction des gaz à effets de serre afin d'assurer un développement durable du territoire

Objectif opérationnel 10:1	Diminuer la production de gaz à effets de serre		
Action n°10.1.4	Réaliser une étude fine des consommations sur les bâtiments ayant de grosses consommations - Approfondissement de l'audit	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2014
Partenaires	Service finances - service travaux - SPI+		
Budget estimé	45.367,62€ (montant 31 communes au soleil, solde restant après réalisation de la fiche projet)		
Mode de financement	Subside européen via SPI+		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE</p> <p>En 2008, 23 bâtiments communaux ont été audités. Cette étude a permis de hiérarchiser (financièrement et dans le temps) les travaux à réaliser dans les différents bâtiments afin de limiter les dépenses énergétiques et d'améliorer les performances énergétiques du patrimoine communal. En 2012, le cadastre énergétique a permis d'actualiser la liste des bâtiments prioritaires en fonction des résultats obtenus (en termes de consommation) suite à la réalisation de certains travaux préconisés par l'étude. Cette mise à jour a permis de mettre en évidence certains bâtiments qui restent, malgré les investissements réalisés, de gros consommateurs d'énergie.</p> <p>Le projet "31 Communes au soleil" va permettre d'étudier ces constructions plus en profondeur. La première phase (installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de 2 écoles) ayant généré un solde disponible, le montant permettra à un bureau d'étude de programmer des travaux dont les bénéfices en termes d'énergie devraient permettre de financer de nouveaux travaux d'efficacité énergétique.</p> <p>PLANNING</p> <p>> 2013: désignation du bureau d'étude et démarrage de l'étude. (Les communes ayant été sélectionnées pour le programme PoLEC seront prioritaires par rapport aux autres)</p> <p>> 2014 : étude</p>		
Commentaires	<p>Priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hall/piscine > Ecole de Wanze > Ecole d'Antheit 		

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE: Développement durable - Environnement - Mobilité - Energie - Aménagement du territoire - Patrimoine

Objectif stratégique 10: Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction des gaz à effets de serre afin d'assurer un développement durable du territoire

Objectif opérationnel 10.1: Diminuer la production de gaz à effets de serre

Action n°10.1.5	Etudier la possibilité de mettre en exploitation une éolienne citoyenne sur le territoire communal	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires: GAL Burdinale-Mehaigne - producteurs d'électricité - facilitateur éolien de la Wallonie

Budget estimé: 0 €

Mode de financement: Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement:

Indicateur d'avancement	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
 La commune souhaite étudier la possibilité d'implanter une éolienne à caractère participatif sur le territoire communal. Il s'agit de permettre aux citoyens d'investir activement dans la production d'énergie renouvelable en prenant une participation financière active dans la construction et l'exploitation d'une éolienne. Il sera également étudié la possibilité pour la commune d'investir elle-même dans le projet.
 Pour cela, la réalisation d'une analyse technique et financière du projet sera nécessaire. C'est pourquoi, il est proposé un partenariat avec le GAL Burdinale-Mehaigne (déjà partenaire du programme PolLEC) qui possède en interne les qualifications requises pour la réalisation d'une telle analyse.

PLANNING

- > Réalisation de l'étude avec le GAL: 2014 - 2015.
- Contact avec les producteurs d'électricité: 2014 - 2015.
- Contact avec le facilitateur éolien.
- > Réalisation et finalisation du projet: fin 2018.

Commentaires:

Domaine d'action

Volet interne

**Gouvernance – Démocratie participative – Administration
générale performante**

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 : Faire une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.1	Utiliser des nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux citoyens une gestion optimale de leurs dossiers		
Action 11.1.1	Mettre en place des outils informatiques visant à proposer aux Collège et Conseil des dossiers complets accessibles par le web, et ce pour le 1er janvier 2014	<i>Service</i>	Secrétariat
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013
Partenaires	Tous les services communaux - Intercommunale IMIO		
Budget estimé	Coût unique : 1800€		
Mode de financement	Sur fonds propres article 104/123-13		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Maintenance annuelle : 3000€		
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adhésion à l'outil Plonemeeting d'IMIO 2) Formation des agents du secrétariat à l'utilisation du logiciel par IMIO dès octobre 2013 3) Réalisation des canevas "Ordre du jour" et "Délibération" des séances de Collège et Conseil en concertation avec les responsables de service 4) Formation de tous les agents communaux à l'utilisation du logiciel par IMIO 5) Présentation au Conseil communal de décembre 2013 du logiciel aux conseillers communaux + remise de leurs identifiants 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 11 Être une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.1 Utiliser les nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux citoyens une gestion optimale de leurs dossiers

Action n° 11.1.2	Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes/recours de citoyens, via des formations continues	<i>Service</i>	Personnel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	30-06-2014

Partenaires Service communication; Ecoles provinciales de formation; ressources internes

Budget estimé 0

Mode de financement /

Révision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Durée de travail

- 1/ Lister les agents ayant suivi la formation "légistique" ou "rédaction des actes administratifs" (15/09/2013).
- 2/ Informer de la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité lors d'une réunion du personnel administratif, tout en faisant le lien avec l'action 1 (mise en place d'un outil informatique permettant au Collège et au Conseil d'accéder, via le web, aux dossiers).
- 3/ Inscrire les nouveaux agents à ce type de formation (30/09/2013).
- 4/ Instaurer au Secrétariat une procédure de report de points en l'absence de dossiers complets ou de délibération.
- 5/ Poursuivre dans le temps et au-delà de l'échéance, la formation du personnel en interne par des rappels effectués lors de réunions de responsables de service.
- 6/ Evaluer les changements opérés grâce à l'interface web mise à disposition (30/06/2014).

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11	Etre une administration communale qui offre des services administratifs de qualité aux citoyens		
Objectif opérationnel 11.2	Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence		
Action n° 11.2.1	Renforcer l'attractivité du site internet dans le but d'accroître sa consultation	<i>Service</i>	Communication
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	Service informatique- intercommunale Imio- services en charge de la mise à jour des sous-sites ADL/biblio/CPAS/écoles - services communaux et paracommunaux		
Budget estimé	Pas de nouvelles dépenses-frais de fonctionnement prévus au budget (redevance Imio)		
Mode de financement	Sur fonds propres- budget informatique		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Redevance annuelle Imio pour modules modèle de site internet et téléservices + frais équipement informatique- logiciels etc		
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>1) Mise en œuvre de diverses recommandations reprises dans l'évaluation 2012 des sites web des communes wallonnes-rapport final de l'AWT pour améliorer l'interactivité du site et attirer de nouveaux visiteurs : définir une périodicité d'envoi de la Newsletter de la commune de Wanze et la rendre plus lisible ; développer via les médias sociaux le partage des contenus du site web communal ; étudier la possibilité d'interpeller le conseil communal via un formulaire à insérer sur le site web ainsi que la création d'un formulaire permettant l'insertion d'infos dans le guide en ligne des commerces/associations qui sera mis en ligne par l'ADL (avec validation par le service)</p> <p>2) Résolution de divers problèmes techniques (liens brisés, code source, etc) avec l'aide du service informatique et de Imio (participation aux ateliers mensuels ou support en ligne) pour améliorer notamment le référencement du site, l'affichage du site sur les mobiles et avec tous les navigateurs et le temps de réponse pour accéder au site</p> <p>3) Envoi d'un mail trimestriel aux services communaux et partenaires pour rappeler la nécessité d'actualisation des infos sur le site communal</p> <p>4) Prise de contact trimestrielle avec les gestionnaires des sous-sites (CPAS, biblio, ADL, écoles) afin d'uniformiser la mise en page du site et de stimuler la mise à jour des sous-sites</p> <p>5) Participation aux ateliers Imio et réflexion permanente au sein du service en collaboration avec l'ensemble des services pour assurer l'évolution constante du site en fonction des avancées technologiques et de l'actualité communale (création de nouvelles rubriques, changement de bannières et ajout de portlets, etc)</p>		
Commentaires	Indicateurs possibles : statistiques de consultation du site, nombre d'abonnés à la newsletter et à la page Facebook, classement AWT ---- Nb : Le développement des services en ligne fait l'objet d'une action propre mais l'accès à ces e-services devra être valorisé sur le site internet		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11	Etre une administration communale qui offre des services administratifs de qualité aux citoyens		
Objectif opérationnel 11.2	Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence		
Action n°11.2.2	Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants	<i>Service</i>	Communication
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013
Partenaires	Services communaux et paracommunaux, en particulier ADL et service population + bibliothèque		
Budget estimé	800 € pour une 2 ^e licence Logiciel In design		
Mode de financement	Fonds propres budget informatique/communication-accueil des nouveaux habitants		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	1500 €/an- frais de réception boissons et chips selon nombre de participants (400 €) + fournitures papier carnet avantage et invitations (50 €) + cadeaux aux nouveaux habitants		
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>1) Accueil au service population lors de l'inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat d'une 2e licence In design et formation des agents pour permettre l'actualisation régulière (tous les 2 mois) et l'impression en interne de la brochure d'accueil par le service communication - Ajout de documents à la farde d'accueil en fonction de l'actualité communale (grands événements, folder écoles, etc) <p>2) Réception d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une animation lecture en collaboration avec la bibliothèque pour améliorer la prise en charge des enfants et favoriser la participation des familles - Reprendre contact avec les commerçants et entreprises locales (action de l'ADL) pour valoriser le pack de bienvenue et enrichir l'apéritif de bienvenue sans surcoût pour la commune - Améliorer la présentation du carnet-avantage afin de valoriser l'utilisation des bons dans les commerces et services participants - Prendre contact avec les services non représentés et leur proposer la tenue d'un stand d'information lors de la réception - Noter dans le document mémo les changements importants pour préparer l'actualisation annuelle du film - Evaluer la réception lors d'un débriefing et réfléchir à l'évolution de la formule de réception et aux possibilités de la compléter pour l'avenir (fréquence/lieu/type/cadeaux,etc) 		
Commentaires	Réception une fois/an		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 Être une administration communale qui offre des services administratifs de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.2 Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence

Action n° 11.2.3	Faciliter les démarches administratives du citoyen auprès du service population dans l'objectif de diminuer le temps d'attente pour décembre 2015	<i>Service</i>	Communication
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Service finances-Imio - service population-service informatique

Budget estimé Pas de dépense supplémentaire hors frais de fonctionnement service informatique (redevance Imio)

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Redevance annuelle Imio-module téléservices

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1) Inventaire services en ligne et documents téléchargeables sur le site internet communal - comparaison avec d'autres communes de taille similaire
- 2) Réunions de travail avec le service population + finances : évaluation de la situation existante, mise en lumière des freins au développement des services en ligne- identification des services supplémentaires possibles à mettre en ligne et définition des procédures de suivi
- 3) Point avec Imio sur évolution envisagée pour module téléservices et possibilité de paiement en ligne
- 4) En collaboration avec Imio, adaptation de la charte graphique du module téléservice et révision du texte de présentation afin de rendre ce guichet en ligne + attractif et plus convivial
- 5) Réflexion sur la simplification de la procédure d'identification alliant rigueur et souplesse
- 6) Promotion des services en ligne au guichet de la population, dans les diverses brochures d'informations et sur le site internet (liens dans toutes les pages relatives aux démarches et procédures)

Commentaires Indicateurs : statistiques guichet téléservices + rapport de l'AWT + évaluation temps d'attente service population

FIGHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 : Etre une administration communale qui offre des services administratifs de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.2 : Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence

Action n°11.2.4	Promouvoir les organes de participation citoyenne existants dans le but d'augmenter l'implication des Wanzois dans la gestion de leur commune	<i>Service</i>	Communication
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires : Services communaux concernés (social-jeunesse-urbanisme-environnement-ADL) + Centre culturel

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement : A programmer **Indice de santé** : 

Plan de travail

- 1) Réunion de travail avec les services concernés pour inventaire des organes de participation existants et évaluation des besoins en matière de promotion afin de pointer les canaux de communication les plus adéquats et de fixer le planning
- 2) Sur base de cet inventaire, établissement d'un plan d'action en matière de communication en utilisant les différents canaux disponibles : site internet, courrier, bulletin communal, presse, mais aussi réseaux sociaux.
- 3) Evaluation de l'impact des actions de communication sur l'implication des citoyens

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 : Etre une administration communale qui offre des services administratifs de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.2	Améliorer la communication et la transparence avec le citoyen		
Action n° 11.2.5	Poursuivre le développement d'instances consultatives et associer davantage encore les usagers à l'évaluation des services et actions développés par la commune et le CPAS.	<i>Service</i>	Commune + CPAS
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	Conseil consultatif des aînés/associations représentatives des personnes vivant dans la pauvreté/groupes d'usagers etc. + PCS + services communaux		
Budget estimé	/		
Mode de financement	/		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Frais de réunions/convocations /communication : 1000€/an		
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	Elaboration d'outils de consultation et d'évaluation de la satisfaction des publics concernés (à partir notamment des sondages déjà réalisés ponctuellement dans certains services). Programmation des consultations /évaluations, analyse des résultats et communication.		
Commentaires	Voir fiche 3.1.2. dans le cadre du PCDR Action continues Via le PCS dans un premier temps		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 Etre une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.3 Maintenir la qualité de nos installations sportives

Action n° 11.3.1.	Optimiser les installations électriques des installations sportives	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Service travaux - Marchés publics - Environnement - SPI+

Budget estimé

Mode de financement Subvention 31 communes au soleil

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Economie des frais d'électricité

Indicateur d'avancement A programmer / En cours / Finalisé

Indice de santé 

Plan de travail

1/ Installation de lumières LED
 2/ Etudier les possibilités de centraliser les commandes d'éclairage des installations sportives en vue de diminuer les consommations

a/ Réunion pour évaluer ce qui peut être fait en interne et en externe
 b/ Exécution des travaux en interne pour le 31-12-2014
 c/ Pour les travaux qui doivent être faits en externe : Budgétiser les travaux - Réaliser un CSC - Consulter des entreprises et mettre en oeuvre pour le 31-12-2015

Attente retour dossier UREBA pour début 2014

Commentaires Ces investissements doivent permettre la diminution des coûts de consommables durablement avec impact en termes de diminution des gaz à effet de serre.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 *Être une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens*

Objectif opérationnel 11.3 *Maintenir la qualité de nos installations sportives*

Action n° 11.3.2	Etudier les possibilités d'installer un système de chauffage solaire de l'eau des sanitaires au hall	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires *Marchés publics - travaux - énergie - SPI+*

Budget estimé *Etude à réaliser: 5.000 €*

Mode de financement *Subvention 31 communes au soleil*

Prévision annuelle des frais de fonctionnement *Diminuer sensiblement les frais de consommation de gaz au hall (entre 3 et 5.000 €)*

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	--

Plan de travail *Réalisation de l'étude en 2015 en vue de budgétiser les travaux, réalisation d'un CSC, Consultation d'Ets et mise en œuvre après.*

Commentaires *La mise à l'arrêt des chaudières du hall durant les mois d'été (mai à septembre) permettrait une économie substantielle de la consommation de gaz actuellement consommé uniquement pour chauffer l'eau des boilers.*

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 - Etre une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.3	Maintenir la qualité de nos installations sportives		
Action n° 11.3.3	Rénover le système d'alimentation de l'eau chaude sanitaire au hall	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	Marchés publics		
Budget estimé	9.000 €		
Mode de financement	Extraordinaire		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Pas de changement		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	Installation des boilers du hall en série et placement d'une nouvelle vanne mitigeuse. Réalisation d'un CSC. Consultation d'Ets et mise en œuvre.		
Commentaires	Travaux de rénovation indispensables en vue du maintien des installations en bon état.		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 Être une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.3 Maintenir la qualité de nos installations sportives

Action n° 11.3.4	Rafraîchir et mettre en peinture les locaux du hall et de la piscine	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2016

Partenaires Marchés publics

Budget estimé

Mode de financement Extraordinaire

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Pas de changement

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1/ Evaluer le budget - Demander des devis
- 2/ Réaliser un CSC - Consulter des entreprises
- 3/ Mettre en œuvre les travaux au hall (entrées) pour 2015
- 4/ Mettre en œuvre les travaux à la piscine pour 2016

Commentaires Il est important de ne pas laisser les locaux se dégrader en particulier les halls d'accueil des utilisateurs (20 ans du hall en 2014).

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 Etre une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.3 Maintenir la qualité de nos installations sportives

<i>Action n° 11.3.5</i>	Etudier le placement d'un système UV destiné à diminuer le taux de chloramines dans l'eau et l'air à la piscine	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	Dewart
		<i>Échéance</i>	31-12-2015

Partenaires Marchés publics

Budget estimé 220.000 €

Mode de financement 25% part communale - 75% subsides RW

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Diminution des frais annuels en chlore en eau et en gaz. Augmentation des frais d'électricité. Au global, diminution des frais de fonctionnement.

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail Réaliser un CSC, dossier Infraspports.

Commentaires Investissement qui contribue à améliorer le confort des baigneurs et donc à maintenir le nombre d'entrées à la piscine et ainsi à contrôler le coût d'accès au bassin.
Objectif qualitatif-santé.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11	Etre une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens		
Objectif opérationnel 11.3	Maintenir la qualité de nos installations sportives		
Action n° 11.3.6	Etudier un système d'analyse permanent du taux de trichloramines avec pilotage de l'apport d'air neuf à la piscine	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015
Partenaires	Marchés publics		
Budget estimé	Etude à réaliser		
Mode de financement	25% part communale - 75% subsides RW		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	1/ Prendre renseignements auprès d'une personne compétente en la matière 2/ Etude pour le 31-12-2015 en vue de réaliser un CSC		
Commentaires	Installation d'un système d'analyse permanent de la qualité de l'air à la piscine (analyse du taux de trichloramines volatiles) en vue d'un système de pilotage automatisé du pourcentage d'air neuf à apporter dans le bassin. Investissement qui contribue à améliorer le confort des baigneurs et donc à maintenir le nombre d'entrées à la piscine et donc à contrôler le coût d'accès au bassin.		

FIGHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 11 : Etre une administration communale qui offre des services de qualité aux citoyens

Objectif opérationnel 11.3 : Maintenir la qualité de nos installations sportives

Action n° 11.3.7	Souscrire un contrat de maintenance annuel du système HVAC (chauffage-ventilation-climatisation) à la piscine	<i>Service</i>	Sport
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires : Marchés publics

Budget estimé

Mode de financement : Budget existant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : 5.000 à 10.000 € à l'ordinaire.

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail : CSC - consultation d'Ets - attribution

Commentaires : Souscription d'un contrat de maintenance annuel HVAC à la piscine nécessaire pour anticiper les pannes (pertes de revenus en cas de fermeture), anticiper le maintien des installations techniques en bon état, contrôler le bon fonctionnement de la programmation du pilotage automatique des installations (maîtrise de la consommation énergétique). La piscine aura 10 ans en 2015... L'outil se dégrade.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 12 Être une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.1 Mener une culture de travail autour d'un projet commun

Action n° 12.1.1	Mettre en place un Comité de direction, en qualité d'appui technique du DG auprès des autorités politiques et ce, dans le cadre de la réforme des grades légaux.	<i>Service</i>	Secrétariat
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013

Partenaires Directrice financière - Directrice générale du CPAS

Budget estimé 0

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

Au regard de la réforme des grades légaux :

- 1/ Constituer le Comité de Direction
- 2/ Définir ses missions et son rythme de réunions afin de garantir la transversalité de la gestion communale.
- 3/ Mettre en place un Comité de Direction élargi et en définir les missions.
- 4/ Initier au moins deux fois par an un Comité de direction commun avec le CPAS.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE - Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 12	Etre une administration communale qui pratique une politique du bien-être		
Objectif opérationnel 12.1	Mener une culture de travail autour d'un projet commun		
Action n° 12.1.2	Informier trimestriellement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent	<i>Service</i>	Secrétariat
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires			
Budget estimé	0		
Mode de financement	/		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	/		
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>En outre des réunions spécifiques :</p> <p>1/ Réunir chaque trimestre le personnel communal, tous services confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - administratif, de bibliothèque et directions d'école - ouvrier - auxiliaire (professionnelle, caissière, préposées midi) <p>2/ Définir préalablement à chaque réunion les sujets abordés lesquels seront indiqués dans la convocation. Il conviendra d'être attentif à adapter le contenu au personnel.</p> <p>3/ Créer un espace sur le serveur "commun" permettant d'héberger les comptes rendus de ces réunions et ainsi permettre aux absents de prendre connaissance des sujets abordés.</p>		
Commentaires	Annuel		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 12 Etre une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.1	Mener une culture de travail autour d'un projet commun		
Action n° 12.1.3	Poursuivre, et le cas échéant améliorer, les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et avec les asbl paracomunales dans le but de faire des économies d'échelle	Service	Synergie
		Agent traitant	
		Echéance	31-12-2018
Partenaires	CPAS et les différentes asbl paracomunales		
Budget estimé	/		
Mode de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Avec le personnel en place		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p><u>Poursuivre les synergies existantes entre la Commune et le CPAS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pool informatique - Site internet commun - Centre administratif (nettoyage, déménagement) - Marchés publics conjoints (chèques repas, cartes carburant, vêtements de travail, emprunts) - Accueil extrascolaire - Insertion socio-professionnelle (Art. 60 §7 de la loi du 8 juillet 1976) - Plan de cohésion sociale - Gestion du personnel - Sécurité et hygiène - Logement - Nettoyage du linge scolaire <p><u>Poursuivre les synergies existantes entre la Commune et les asbl paracomunales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pool informatique (asbl Vive le Sport, asbl Réussir à l'école,....) - Marchés publics conjoints (Carte carburant, chèque repas, appui technique) - Mise à disposition de personnel communal (asbl Vive le Sport, asbl Centre culturel) 		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 12 : Être une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.1 : Mener une culture de travail autour d'un projet commun

Action n° 12.1.4

Identifier de manière exhaustive toutes les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et avec les asbl paracommunales dans le but de faire des économies d'échelle

Service

Synergie

Agent traitant

Échéance

31-12-2014

Partenaires

CPAS et les différentes asbl paracommunales

Budget estimé

/

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Avec le personnel en place

Indicateur d'avancement

A programmer

Indice de santé



Plan de travail

- 1/ Rencontrer les responsables des différents services communaux afin de savoir s'ils travaillent régulièrement avec le CPAS et/ou des asbl paracommunales et dans quel cadre.
- 2/ Répertoire les différentes synergies de "fait"
- 3/ Evaluer les économies d'échelle qui peuvent être réalisées avec ces synergies
- 4/ Formaliser ces synergies avec la rédaction de conventions
- 5/ Faire approuver ces synergies par le Conseil communal et par les organes compétents du CPAS et/ou des asbl paracommunales.

Commentaires

Suite à des discussions avec différents services, il apparaît qu'il existe des synergies de "fait". Il est donc nécessaire de les répertorier ainsi que de les formaliser.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 12 Etre une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.1 Mener une culture de travail autour d'un projet commun

Action n° 12.1.5	Identifier et étudier les synergies à développer entre la Commune et le CPAS et avec les asbl paracommunales dans le but de faire des économies d'échelle et les mettre en place tout au long de la mandature	<i>Service</i>	Synergie
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-06-2015

Partenaires CPAS et les différentes asbl paracommunales

Budget estimé /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Avec le personnel en place

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

Identifier les synergies à développer entre la Commune et le CPAS :

- Rencontrer les représentants du CPAS afin d'identifier des pistes de synergies à développer
- Etudier la faisabilité des projets de synergie comme par exemple :
 - + Un service marchés publics commun
 - + Un économat commun
 - + Un Directeur financier unique
 - + Un service du personnel commun pour certaines matières
- Evaluer les économies d'échelle qui peuvent être réalisées
- Choix et priorisation des synergies à mettre en oeuvre sur base des études réalisées
- Formalisation des synergies choisies avec la rédaction des conventions nécessaires.
- Approbation des conventions par le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale

Identifier les synergies à développer entre la Commune et les asbl paracommunales :

- Rencontrer les représentants des asbl paracommunales afin d'identifier des pistes de synergies à développer
- Etudier la faisabilité des projets de synergie
- Evaluer les économies d'échelle qui peuvent être réalisées
- Choix et priorisation des synergies à mettre en oeuvre sur base des études réalisées
- Formalisation des synergies choisies avec la rédaction des conventions nécessaires.
- Approbation des conventions par le Conseil communal et les organes compétents des asbl

Commentaires Supracommunalité :

En cohérence avec la Conférence des élus de Huy-Waremme,

- soit une coopération renforcée à l'échelle de quelques communes "pionnières" (infrastructure sportive, voirie, énergie, aménagement du territoire, politique sociale, santé,...)
- soit à l'échelle totale dans les 31 communes de l'arrondissement

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE - Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 12 Etre une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.1	Mener une culture de travail autour d'un projet commun		
Action 12.1.6	Favoriser la connaissance du Service social collectif et de l'Amicale du personnel communal et paracommunal	Service	Communication
		Agent traitant	
		Échéance	31-03-2014
Partenaires	Secrétariat - Affaires sociales		
Budget estimé	0 €		
Mode de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>1) Réaliser un document sur le Service social collectif et un sur l'Amicale du personnel afin de mettre en avant les principales informations</p> <p>2) Insérer ces documents dans la farde qui sera remise aux nouveaux agents par le service du personnel (voir action 13.1.1)</p> <p>3) Pour les agents déjà en place, mettre ces documents à disposition sur le serveur commun, Si un intranet est mis en place, ces documents y seront accessibles (voir action 13.1.2)</p> <p>4) Envoyer un mail une fois par an aux agents afin de leur rappeler ces services</p> <p>5) Pour les services décentralisés et les écoles, remettre un exemplaire de ces documents aux responsables afin qu'ils les mettent à disposition des agents</p>		
Commentaires			

FIGHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 12 Être une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.2 Améliorer la santé et la sécurité au travail

Action n°12.2.1	Développer le Service Interne de Prévention et de Protection au travail d'ici juin 2014	<i>Service</i>	Service interne de prévention et protection (SIPP)
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-06-2014

Partenaires

L'employeur (E)
 La ligne hiérarchique (LH)
 Le comité de concertation (CC)
 Les travailleurs (T)
 L'assureur (ASS)
 Le service externe de prévention et protection (SEPP)
 Le service externe de contrôle technique (SECT)
 L'agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA)
 La promotion de la santé à l'école (PSE)

Budget estimé 1 agent D7 APE: budget pour 1 an 34.000 €

Mode de financement fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 2000 € de frais de fonctionnement à ajouter au traitement de l'agent supplémentaire (à temps partiel)

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- Elaborer l'organigramme interne (ligne hiérarchique) et liens avec les organismes externes (E + LH);
- Désigner les personnes faisant partie du SIPP (secrétariat, coordination avec le SEPP, gestion des A.T., gestion du service) (E + CC);
- Identifier les risques pour chaque activité (E + LH + SIPP + T);
- Intégrer les conseils des experts externes (SIPP + ASS + SEPP + SECT + AFSCA + PSE);
- Analyser les accidents (LH + SIPP + T + ASS);
- Evaluer les risques, définir ainsi les priorités et les actions à mener pour minimiser les risques (E + CC + LH + SIPP);
- Elaborer le plan global de prévention à 5 ans (E + CC);
- Elaborer le plan d'action annuel (E + CC).

Commentaires

Cette action nécessite l'engagement d'une personne au service travaux afin de reprendre des fonctions de l'agent en place pour permettre à celui-ci de réaliser les tâches de conseiller en prévention, de fonctionnaire planu et de gestion énergétique des bâtiments publics.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 12 Être une administration communale qui pratique une politique du bien-être

Objectif opérationnel 12.2 Améliorer la santé et la sécurité au travail

Action n° 12.2.2	Informier le personnel de l'existence et du rôle du Service externe de Prévention et de Protection au travail pour septembre 2014	<i>Service</i>	Service interne de prévention et protection (SIPP)
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-09-2014

Partenaires
 L'employeur (E)
 Le service du personnel (GRH)
 Le service communication (COM)
 La ligne hiérarchique (LH)
 Le comité de concertation (CC)
 Les travailleurs (T)
 Le service externe de prévention et protection (SEPP)

Budget estimé 350x A5 recto-verso quadri 135g = 100 €

Mode de financement Fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement 100 €

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- Définir le contenu informatif (E + CC + SIPP + GRH + SEPP);
- Définir le support informatif ainsi que les voies de communications (E + CC + SIPP + COM);
- Réalisation (SIPP + GRH + COM).

Commentaires A évaluer fin 2014

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13 Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.1 Optimiser l'information des agents communaux

Action n° 13.1.1	Réaliser une brochure d'accueil pour les nouveaux agents vulgarisant les documents de base et permettant de découvrir les services communaux ainsi que leurs acteurs	<i>Service</i>	Personnel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires Service communication

Budget estimé 0

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement A réaliser

Indice de santé

Plan de travail

- 1/ Tirer profit de l'ébauche de brochure réalisée en son temps par le stagiaire du service du personnel.
- 2/ Tout en interrogeant les services concernés par le contenu, adapter ce projet aux nouveaux textes de base et services développés.
- 3/ Collaborer avec le service communication pour la mise en page et le mot d'introduction.
- 4/ Faire avaliser le contenu de la brochure par le Collège communal.
- 5/ Diffuser à l'ensemble du personnel en place via le serveur commun/par voie électronique et en version "papier" au fur et à mesure des engagements. Il conviendra de se positionner afin de savoir si la brochure doit être transmise pour des contrats de courte durée.
- 6/ Actualiser/mettre à jour la brochure semestriellement.

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET EXTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie participative - Administration générale performante

Objectif stratégique 13 Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.1	Optimiser l'information des agents communaux		
Action 13.1.2	Etudier la possibilité de mise en place d'un Intranet pour septembre 2014	Service	Communication
		Agent traitant	
		Échéance	1-09-2014
Partenaires	Service informatique - Service personnel		
Budget estimé	0 €		
Mode de financement			
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
Plan de travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre contact avec d'autres communes et villes afin de connaître les différentes possibilités de création et d'estimer le budget 2. Réflexion sur la possibilité de créer un Intranet grâce à nos ressources internes (service informatique) 3. Réflexion sur le contenu à insérer dans l'intranet 		
Commentaires	Etude faite par le personnel en place		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13	Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines		
Objectif opérationnel 13.2	Organiser la gestion des ressources humaines de manière efficiente		
Action n° 13.2.1	Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents dans le but d'accomplir des objectifs communs	Service	Personnel (Commune et CPAS)
		Agent traitant	
		Échéance	30-06-2014
Intervenaires	L'ensemble des services communaux - CPAS		
Budget estimé	0		
Mode de financement	/		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	/		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>1/ Tout en s'informant auprès des responsables de service, actualiser et finaliser les D.F. rédigés en travaillant par groupes de D.F. :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les responsables de service * les administratifs * les ouvriers * les préposées au temps de midi * les auxiliaires professionnelles <p>2/ Au fur et à mesure, les faire avaliser par le Collège et ensuite les transmettre, pour accord, aux agents tout en leur assurant une information générale et puis spécifique (// groupes) lors des réunions trimestrielles</p> <p>3/ Informer les organisations syndicales de la démarche</p>		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13	Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines.		
Objectif opérationnel 13.2	Organiser la gestion des ressources humaines de manière efficiente		
Action n° 13.2.2	Retravailler la grille d'évaluation pour la rendre applicable à l'ensemble du personnel dans le but d'optimiser la politique d'évaluation	<i>Service</i>	Personnel (Communal et CPAS)
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	L'ensemble des responsables de service - CPAS		
Budget estimé	0		
Mode de financement	/		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	/		
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	1/ Former le nouvel agent du service du personnel 2/ Tirer profit des méthodes de cotation/ d'analyse de critères des communes voisines appliquant déjà la nouvelle grille d'évaluation 3/ Constituer un groupe de travail restreint afin de "vulgariser" la nouvelle grille d'évaluation et en définissant la méthode de cotation et les critères, par type de fonction 4/ Appliquer, en phase test, la nouvelle grille à différentes fonctions (12/2014) 5/ Faire avaliser la méthode d'évaluation par le Collège		
Commentaires			

FIGHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13 Etre une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.3 Poursuivre la politique de nomination dans tous les service communaux

Action n° 13.3.1	Maintenir le nombre d'agents statutaires, tous services confondus et ce, dans le cadre du Pacte pour une fonction solide et solidaire	<i>Service</i>	Personnel (Commune et CPAS)
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	30-04-2018

Intervenants Service des finances et CPAS

Budget estimé En fonction de l'agent/des agents à nommer

Mode de financement Fonds propres et subsides liés au Pacte pour une fonction publique solide et solidaire

Révision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

Dans le cadre de la préparation annuelle du budget :

- 1/ maintenir à jour le listing des agents en fonction (statut; ddn; entrée en fonction; fonction/s occupée/s; grade; formations; évaluation)
- 2/ ainsi, avoir une vue d'ensemble des évolutions de carrière possibles et des possibilités de nomination eu égard au départ à la pension d'agents, permettre l'évaluation du maintien du volume global de l'emploi et faire des projections pluriannuelles
- 3/ maintenir les critères de nomination appliqués afin de budgétiser la nomination d'agent/s lors du départ d'agent/s nommé/s

Parallèlement, constituer une/des réserve/s de recrutement en tenant compte des critères de nomination appliqués.

Commentaires CPAS : Il s'agit d'opérer un "rattrapage" des nominations de manière à aligner le taux d'agents nommés dans l'effectif du CPAS à la situation existant à la Commune, tout en honorant les engagements contractés dans le cadre de l'adhésion du CPAS au "Pacte pour une fonction publique locale solide et solidaire"

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13	Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines		
Objectif opérationnel 13.4	Augmenter les connaissances collectives et la communication entre services		
Action n° 13.4.1	Définir les besoins en formation de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan triennal de formation	<i>Service</i>	Personnel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014
Partenaires	L'ensemble des services communaux		
Budget estimé	// aux formations à programmer mais dans la mesure du possible, gratuité ! Budget prévu : 12.500€		
Mode de financement	/		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	/		
Indicateur d'avancement	En cours	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<p>1/ Maintenir à jour le listing établi pour l'ensemble des agents et reprenant notamment le diplôme, les formations suivies, leur carrière, les perspectives de carrière ...</p> <p>2/ Tout en transcrivant les informations dans un tableur excel (= tableau de bord) :</p> <p>a/ déterminer les besoins en formation avec l'aide des responsables de service (=> recueil via les fiches de demandes individuelles; le PST; les besoins des services; les évaluations; les descriptifs de fonction; les projets; les nouvelles technologies...)</p> <p>b/ classifier les besoins de formations (RGB/continues; transversales/spécifiques; individuelles) et les prioriser</p> <p>c/ rechercher les instituts de formation nécessaires et/ou les formations ad hoc</p> <p>d/ faire avaliser le plan triennal par le Collège, informer les syndicats et les agents</p>		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13 Etre une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.4 Augmenter les connaissances collectives et la communication entre services

Action n° 13.4.2	Poursuivre la formation continuée des agents communaux dans l'objectif d'accroître les connaissances collectives	<i>Service</i>	Personnel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-10-2018

Partenaires L'ensemble des services communaux

Budget estimé // aux formations à programmer mais dans la mesure du possible, gratuité !

Mode de financement /

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

1/ Maintenir à jour le listing établi pour l'ensemble des agents et reprenant notamment le diplôme, les formations suivies, leur carrière, les perspectives de carrière ...

2/ Tout en tenant compte du plan triennal et des priorités indiquées dans les formations continues :

- a/ rechercher les instituts de formation nécessaires et/ou les formations ad hoc
- b/ inscrire les agents
- c/ assurer le suivi de la formation et l'évaluation de la formation donnée
- d / évaluer annuellement les besoins en formations continuées et adapter le plan triennal aux besoins

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13 Etre une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines.

Objectif opérationnel 13.4 Aménagement des fins de carrières par le transfert de compétences.

Action n° 13.4.4

Valoriser les agents expérimentés par une politique de promotion stimulant le maintien de l'investissement dans le travail tout au long de la carrière ainsi que la transmission des compétences.

Service

CPAS

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Commune

Budget estimé

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

/

Indicateur d'avancement

A programmer

Indice de santé



Plan de travail

Procédure habituelle de concertation Commune/CPAS, négociation syndicale avant finalisation du projet par le Conseil de l'action sociale.
Etudier la procédure de révision du cadre du CPAS

Commentaires

Le transmis de l'expérience favorise l'intégration des nouveaux agents ainsi que la continuité dans la réalisation des missions et la mise en oeuvre des procédures internes nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance - Démocratie Participative - Administration Générale Performante

Objectif stratégique 13 Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.5 Optimiser les missions des services en les regroupant sous de nouvelles dénominations voire en créant de nouveaux

<i>Action n° 13.5.1</i>	Etudier la centralisation des matières économiques au sein du service des affaires économiques lequel pourrait être attaché au département des finances	<i>Service</i>	Personnel
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires Service finances - service logement - service économat - ADL

Budget estimé Etudier la possibilité d'engager un agent titulaire d'un diplôme "économique"

Mode de financement A charge communale

Prévision annuelle des frais de fonctionnement /

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* ■ ■ ■

Plan de travail

- 1/ Identifier l'ensemble des matières économiques actuellement dispatchées dans les différents services communaux;
- 2/ Etudier la recentralisation de l'ensemble de ces matières voire le rattachement de ce service au département des finances;
- 3/ Développer au sein de ce service de nouveaux axes permettant d'assurer des analyses socio-économiques, fiscales, etc tant en matière de logement, de gestion foncière...

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 13 Être une administration communale qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines

Objectif opérationnel 13.5 Optimiser les missions des services en les regroupant sous de nouvelles dénominations voire en créant de nouveaux

<i>Action n° 13.5.2</i>	Centraliser l'économat en un service dans le but d'une meilleure gestion des consommations	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2013

Partenaires ECOTEAM

Budget estimé /

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement Avec le personnel en place

<i>Indicateur d'avancement</i>	A programmer	<i>Indice de santé</i>	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1/ Mise en place d'une procédure pour la commande des fournitures par les services
- 2/ Approbation de la procédure
- 3/ Rassemblement de l'ensemble des fournitures au sein d'un même local
- 4/ Envoi de la note de service pour informer l'ensemble des agents de la nouvelle procédure

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 14 : Être une administration communale qui utilise l'énergie de manière rationnelle

Objectif opérationnel 14.1 : Diminuer l'impact énergétique des véhicules communaux

Action n°14.1.1	Actualiser le cadastre des véhicules communaux pour décembre 2013 sur base duquel et en fonction des remplacements, se fera le remplacement chaque année des véhicules les plus polluants	<i>Service</i>	Energie
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	1-08-2014

Partenaires
 L'employeur (E)
 Les services administratifs (CA)
 Le service travaux (REGIE) - mécanicien
 intégrer : Le service des sports (SPORT) - Asbl Vive le sport - Le CPAS (CPAS)
 Le service des marchés publics (MP)

Budget estimé : Suivant cadastre

Mode de financement : Fonds propres

Prévision annuelle des frais de fonctionnement : Suivant cadastre

Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	Indice de santé	
--------------------------------	------------------------------------	------------------------	---

Plan de travail

- Réaliser l'inventaire des véhicules (CA + REGIE + SPORT + CPAS)
- Mettre en place un système de gestion commun des consommations (CA + REGIE + SPORT + CPAS)
- Définir les bonnes pratiques quant à l'utilisation rationnelle des véhicules (aménagements opérationnels) (CA + REGIE + SPORT + CPAS)
- Réaliser le tri des véhicules les plus polluants en prenant en compte leur vétusté (coûts d'entretiens annuels élevés) (REGIE)
- Proposer au budget de chaque année un remplacement de véhicule (énergie)

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 14 Être une administration communale qui utilise l'énergie de manière rationnelle

Objectif opérationnel 14.2 Améliorer les performances énergétiques des bâtiments les plus énergivores ou s'en séparer

Action n°14.2.1	Sensibiliser les agents communaux aux économies d'énergie	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	continu

Partenaires service travaux - service communication - CPAS

Budget estimé 200 €

Mode de financement BO 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
--------------------------------	----------	------------------------	---

Plan de travail

CONTEXTE
 Certains bâtiments communaux disposent d'une gestion informatisée du chauffage et de l'éclairage mais ce n'est pas le cas partout. Il faut à tout prix réduire les consommations pour maintenir des coûts nivelés. La sensibilisation des agents est primordiale car de grandes économies sont possibles rien qu'avec des changements de comportement. Les habitudes ont la dent dure.

PLANNING
 > choix des bâtiments: 2013
 > analyse fine des consommations: 2013-2014
 > mise en place de campagnes de sensibilisation: 2014 et svts

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 14	Être une administration communale qui utilise l'énergie de manière rationnelle		
Objectif opérationnel 14.2	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments les plus énergivores ou s'en séparer		
Action n°14.2.2	Affiner les audits énergétiques réalisés sur les bâtiments communaux en vue de lister les priorités d'intervention	<i>Service</i>	Energie
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	L'employeur (E) Le service énergie (NRJ) Le service travaux (REGIE) - bâtiment Le service des marchés publics (MP)		
Budget estimé	0 € (dans un 1 ^{er} temps via le projet des 31 communes au soleil)		
Mode de financement	Subsidié (UREBA ou projet des 31 communes au soleil) et fonds propres		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	Difficile à estimer		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir la liste des bâtiments audités / non audités (NRJ) - Mettre à jour la liste des travaux réalisés liés aux audits de façon régulière (REGIE + MP + NRJ) - Réaliser les audits des petits bâtiments (NRJ) - Réaliser de nouveaux audits des grands bâtiments (NRJ + MP) - Mettre à jour le cadastre énergétique des bâtiments (NRJ) ---> juin - Etablir les prévisions budgétaires pour l'année suivante (NRJ) ---> août - Choix et priorités des projets budgétisés suivant l'avis du service (E) ---> décembre - Recommencer 		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 14	Être une administration communale qui utilise l'énergie de manière rationnelle		
Objectif opérationnel 14.2	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments les plus économes ou s'en séparer		
Action n°14.2.3	Poursuivre l'intégration de la dimension énergétique dans tous les projets et solliciter les différentes subventions se référant à l'optimisation de la consommation en énergie	<i>Service</i>	Energie
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018
Partenaires	L'employeur (E) Le service énergie (NRJ) Le service travaux (REGIE) - bâtiment Le service des marchés publics (MP) Le service des finances (FIN)		
Budget estimé	N/A		
Mode de financement	N/A		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement	N/A		
Indicateur d'avancement	A programmer / En cours / Finalisé	<i>Indice de santé</i>	
Plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Suivant la liste des marchés publics, associer le service énergie au service MP (MP + NRJ) ----> janvier - Etablir les prescriptions techniques minimales suivant les techniques (NRJ) - Intégrer ces dernières aux cahiers des charges (NRJ + MP) - Réaliser les demandes de subsides (NRJ) - Suivi des chantiers (MP + NRJ) - Demande de liquidation des subsides (MP) - Vérification des montants subsidiés reçus (MP + FIN) - Recommencer 		
Commentaires	Action continue		

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 : Être une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.1 : Gérer durablement les ressources en eau

<i>Action n°15.1.1</i>	Sensibiliser les agents communaux à l'utilisation rationnelle de l'eau	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires : Service travaux - service communication - CPAS - écoles

Budget estimé : 100 €

Mode de financement : BO 879/124-02

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement : A programmer

Indice de santé : 

Plan de travail

CONTEXTE
Les économies d'eau peuvent être réalisées par des gestes simples.

PLANNING

- > Choix des bâtiments: 2014
- > Analyse fine des consommations: 2014
- > Mise en place de campagnes de sensibilisation: 2014 et svts
- > Etude quant à la possibilité de placer des systèmes économiseurs : 2014

Commentaires : Action continue

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 : Être une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.2	Effectuer des achats durables		
Action n°15.2.1	Poursuivre la dynamique d'inscription de la commune comme "Commune du commerce équitable"	Service	Environnement
		Agent traitant	
		Échéance	31-12-2015
Partenaires	Service marchés publics - service communication		
Budget estimé	500€ en 2014 1000€ en 2015		
Mode de financement	sur BO article 879/124-02		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	En cours	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE La commune de Wanze a voté en séance du Conseil communal en date du 11 juin 2012 une résolution en faveur du commerce équitable dans laquelle elle signifie sa participation à la campagne. Elle achète déjà du café "commerce équitable" et ponctuellement du jus de fruits et des biscuits. Il s'agit bien de favoriser aussi le commerce local.</p> <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mise en place du comité de pilotage: 1^{er} semestre 2014 > Travail sur les 5 critères restants à remplir: 2014-2015 > La commune devient "une commune du commerce équitable": 31 décembre 2015 		
Commentaires			

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 Être une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.2 Effectuer des achats durables

Action n° 15.2.2	Privilégier les achats d'équipements et de fournitures en bois d'origine certifiée PEFC	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires ECOTEAM, Directions d'école

Budget estimé Pas de budget nécessaire pour la réalisation

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
--------------------------------	--------------	------------------------	---

Plan de travail

- 1/ Remise par les services des demandes d'équipements et de fournitures dans le cadre de l'élaboration du budget
- 2/ Choix des marchés pour lesquels il est possible d'intégrer du bois d'origine certifiée par exemple : le mobilier scolaire
- 3/ Rédaction du cahier spécial des charges en partenariat avec les services
- 4/ Mise en concurrence
- 5/ Livraison des équipements et des fournitures

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 Être une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.2 Effectuer des achats durables

<i>Action n° 15.2.3</i>	Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les cahiers des charges	<i>Service</i>	Marchés publics
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2018

Partenaires ECOTEAM, Directions d'école

Budget estimé Pas de budget nécessaire pour la réalisation du travail

Mode de financement

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement A programmer *Indice de santé* 

Plan de travail

- 1/ Remise des demandes des services dans le cadre de l'élaboration du budget
- 2/ Choix des marchés pour lequel il est possible d'intégrer des clauses sociales et environnementales
- 3/ Rédaction du cahier spécial des charges en partenariat avec les services
- 4/ Mise en concurrence
- 5/ Exécution des marchés

Commentaires Action continue

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 Être une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.3 Diminuer la production de déchets

Action n°15.3.1

Diversifier les actions de sensibilisation des agents au tri des déchets

Service

Environnement

Agent traitant

Échéance

31-12-2018

Partenaires

Service communication

Budget estimé

0 €

Mode de financement

Néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement

En cours

Indice de santé



Plan de travail

CONTEXTE

La gestion des déchets dans les bâtiments communaux dépend du bon vouloir de chacun mais il apparaît que le tri est loin d'être parfait en tout cas pour certaines fractions et dans certains bâtiments. Le coût des déchets a une influence non négligeable sur le budget communal et il appartient à chacun de poser des gestes simples.

PLANNING

- > Choix des bâtiments cibles 2014
- > Suivi des contenus des poubelles 2014
- > Mise en place d'une information ciblée en fonction des problématiques avec adaptation éventuelle des conteneurs en place: 2014
- > Evaluation: en continu

Commentaires

Action continue

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15 Etre une administration communale durable

Objectif opérationnel 15.4 Sensibiliser le personnel aux problématiques de mobilité pour les trajets domicile - travail

<i>Action n°15.4.1</i>	Analyser les résultats de l'enquête de mobilité réalisée auprès des agents afin de connaître leurs habitudes en matière de déplacements domicile - travail	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2014

Partenaires

Budget estimé 0 €

Mode de financement néant

Prévision annuelle des frais de fonctionnement

Indicateur d'avancement En cours *Indice de santé* 

Plan de travail

CONTEXTE
 Dans le cadre de l'ECOTEAM, un des aspects traités est le déplacement des agents vers leur lieu de travail. De nombreux agents habitent les villages de l'entité.

PLANNING

- > Analyse de l'enquête menée fin 2012: 1^{er} semestre 2014
- > Recherche de solutions alternatives : 2^e semestre 2014
- > Sensibilisation des agents au covoiturage/vélos: 31 décembre 2014

Commentaires

FICHE ACTION

VOLET INTERNE

DOMAINE : Gouvernance – Démocratie participative – Administration générale performante

Objectif stratégique 15	Être une administration communale durable		
Objectif opérationnel 15.5	Gérer durablement les espaces publics		
Action n°15.5.1	Lutter contre l'introduction et le développement des espèces invasives au niveau des terrains communaux et des cours d'eau dont la commune est gestionnaire mais aussi au sein des CSC communaux	<i>Service</i>	Environnement
		<i>Agent traitant</i>	
		<i>Échéance</i>	31-12-2015
Partenaires	Service travaux - service marchés publics (CSC)		
Budget estimé	0€ en 2014		
Mode de financement	Néant		
Prévision annuelle des frais de fonctionnement			
Indicateur d'avancement	A programmer	Indice de santé	
Plan de travail	<p>CONTEXTE Plusieurs espèces de plantes invasives colonisent les bords de route et les cours d'eau en ce compris des cours d'eau de compétence communale. Des actions sont déjà mises sur pied à certains endroits notamment le long des cours d'eau. Les autres zones ne sont que peu traitées.</p> <p>PLANNING > Inventaire exhaustif des zones publiques envahies: 2015 > Recherche de solutions d'éradication: 2015 > Mise en place de mesures correctrices: fin 2015 et svts</p>		
Commentaires	Le budget des années 2015 et suivantes sera subordonné au volet "solutions d'éradication".		